

Parution au *Journal officiel* de plusieurs décrets présidentiels portant nomination de hauts responsables

Page 28

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Dimanche 30 Novembre 2014 - 7 Safar 1436 - N° 796 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Le général de Corps d'Armée Gaïd Salah inspecte les secteurs opérationnels de la 3<sup>e</sup> Région militaire

Page 3



LUTTE CONTRE LE TERRORISME, LE BANDITISME, L'IMMIGRATION CLANDESTINE

## L'ANP VIGILANTE

La visite de travail du général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire dans le secteur opérationnel de la 3<sup>e</sup> région militaire est de celles qui confirment toute la vigilance que déplient les forces armées pour protéger le pays de toutes menaces extérieures. Et le chef d'état-major de l'ANP le sait parfaitement, puisque sa tournée d'inspection a porté sur des secteurs stratégiques pour la défense du territoire et de l'intégrité nationale.

B. Branki

Page 3

CONFÉRENCE HIER AU FORUM DE DK NEWS

# Ni la religion, ni les textes n'interdisent les dons d'organes



Said Abjaoui

Au lieu de prises en charges à l'étranger, faire venir des équipements avec les spécialistes pour un transfert de maîtrise. Zéro don zéro greffe. Les instruments d'encadrement et d'encouragement à des dons d'organes existent, les volontés politiques existent, les compétences

nationales médicales existent. La religion musulmane n'est absolument pas contre, les textes, s'ils ne les autorisent pas expressément, ne les interdisent pas non plus, mais il n'y a pratiquement pas de donneurs d'organes alors c'est l'impasse. C'est un thème récurrent. Beaucoup a été fait en matière de prise en charge, mais, la pénurie d'organes est une réalité. Pour ce qui concerne le rein,

insuffisance rénale et dons d'organes sont deux concepts qui sont faits pour s'accompagner. Insuffisance rénale implique l'attitude à bénéficier d'une greffe de reins. Et dons d'organes implique une disponibilité de reins à prélever sur des volontaires donneurs ou sur des cadavres, ou, morts encéphaliques. Mais à ce niveau il y a un problème. Zéro donneur implique zéro greffe.

APRÈS UN WEEK-END MOUVEMENTÉ À TOUGGOURT  
**Retour au calme**  
► Belaïz débloque la situation

FORTES DE 478 ÉLÉMENTS, DONT 86 FEMMES  
La 25<sup>e</sup> promotion de lieutenants de police et la 9<sup>e</sup> de lieutenants femmes prêtent serment

**Tassili Airlines**  
admise à l'Association internationale du transport aérien

Page 3

Page 8

**SANTÉ**  
**Hypertension artérielle (HTA)**  
Une hygiène de vie à observer

**SOCIÉTÉ**  
LE PROGRAMME «UN SECOURISTE PAR FAMILLE»  
**2.019**  
secouristes formés dans la wilaya d'Alger depuis 2011

Page 11

**HANDBALL**  
MONDIAL-2015 / ALGÉRIE  
**Réda Zeguili :**  
«Nous jouerons nos chances à fond»

Page 24

**BÉCHAR**  
INTEMPOURÉES  
**2 disparus**  
à la suite des crues des oueds de la région

Page 12

## Météo



## ► Régions Nord : 20° à Alger

Temps voilé à nuageux avec quelques pluies sur l'Ouest et le Centre, devenant localement plus fréquentes vers les Hauts-Plateaux à partir de la soirée/night. Les vents seront modérés à parfois assez forts. La mer sera belle.

## ► Régions Sud : 26° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux du Sud-Ouest vers la Saoura avec une activité pluvio-orageuse localement plus marquée sur la région de Béchar. Ailleurs, temps partiellement voilé. Les vents seront modérés à assez forts avec fréquents soulèvements de sable.

## CE MATIN À L'OCO

## Rencontre sur les activités nautiques et subaquatiques



Les ministres de la Pêche et des Sports, respectivement M. Sid-Ahmed Ferroukhi et M. Mohamed Tahmi présideront ce matin à 9h30 à la salle de conférences du

stade du 5 juillet (OCO), une rencontre nationale portant sur les activités nautiques et subaquatiques pour la préservation de la vie et des ressources halieutiques.

RESSOURCES EN EAU  
Necib à Ouargla

Le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets relevant de son secteur dans la wilaya de Ouargla.

CONCOURS DE LA MEILLEURE NOUVELLE  
Remise des prix le 10 décembre

A l'occasion de la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er Novembre 1954, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise dimanche 10 décembre à l'espace des activités culturel Bachir Mentouri, la cérémonie de remise des prix de la 1<sup>re</sup> édition du concours de la meilleure nouvelle.

► ANGEM, CE MATIN  
Journée d'étude sur le micro crédit en Algérie

En marge du Salon national de la micro activité, l'Agence nationale de gestion du micro crédit organise ce matin à 10h à la salle des conférences du Palais des Expositions des Pins maritimes, Alger, une journée d'étude sur la restitution de l'étude d'impact du micro crédit réalisé avec l'appui du Centre de recherche en économie appliquée et du développement (CREAD), intitulée «Le micro crédit en Algérie-stratégie d'Etat et stratégie des ménages sans revenus». Par ailleurs, une convention de partenariat sera signée entre l'ANGEM et la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH).

► DU 1<sup>ER</sup> AU 3 DÉCEMBRE À BÉJAÏA  
Colloque international sur la chanson kabyle

Un colloque international sur le patrimoine musical kabyle sera organisé du 1<sup>er</sup> au 3 décembre à Béjaïa par le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRAH). Composées au XX<sup>e</sup> siècle à la lumière des "contextes sociaux" et de "l'histoire culturelle" de la Kabylie, les chansons suscitent l'intérêt des intervenants et poseront également les problématiques de la collecte, de l'archivage et de la diffusion de ce patrimoine oral en plus de celle de sa transcription.

CE MATIN À 10H  
le Dr Youcef Akhlef DG de l'ANPT, invité du Forum de DK News

Le Forum de DK News reçoit ce matin à 10h30 le Dr Youcef Akhlef, directeur général de l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT) pour une conférence-débat ayant pour

thème «Le cyber-parc, locomotive de l'économie numérique en Algérie : un défi entrepreneurial».

La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

AGRICULTURE  
Nouri à Alger et Blida aujourd'hui

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdellah Nouri effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans les wilayas d'Alger et Blida, le ministre de l'Agriculture visitera des exploitations agricoles et procédera à l'inauguration d'une unité laitière ainsi que d'une unité avicole à Boufarik.



## TRAVAUX PUBLICS

## Kadi à Bouira



Le ministre des Travaux publics, Abdellah Kadi, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection des projets relevant de son secteur dans la wilaya de Bouira.

AHD 54  
Conférence ce matin de Faouzi Rebaïne

Le président du parti AHD 54, M. Faouzi Rebaïne, animera une conférence de presse ce matin à partir de 11h au siège du parti sis au 53, rue Larbi Ben M'hidi, Alger.

CE MATIN AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE  
Conférence sur «La lutte contre la violence faite aux femmes»

Le Forum de la Sécurité nationale, abritera ce matin à partir de 10h, à l'Ecole supérieure de police de Châteauneuf, une conférence sur la lutte contre la violence faite aux femmes. La rencontre sera animée par Mme Kheira Messaoudéne, commissaire divisionnaire et chef de la brigade de protection des mineurs, en présence des cadres du ministère de la Solidarité et de la Sécurité nationale.

► MOBILIS  
Les cadeaux remis aux lauréats du Challenge Arsselli

Mobilis a organisé jeudi dernier une cérémonie très conviviale, à l'hôtel Hilton, au profit des lauréats de son Challenge Arsselli 2013, destinés aux points de vente (grossistes) pour sa 7<sup>e</sup> édition. Ce challenge qui a connu la participation de plus de 816 grossistes, à travers tout le territoire national, s'est clôturé par l'identification de 16 heureux gagnants, qui ont remporté des véhicules utilitaires et des téléviseurs LED 50", représentants de plusieurs wilayas, à savoir Tlemcen, Tindouf, Constantine, Sétif, Laâyoune etc. La remise des cadeaux s'est faite après validation des résultats par un huissier de justice, qui s'est assuré de la transparence et de la conformité de l'opération, en présence du Président Directeur Général de Mobilis Saïd Damma, qui a félicité les gagnants qui se sont distingués dans cette compétition, tout en annonçant de nouveaux challenges pour cette deuxième année de lancement de la 3G, en promettant plein de belles surprises pour les PDV partenaires de Mobilis.



## APRÈS UN WEEK-END MOUVEMENTÉ À OUARGLA

### Retour au calme : Belaïz débloque la situation

Walid B.

Comme il l'avait fait lors des événements qui ont secoué la wilaya de Ghadâïa le mois passé, Tayeb Belaïz, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales s'est déplacé hier à Ouargla où il a rencontré les autorités locales et des représentants de la société civile après un week-end mouvementé qui a vu des citoyens de la daïra de Touggourt sortir dans la rue pour protester contre la non attribution de lots de terrain.

Sur place, le ministre de l'Intérieur a pris toutes mesures qui s'imposaient, en ordonnant aux autorités locales de procéder à l'attribution, illégiante, des lots de terrain objets de contestation, tout comme il n'a pas manqué de sevrir à l'encontre des responsables locaux qui ont faillu à leur mission et qui n'ont pas respecté les instructions données par le gouvernement, celles d'être constamment à l'écoute des populations, à leurs préoccupations et de répondre favorablement aux problèmes posés.

M. Belaïz n'a eu de cesse d'appeler à la nécessité de favoriser le dialogue « respectueux et transparent » lorsqu'il s'agit des problèmes et préoccupations des citoyens, estimant que cette façon d'agir permet de mieux comprendre les doléances des citoyens et de leur trouver les meilleures solutions pour améliorer le cadre de vie des populations.

Dans ce sens, le ministre avait précisé que des directives ont été adressées à l'ensemble des walis pour consacrer le temps nécessaire à l'écoute des citoyens et à leurs revendications, ajoutant que c'est « par le biais d'un dialogue civilisé et respectueux, qu'on arrive à résoudre l'ensemble des problèmes existants ».

Il est vrai que les revendications sociales des citoyens se font de plus en plus pressantes et exigeantes, mais d'aucuns pensent aujourd'hui que la nécessité de consolider le front interne pour faire face aux défis et menaces auxquels l'Algérie



est exposée, est plus que jamais recommandée, comme cela a été maintes fois réaffirmé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le chef de l'Etat avait souligné, en ce sens, que le peuple algérien, forgé par les expériences et les épreuves qu'il a endurées, « est conscient des dangers qui pèsent sur le pays et sur la région et, de ce fait, il n'hésitera pas à se dresser contre toute volonté d'atteindre à son unité et à ses constantes ».

Il repoussera, dira-t-il, « toute menace sur sa sécurité et sa stabilité et poursuivra infailliblement sa marche sur la voie du développement et du progrès en œuvrant à la mise en place des règles d'une démocratie véritable, d'une justice globale et d'un développement durable qui renforceront son immunité ».

Il faut dire que ce n'est pas la première fois que le premier magistrat du pays se prononce sur cette question, puisqu'il avait déjà lancé des messages clairs à ce sujet, appelant à la consolidation du front interne pour faire face aux menaces externes qui pèsent sur la stabilité du pays.

Cela dénote, de l'avis de nombreux observateurs, l'impératif pour le peuple algérien de resserrer les rangs et de faire preuve de plus de vigilance pour faire échec à tous les complots qui se tramant contre le pays.

### Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales au cœur des oasis

M. Belaïz était accompagné du directeur général de la Sécurité nationale, le général major Abdelghani Hamel, du secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, Ahmed Adli ainsi que des cadres du même département ministériel.

## Ouverture d'une enquête "préliminaire" et autopsie des corps des deux victimes

Le procureur de la République territorialement compétent a ordonné l'ouverture d'une enquête "préliminaire" ainsi que l'autopsie des corps des deux victimes décédées suite aux incidents survenus à Touggourt, a indiqué samedi un communiqué du procureur de la République près la cour de Touggourt, parvenu à l'APS.

"Le procureur de la République territorialement compétent s'est déplacé sur les lieux pour faire le premier constat et a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire ainsi que l'autopsie des corps des deux victimes, et ce pour déterminer les tenants et aboutissants de ces faits survenus dans le sillage des événements qu'a connus la ville de Touggourt (Ouargla)", précise le communiqué.

L'enquête "préliminaire" sera ouverte suite aux "incidents survenus vendredi soir (28 novembre) à Touggourt où les manifestants avaient pris d'assaut le siège

de la Sécurité de daïra de Touggourt. Deux personnes, touchées par balle, ont perdu la vie et plusieurs autres ont été blessées dont des éléments de la Sécurité nationale", ajoute la même source.

● De violentes affrontements avaient éclaté vendredi soir dans le quartier de Draâ El Baroud dans la commune de Nezla entre des manifestants qui protestaient contre "les retards dans l'attribution de lots de terrains destinés à l'auto-construction et le raccordement à l'eau potable" et les forces de l'ordre.

Deux morts parmi les manifestants et près d'une vingtaine de blessés dont des éléments de force de l'ordre, ont été enregistrés lors de ces incidents. Des cas graves parmi les blessés sont également à déplorer, alors que d'autres blessés ont reçu l'hôpital de Touggourt, après avoir reçu les soins nécessaires, ont fait savoir des sources hospitalières.

APS

ANP

### Le général de corps d'Armée Gaïd Salah inspecte les secteurs opérationnels de la 3<sup>e</sup> Région militaire

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a effectué durant la période du 25 au 28 novembre 2014, une visite de travail et d'inspection aux secteurs opérationnels de la 3<sup>e</sup> Région militaire, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

« Dans le cadre du suivi sur le terrain des unités, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a effectué durant la période du 25 au 28 novembre 2014, une visite de travail et d'inspection aux secteurs opérationnels de la 3<sup>e</sup> Région militaire », précise la même source.

« Cette visite lui a permis de s'enquérir de la situation de certaines unités déployées aux frontières, ainsi que de se réunir avec les personnels des unités, d'écouter leurs préoccupations et de leur donner les orientations et les instructions nécessaires pour optimiser la disponibilité opérationnelle des forces », précise le ministère.

● « Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a également saisi cette occasion pour tenir plusieurs rencontres, où il a exhorté l'assistance à consentir davantage d'efforts et d'abnégation afin de préserver l'intégrité territoriale du pays et de défendre ses frontières contre les divers fléaux », relève le communiqué.



« Il a également écouté les interventions des cadres de différentes unités qui ont assisté à ces rencontres à l'instar des élèves de l'Ecole des Cadets de la nation de Béchar, qui ont exprimé leur engagement à se dévouer corps et âme pour défendre notre chère Patrie et sauvegarder sa souveraineté, sa sécurité et sa stabilité », ajoute cette source.

● « Par ailleurs et à l'occasion de cette visite, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a procédé à l'inauguration de certaines structures sociales et sportives dont le nouveau complexe sportif et l'Etablissement régional de l'intendance et de l'approvisionnement à Béchar ainsi que d'autres infrastructures militaires », souligne le ministère.

### LUTTE CONTRE LE TERRORISME, LE BANDITISME, ET L'IMMIGRATION CLANDESTINE L'ANP mobilisée H 24

Boualem Branki

La visite de travail du général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire dans le secteur opérationnel de la 3<sup>e</sup> Région militaire est de celles qui confirment toute la vigilance que déplacent les forces armées pour protéger le pays de toutes menaces extérieures. Et le chef d'état-major de l'ANP le sait parfaitement puisque sa tournée d'inspection a porté sur des secteurs stratégiques pour la défense du territoire et de l'intégrité nationale. Le communiqué du ministère de la Défense ne laisse aucun doute par ailleurs sur la volonté des forces armées, que ce soient officiers supérieurs ou simples militaires, de maintenir permanente la vigilance et la surveillance des parties sensibles et névralgiques du territoire national, notamment les régions de la Saoura, et, plus bas, vers Tindouf. Le fait est que les dangers et la menace sont permanents contre les réalisations de l'Algérie, de son peuple et de son économie. Et c'est un peu dans cette logique que le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah avait effectué entre le 25 et 28 novembre 2014, c'est à dire durant trois jours, une visite de travail et d'inspection aux secteurs opérationnels de la 3<sup>e</sup> Région militaire. Une région sensible s'il en est sur le plan militaire, économique et sécuritaire, puisque cette partie sensible du pays est utilisée par les réseaux de trafic de drogue et de traite humaine pour atteindre à la sécurité et l'économie nationales. La présence du n°2 de l'ANP

dans les "secteurs opérationnels de la 3<sup>e</sup> Région militaire" n'est, dès lors, pas fortuite. Elle fait suite par ailleurs à ses récentes réunions avec le Président Bouteflika sur les voies et moyens de renforcer la sécurité des frontières algériennes, menacées autant par les groupes terroristes susceptibles d'entrer par la Tunisie, le trafic d'armes de guerre en provenance de Libye, le trafic de drogue à partir du Maroc ou des immigrants subsahariens à partir du Mali. C'est donc un large spectre de surveillance des frontières algériennes, notamment au niveau de la 3<sup>e</sup> Région militaire, qui est actuellement à l'ordre du jour au niveau de la plus haute autorité militaire du pays. Et c'est dans ce sens que le communiqué du MDN souligne que cette visite de Gaïd Salah "lui a permis de s'enquérir de la situation de certaines unités déployées aux frontières, ainsi que de se réunir avec les personnels des unités, d'écouter leurs préoccupations et de leur donner les orientations et les instructions nécessaires pour optimiser la disponibilité opérationnelle des forces". Il est clair que l'ordre du jour reste le même, à savoir la protection des frontières algériennes contre toute menace ou incursion qui viendrait à atteindre à la sécurité du pays, de son économie et de son peuple. Enfin, cette tournée dans la 3<sup>e</sup> Région militaire du général de corps d'armée Gaïd Salah témoigne de l'extrême attention que la plus haute hiérarchie militaire prête à la sécurité, la stabilité et la protection de cette région, une des plus sensibles du pays, et, en même temps, une des plus riches sur le plan économique avec ses gisements miniers et son agriculture.



## A PARTIR DE MÉDÉA Mohamed Aïssa appelle à combattre toutes les formes d'extrémisme et de division

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa a appelé, hier depuis Médéa, à lutter contre les germes de la violence et à combattre toutes les formes d'extrémisme et de division qui menaceraient l'intégrité et la cohésion de la société.

Il a mis l'accent sur la nécessité de puiser dans les valeurs morales et culturelles nationales pour faire barrage à ce phénomène.

"L'ampleur prise par le phénomène de la violence nous interpelle, aujourd'hui plus qu'avant, sur l'urgence de conjuguer tous nos efforts et notre énergie pour extirper les racines de ce fléau qui est en train de gangriner notre société et menace sa cohésion", a indiqué le ministre à l'ouverture d'une journée d'étude sur le phénomène de la violence dans la société algérienne, organisée à l'institut de droit de Médéa. M. Aïssa a estimé nécessaire de "bannir de notre comportement, toute action ou parole ou toute autre forme d'expression favorisant l'exclusion ou la marginalisation d'une catégorie de la société", insistant sur l'importance de privilégier le dialogue et la concertation ainsi que le discours "rassembleur" et "unificateur".

"Toute forme d'extrémisme, d'essence religieuse, politique, culturelle ou ethnique, doit être dénoncée et combattue par tous", a ajouté le ministre, affirmant que "la solution est à la portée de chacun d'entre nous", qu'il "nous est possible d'éradiquer ce phénomène, si nous parvenions à nous réconcilier avec les préceptes de notre religion et unir notre force".

Le phénomène de la violence n'est pas du ressort d'une seule instance ou l'affaire des institutions de l'Etat, mais un devoir pour toutes les franges de la société", a encore indiqué M. Aïssa. Plusieurs communications traitant du phénomène de la violence, ses origines et les facteurs contribuant à sa propagation à l'ensemble des couches de la société, ainsi que les multiples formes de violence qui sévissent au sein de la famille, dans la rue, les lieux publics ou dans les stades, ont été présentés par des universitaires et des représentants de la Stéreté et la Gendarmerie nationales.

Des ateliers ont été également mis sur pied afin de débattre de ce phénomène et sortir avec des recommandations ou des propositions susceptibles de l'endiguer.

## NEBBOU À CONSTANTINE

### Le FFS "satisfait" des résultats de la première phase de ses consultations

Le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Mohamed Nebbou, a fait part hier à Constantine de la «satisfaction» de son parti quant aux résultats de la première phase des consultations avec les partis, les forces politiques et sociales et les acteurs de la société civile à propos de sa démarche pour la reconstruction du consensus national.

M. Nebbou a ajouté, au cours d'un meeting politique au centre culturel Rachid-Ksentini, que ces consultations "qui se poursuivront" ont permis la tenue de "32 rencontres avec des parties au pouvoir et dans l'opposition" ainsi qu'avec des citoyens et citoyennes.

Un écho positif, des positions de soutien et d'autres susceptibles d'évoluer ont été obtenus au terme de cette initiative visant à organiser une conférence nationale souveraine réu-



nissant toutes les parties autour d'un ordre du jour consensuel et sans conditions préalables" afin de trouver des solutions aux problèmes du pays, a souligné le premier secrétaire national du FFS.

L'évaluation de cette première phase de consultations "n'est pas encore définitivement arrêtée", a encore indiqué

## SAÂDANI À ORAN

### Le FLN ouvert au dialogue "constructif" avec toutes les formations politiques

Le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Amar Saâdani, a déclaré hier à Oran que son parti est "ouvert" au dialogue "constructif" avec toutes les formations politiques du pays.

"Le FLN tend la main à toutes les formations politiques, y compris celles dites d'opposition, pour peu que le dialogue soit constructif", a affirmé Saâdani lors d'une conférence régionale réunissant les cadres et militants de son parti au Centre des conventions (CCO) Mohamed-Benahmed.

"Le dialogue doit être constructif, au seul service de la nation et des intérêts suprêmes du peuple algérien", a souligné le SG du FLN



après avoir réitéré le soutien de son parti au président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

M. Saâdani a évoqué, dans ce cadre, les réalisations "d'envergure" qui ont vu le jour à la faveur du programme de développement initié par le président de la République,

citant entre autres les infrastructures de base, les établissements scolaires et universitaires.

Par ailleurs, il souligné que son parti demeure "mobilisé" afin d'oeuvrer avec tous les Algériens pour défendre les acquis et la stabilité du pays".

## SAHLI À BOUMERDÈS

### L'ANR salue l'initiative du consensus national proposée par le FFS

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a affirmé hier à Boumerdès que son parti saluait l'initiative du consensus national proposée par le Front des forces socialistes (FFS).

S'exprimant à l'ouverture d'une conférence régionale-Centre des cadres de son parti, M. Sahli a expliqué que le soutien de son parti à cette initiative est dicté par le fait qu'elle "repose sur le refus du monopole et de l'exclusion", et "consacre les principes du dialogue ouvert à toutes les parties œuvrant pour l'intérêt de l'Algérie".

Il a ajouté que son parti a proposé, durant la rencontre de concertation consacrée à l'examen de cette initiative, de définir "certains référents et principes sur lesquels doit reposer l'initiative du consensus national", à l'instar de la "Proclamation du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 qui unit tous les Algériens".



Il s'agit, a-t-il précisé, de "se référer à la volonté du peuple dans toutes les affaires le concernant, de faire prévaloir l'intérêt national sur l'intérêt individuel et partisan, de parachever le processus de réalisation des réformes politiques initiées par le président de la République, d'élargir le cercle des concertations dans la prise des

décisions et de réduire les différences économiques et sociales".

Le secrétaire général de l'ANR, à cette occasion, exprimé "son rejet de toutes les initiatives politiques proposées dernièrement sur la scène nationale" car reposant, selon lui, sur "l'exclusion du pouvoir et des partis le soutenant du dialogue".

"Le consensus national est une nécessité à consacrer, car son absence constitue un risque pour la stabilité, l'unité et l'avenir de l'Algérie, au vu des grands défis extérieurs et internes auxquels elle fait face", a soutenu M. Sahli.

Reitérant le soutien de son parti au programme présidentiel, il a exprimé sa satisfaction à l'égard du message adressé, dernièrement, par le président de la République à la rencontre sur "L'Évolution du droit constitutionnel en Afrique", notamment dans son volet relatif à "son réengagement à réviser la Constitution".

## TOUATI À BLIDA

### Le FNA pour une révision de la Constitution par voie référendaire

Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a réitéré hier à Blida le soutien de son parti à une révision de la Constitution par voie référendaire.

"Nous sommes pour une révision de la présente Constitution par un recours à la volonté du peuple, et non au Parlement", a souligné M. Touati, à l'ouverture d'une rencontre des cadres des wilayas du Centre de son parti, à la salle Mohamed-Touri.

Il a estimé que le peuple algérien devrait être consulté sur "la nature du régime politique qu'il souhaiterait avoir (présidentiel, semi-présidentiel ou parlementaire)", expliquant que la "souveraineté nationale doit être entre les mains du peuple, qui l'exerce ainsi en toute démocratie".

M. Touati, qui a également estimé que l'Algérie "est aux portes d'une crise économique à l'orée de l'année 2015, si jamais



elle est admise à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)", a lancé un appel aux Algériens pour se mobiliser et compter sur eux-mêmes, en exploitant les ressources de leur pays et par la création d'emplois et d'une richesse durable, qui leur permettra de se libérer de la dépendance économique et de créer un Etat, tel que "révélé par les chouhadas".

## ENTRETIEN ACCORDÉ PAR LA MINISTRE DE LA POSTE ET DES TIC À L'APS

# La certification électronique va «bouleverser» l'économie algérienne

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri, a accordé un entretien à l'APS axé notamment sur le projet de loi sur la signature et la certification électroniques en cours d'examen à l'Assemblée populaire nationale (APN).

**Madame la ministre, vous venez de présenter le projet de loi sur la signature et la certification électroniques à l'APN. Pouvez-vous nous le décrire ?**

Le présent projet de loi vise la mise en place d'un cadre légal pour la prise en charge des aspects juridiques, organisationnels et techniques permettant l'instauration d'un climat de confiance propice à la généralisation et au développement des échanges électroniques entre tous les utilisateurs dans les domaines du e-commerce et e-banking par exemple.

La certification électronique et de signature sont deux concepts différents mais très liés.

La signature électronique est la dématérialisation de la signature

manuscrite au moyen d'un dispositif technique afin de garantir l'authentification de l'identité du signataire.

Par contre la certification électronique est l'ensemble des procédures permettant: la gestion des certificats électronique, leur délivrance et leur révocation (ces certificats sont utilisés pour la vérification des signatures électroniques), l'horodatage qui permet de définir de manière fiable l'heure exacte de chaque transaction (grâce à l'horodatage on peut, par exemple, à laquelle un soumissionnaire a envoyé une offre en version électronique) et le chiffrement (cryptage des données). En complément, l'activité d'archivage renforce la certification électronique.

**Concrètement, comment se matérialisera le climat de confiance ?**

Ce climat de confiance se matérialise par la mise en place d'un schéma de confiance national devant garantir la prise en charge des exigences de sécurité, de disponibilité, de contrôle, d'interopérabilité (échanges entre les acteurs) et de flexibilité (ajout d'acteurs).

Parmi les différents modèles existants dans le monde, l'Algérie a opté pour un schéma hiérarchique. Ce schéma comporte une autorité nationale de certification électronique et deux entités prenant en charge, respectivement, l'activité de certification électronique pour la branche gouvernementale et pour la branche économique. Ce modèle

organisationnel s'appuie aussi sur des entités périphériques chargées notamment de l'audit et de l'homologation.

**Quel est le rôle de chacune des autorités citées précédemment ?**

L'Autorité nationale, créée auprès du Premier ministre sous la forme d'une autorité administrative indépendante, définit la politique nationale de la certification électronique. Elle est chargée de la promotion de l'utilisation et le développement de la signature et la certification électroniques et a pour mission de garantir la fiabilité de leurs usages. Elle chapeaute deux autorités

subordonnées : L'autorité de certification gouvernementale, créée auprès du ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, encadre la gestion des certificats utilisés dans les échanges électroniques entre

administrations (dématerrialisation des correspondances entre les départements ministériels), entre l'administration et les entreprises (exemple du Centre national des registres de commerce qui délivre les registres de commerce électronique) et entre l'administration et les citoyens, comme par exemple le retrait des documents d'état civil à distance.

La délivrance des certificats électroniques dans la branche gouvernementale sera assurée par des tiers de confiance validée par l'autorité gouvernementale.

L'autorité de certification économique est confiée à l'Autorité de régulation de la Poste et des télécommunications (ARPT). Elle encadre la gestion des certificats utilisés dans les échanges électroniques entre les entreprises contrats électroniques entre entreprises), entre l'entreprise et le citoyen (exemple du e-commerce) et entre les citoyens (exemple d'échange de mails signés et certifiés).

La délivrance des certificats électroniques dans la branche économique sera assurée par des prestataires de services de certification



Mme Zohra Derdouri, ministre de la Poste et des TIC

**LE POINT D'ÉCHANGE INTERNET GIX OPÉRATIONNEL DÉBUT 2015 EN ALGÉRIE**

électronique bénéficiant d'une autorisation de prestation du service de certification électronique.

**Est-ce que la prestation de services de certification électronique est strictement réservée aux entités publiques et gouvernementales ?**

Pas du tout. L'activité de prestation de services de certification électronique dans la branche économique est une activité concurrentielle et, par conséquent, ouverte aux entreprises de droit privé et public qui doivent satisfaire aux conditions d'éligibilité figurant dans la loi et dans le cahier des charges.

Le cahier des charges y afférent est en cours d'élaboration.

**Par quel moyen ces autorités peuvent-elles encadrer cette activité ?**

Il y a lieu de savoir que chacune des autorités subordonnées est chargé d'auditer de manière périodique les tiers de confiance en ce qui concerne l'autorité gouvernementale et les prestataires de services de certification électronique en ce qui concerne l'autorité économique. De plus elles sont chargées de valider et de veiller à l'application des politiques de certification des tiers de confiance et des prestataires de services de certification électronique.

De surcroit les prestataires de

services de certification électronique sont soumis à un cahier des charges, dont le respect est régulé par l'autorité économique.

Le projet de loi prévoit, en outre,

de non respect des conditions et des règles d'utilisation de la certification électronique. Les cas de litige ou les détails concernant des manquements sont précisés dans le cahier des charges.

**Quel est la démarche suivie pour l'élaboration du texte de loi ?**

L'introduction de la certification électronique a été consacrée par deux séminaires qui ont permis de mieux l'appréhender. L'idée d'un groupe de travail est apparue pour faire participer tous les secteurs qui avaient déjà entamé l'activité du certification électronique.

Deux approches ont émergé : soit

mettre en place l'organisation de la certification électronique, soit mettre en place un cadre juridique et réglementaire duquel découlera toute l'organisation. Le choix s'est porté sur la seconde approche qui donne une valeur probante à la signature électronique et garantit les droits de chaque citoyen et acteur socio-économique et définit clairement les obligations.

C'est dans ce contexte qu'un groupe de travail composé de représentants de plusieurs départements ministériels et institutions de l'état a été installé. Ce groupe est composé de représentants de la présidence de la République, des ministères de la Défense nationale, de l'Intérieur et des Collectivités locales, de la Justice, des Finances, de la Poste et des Technologies de l'information

et de la communication, des services de sécurité (Direction générale de la Sécurité nationale et Haut-Commandement de la Gendarmerie nationale), ainsi que de l'Autorité de régulation de la Poste et des télécommunications. Il y a lieu de relever que ce projet de loi a été bien mûri et que son élaboration a duré plus d'une année durant laquelle il a été procédé à la réalisation de plusieurs études et benchmark internationaux.

**Quels sont les moyens mis en place par le ministère pour faire réussir ce projet ?**

Beaucoup de moyens sont mobilisés par les pouvoirs publics pour l'acquisition des équipements, le transfert technologique en la matière, la construction des sièges techniques des autorités, la formation des experts dans le domaine et la sensibilisation des acteurs socioéconomiques et des citoyens.

**LE DÉPLOIEMENT DE LA 3G EN ALGÉRIE EST «SATISFAISANT»**

**Quand pourra-t-on utiliser le premier certificat issu de l'autorité algérienne ?**

Il faut savoir qu'avant de commencer à produire des certificats, il y a lieu d'élaborer les textes d'application, d'aménager ou de construire les locaux techniques des autorités et d'acquérir les équipements nécessaires. Toutes ces étapes nécessiteront au minimum deux ans et demi à partir de la date de promulgation de la présente loi. Toutefois, la certification électronique existe déjà en Algérie notamment dans les échanges interbancaires à travers, par exemple, l'utilisation des cartes magnétiques.

**VODAFONE INTÉRESSÉ PAR LE MARCHÉ TÉLÉPHONIQUE ALGÉRIEN**

La certification électronique se fait actuellement avec des partenaires étrangers. Nous voulons mettre en place en Algérie, dans ce schéma de confiance nationale, une certification électronique maîtrisée et contrôlée par des Algériens.

Il y a des Algériens qui sont en mesure de garantir la sécurisation totale des échanges électroniques dans le pays par l'intermédiaire de la certification électronique.

La certification électronique va bouleverser l'économie algérienne et apporter beaucoup de changements dans les habitudes du citoyen.

Par Abderrachid Basta/APS

## ÉDUCATION

### Mme Benghebrit souligne l'importance de la formation pour un enseignement de qualité

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit a souligné hier à Alger l'importance de la formation continue des enseignants pour assurer un enseignement de qualité aux élèves, notamment ceux du primaire et du collège. «Il est très important d'assurer une formation continue aux enseignants pour parvenir à dispenser un enseignement de qualité aux élèves», a déclaré Mme Benghebrit à la presse lors d'une visite au lycée des Bannas-

niers (Est d'Alger), en marge de la clôture de l'examen final de la promotion des professeurs d'enseignement moyen (PEM) et des maîtres d'écoles primaires (MEP). Elle a assuré que ceux qui n'obtiendraient pas cet examen auront la possibilité de le repasser à partir de janvier prochain avec une session de rattrapage de 3 mois, précisant que cette formation n'était pas une «corvée» mais plutôt pour le bien des enseignants et des élèves. La mi-

nistre de l'Education a ajouté qu'il restait 4.000 enseignants qui ne se sont pas inscrits au concours de promotion, précisant qu'ils avaient jusqu'à 2015 pour le faire, sinon ils perdraient la possibilité d'avoir un grade supérieur. «Vous avez fait preuve de responsabilité et de sens de la rigueur en acceptant de vous soumettre à cette formation pour avoir un grade supérieur», s'est-elle félicitée.

APS

LE P<sup>R</sup> TAHAR RAYANE, CHEF DE SERVICE NÉPHROLOGIE AU CHU NAFISSA-HAMOUD ET DIRECTEUR DE L'INSTITUT DU REIN DE BILDA, LE P<sup>R</sup> MOHAMED BENABADJI, NÉPHROLOGUE AU CHU DE BENI MESSOUS, LE D<sup>R</sup> ZERDOUNI, NÉPHROLOGUE ET LE D<sup>R</sup> BRAHIM SAÂDAOUI, PÉDIATRE AU CHU PARNET, INVITÉS HIER DU FORUM DE DK NEWS

# Ni la religion, ni les textes n'interdisent les dons d'organes



PH. MAJID NÄF KACI

**Au lieu de prises en charge à l'étranger, faire venir des équipements avec les spécialistes pour un transfert de maîtrise. Zéro don zéro greffe.**

Said Abjaoui

Les instruments d'encadrement et d'encouragement à des dons d'organes existent, les volontés politiques existent, les compétences nationales médicales existent. La religion musulmane n'est absolument pas contre, les textes, s'ils ne les autorisent pas expressément, ne les interdisent pas non plus, mais il n'y a pratiquement pas de donneurs d'organes alors c'est l'impass

**Le diabète et l'hypertension sont les causes principales de la maladie du rein**

C'est un thème récurrent. Beaucoup a été fait en matière de prise en charge, mais la pénurie d'organes est une réalité. Pour ce qui concerne le rein, insuffisance rénale et dons d'organes sont deux concepts qui sont faits pour s'accompagner. Insuffisance rénale implique l'attitude à bénéficier d'une greffe de reins. Et dons d'organes implique une disponibilité de reins à prélever sur des volontaires donneurs ou

sur des cadavres ou morts encéphaliques. Mais à ce niveau il y a un problème. Zéro donneur implique zéro greffe. C'est ce que nous disent l'ensemble des éminents professeurs invités hier au forum de DK News.

Il y avait les professeurs Tahar Rayane, chef de service néphrologie au CHU Nafissa Hamoud (ex-Parnet) et directeur de l'Institut national du rein de Blida, Mohamed Benabadjji, néphrologue au CHU de Beni Messous, le Dr Zerdouni, néphrologue au CHU Nafissa Hamoud, le professeur Brahim Saâdaoui, pédiatre au CHU Nafissa Hamoud. La conférence débat a porté sur le thème «Le don d'organes».

Régulièrement, les invités d'hier rencontrent la presse pour sensibiliser sur les dons d'organes, de reins plus particulièrement. Il n'y a pas de problème de greffe, mais de problèmes de dons d'organes en général.

Pourquoi n'arrivons-nous pas à faire bouger les choses? Dons d'organes sur cadavres. Les familles ne sont pas disponibles en raison de l'ambiance de deuil. Question très difficile car il y a la perte d'un être cher. A 90%, les membres des familles disent non. On a l'impression d'un vol d'organes.

Il faut bien le dire, la presse parfois ne rend pas service à la bonne cause, celle d'une sensibilisation des populations aux dons d'organes car elle rapporte des faits divers tels le vol d'organes. Nous pouvons dire qu'en Algérie, il n'y a pas de greffes d'organes clandestines.

La sensibilisation dure depuis 20 ans, et pas de résultats. Rien à faire, les Algériens veulent prendre et ne rien donner.

La société algérienne a-t-elle

ganes sur cadavres.

**L'institut du rein a connu des problèmes de retard. Retard pour l'ouverture, équipements en retard, imagerie médicale en retard, prélevement sur cadavres : zéro, d'où l'intérêt de faire des campagnes de sensibilisation.**

Zéro

greffe par conséquent.

Les objectifs 200 greffes à réaliser pour l'année 2014 ne seront nullement atteints. 32 greffes ont été réalisées à Parnet au premier semestre 2014, ce qui est loin d'atteindre les objectifs. 20 greffes ont été réalisées au CHU Beni Messous. 9000 sont sur une liste d'attente et toujours pas de donneurs. 1000 patients sont pris en charge en hémodialyse. Car pas de reins. Le diabète et l'hyper-tension sont les causes principales de la maladie du rein.

La maladie du rein peut permettre une survie jusqu'à 30 ans, alors que compte tenu des moyens, pas des moyens techniques car la volonté politique existe, mais de disponibilités de donneurs chaque patient devrait attendre 60 ans, ce qui est biolo-

**Nous disposons d'environ 300 centres d'hémodialyse, relevant des deux secteurs, public et privé.**

giquement impossible.

Pour ce qui des donneurs vivants (parents), il y a un retard dans le bilan à faire. L'institut du rein a connu des problèmes de retard. Retard pour l'ouverture, équipements en retard, imagerie médicale en retard, prélevement sur cadavres : zéro, d'où l'intérêt de faire des campagnes de sensi-

bilisation. Tous les efforts étaient portés sur le cancer (survie) et moins sur les greffes de reins (retour à la vie normale). Don du foie, zéro, du pancréas zéro. Il y a une agence nationale de dons, mais impossible à remplir la mission de récolte.

Le directeur n'est pas désigné depuis le départ de l'ancien.

Il y a des pays comme l'Iran qui ont pratiquement bien avancé en matière de recueil de dons. Méthode? Donnant, donnant. Logement contre don.

**2/3 des donneurs sont des femmes. La greffe n'est pas une aventure médicale, mais une certitude car le taux de succès est de 100%.**

En Grande-Bretagne, le donneur est priorisé, et chacun des membres de sa famille est priorisé quand un membre a besoin d'un organe. Pourquoi ne pas s'en inspirer en Algérie en facilitant au donneur ou à sa famille l'accès à un bien?

Ce ne sont pas les morts subites qui ont manqué. Séisme d'El Asnam : 3000morts. Chaque année, on enregistre environ 4500morts sur les routes. Il faut trouver une solution.

**S'agit il d'un échec de la communication ?**

L'ancien directeur de l'agence nationale pris (volé) à la fois les dossiers des patients (150) et même des équipements. Un écrit a été fait au ministère.

Pour la communication, personne n'a aidé pour faire un spot à la TV. On demande 500 000 DA pour un spot de 30 secondes.

Nous disposons actuellement d'environ 300 centres d'hémodialyse, relevant des deux secteurs, public et privé.

Les campagnes de sensibilisation aux dons d'organes n'ont pas

été fructueuses. La société a changé. Ce n'est plus le père qui décide mais la mère. Le discours doit changé. Tout le monde doit s'y mettre et aucune rencontre n'est de trop. 2/3 des donneurs sont des femmes. La greffe n'est pas une aventure médicale, mais une certitude car le taux de succès est de 100%.

En termes d'argent, la dialyse est coûteuse par rapport à la greffe. Surtout la gestion familiale d'un malade qui nécessite une greffe est pénible. Deux contraintes : la première est que le malade ne parvient au service qu'en phase terminale, alors même que la famille n'est pas prête. La proportion des jeunes qui ont besoin d'une greffe nécessite d'élargir le cercle des donneurs.

La maladie génère le cancer du foie et quand il y a apparence de cancer du foie, les parents sont prêts à donner.

Il faut éviter les maladies héréditaires en ne se mariant pas entre cousins germains et même dans la famille. Il y a des enfants de moins de dix ans qui ont besoin de greffes combinées, par exemple une partie du foie et un rein. La solution ne doit pas être la mort.

Il faut une prise en

**Il faut éviter les maladies héréditaires en ne se mariant pas entre cousins germains et même dans la famille.**

charge à l'étranger. Pas encore d'expérience en la matière en Algérie. Pourquoi ne pas faire venir en Algérie des médecins expérimentés avec les équipements adéquats comme cela a été fait pour le défunt Boumediene. Les Algériens profiteraient des équipements et de l'expérience de leurs collègues étrangers.

# Un problème d'ordre culturel

Par Sonia Belaïdi

Le don d'organe en Algérie est un problème d'ordre culturel et non un problème médical ou religieux, se sont accordés à dire, hier, des spécialistes médicaux dans divers domaines.

Pour les médecins intervenants, à l'occasion d'une conférence-débat sur le don d'organes organisée au Forum du quotidien DK News, la communication et la sensibilisation sur le sujet sont d'une importance capitale pour changer les mentalités sur la question.

« Nous avançons à petits pas en Algérie et nous avons besoin de l'appui des pouvoirs publics pour lancer une dynamique qui permet de casser les tabous sur le prélèvement d'organes sur les cadavres », a indiqué, le directeur de l'institut du rein, Dr Tahar Rayane, qui est aussi chef de

service néphrologie au CHU Nafissa Hamoud (ex-Parnet).

Le directeur de l'institut du rein de Blida a relevé que l'Algérie fait face à une pénurie d'organe et que la liste des patients nécessitant un don est en nette augmentation.

## Le donneur familial apparenté

Actuellement les seuls volontaires au don sont les familles des patients atteints d'insuffisance rénale ou d'insuffisance hépatique, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le chef de service néphrologie au CHU Beni Messous, Pr Mohamed Benabadjia, a mentionné qu'il est nécessaire de s'adapter à l'environnement et à la société algérienne.

Il a estimé dans ce sens qu'il est impératif de s'accommoder à la société algérienne et faire un travail de proximité impliquant plusieurs acteurs afin de faire

évoluer les choses dans un sens positif. L'intervenant a aussi rappelé que la greffe du rein par exemple coûte moins cher que la dialyse chez les personnes atteintes d'insuffisance rénale, recommandant ainsi de rompre progressivement la hantise qui entoure le prélèvement d'organe chez le mort en état encéphalique (à cœur battant).

## Amélioration de la qualité de vie des malades

En outre, la qualité de vie des personnes greffées est meilleure que celle des dialysées, a-t-il ajouté.

De son côté, le chef de service néphrologie au CHU de Bab El Oued, Pr Faizi Zerdoumi, a mis en évidence les causes de l'insuffisance rénale, mentionnant l'aspect génétique et familiale de la maladie liée aux mariages consanguins.

Elle a de plus spécifié que les malades arrivent aux éta-

bissements de soins dans un état de la maladie avancée et échappent aux maillons de la prévention.

A ce sujet, le Pr Zerdoumi a insisté sur le renforcement des actions de prévention et sur la prise en charge précoce des maladies pour éviter les complications et l'aggravation des troubles.

Concernant le don d'organe chez l'enfant, le Dr Brahim Saadaoui, pédiatre au sein du CHU Nafissa Hamoud, a précisé qu'il devait être prioritaires en matière de greffe.

Il a ce titre recommandé d'améliorer la formation continue des médecins pour réussir la greffe chez l'enfant, notant que cet acte médical réussissait rarement.

Par ailleurs et s'agissant du point de vue religieux sur la question, la religion musulmane n'interdit pas le don d'organes aux fins de sauver des vies.

PH. MADJID NAÏT KACI



## Le consentement explicite du citoyen doit être formulé clairement (association)

Le consentement explicite du citoyen pour le don d'organes doit être formulé clairement de son vivant pour le prélèvement éventuel de ses organes après sa mort, a indiqué, la présidente de l'association du don d'organes Biliba, Dr Radia Kraiba.

« Un débat sur le don d'organes est vivement souhaité au sein des familles pour expliciter la position de tout un chacun sur la question du don d'organes et pouvoir, le cas échéant, prélever les organes d'un individu après sa mort », a précisé le Dr Kraiba, lors d'une conférence de presse sur le don d'organes.

L'avis des citoyens sur le don d'organes doit être clair et formulé, a ajouté la présidente de l'association Biliba, précisant que les familles des défunt doivent respecter les vœux des morts

et ne pas s'opposer aux prélevements. Elle a souligné à ce propos que 89 % des citoyens sont consentants pour donner leurs organes, selon un sondage effectué durant l'année 2014 et qui a touché différentes catégories de la population dans plusieurs villes du pays.

Il ressort également de ce sondage que les personnes interrogées ne sont pas très bien informées sur les démarches à suivre pour manifester leurs opinions sur le sujet d'où la nécessité de la multiplication des journées de sensibilisation.

Pour ce faire, la vice-présidente de l'association, Abderezak Zebboudj, a expliqué que les citoyens désirant faire don de leurs organes devaient se munir d'une carte de donneur, disponible dans tous les centres de soins de référence.

La carte de donneur n'a certes pas de valeur juridique mais définit clairement le voeu du citoyen, a-t-il explicité, appelant dans ce sens les familles des défunt à ne pas s'opposer à la volonté des personnes décédées. Pour encadrer les familles des victimes, il a suggéré l'amélioration des conditions d'accueil des familles des morts dans les établissements hospitaliers et d'attendre le moment opportun avant de proposer le prélèvement des organes. La liste d'attente des personnes ayant besoin d'une greffe est actualisée régulièrement selon des critères bien définis pour garantir un accès équitable et anonyme pour tous les malades dans le besoin. En outre, la vice-présidente de la même association, Imene Soufli, a rappelé que tous les organes

peuvent être prélevés sur un cadavre en mort encéphalique (électroencéphalogramme statique) et que seulement la cornée pouvait être prélevée chez le mort cardiaque (électrocardiogramme statique). S'agissant du donneur vivant, elle a informé que le donneur vivant peut essentiellement donner un rein, une partie du foie ou du poumon et des cellules de la moelle osseuse sans que cela n'importe à sa santé. D'un point de vue juridique, la greffe et le don d'organes sont énoncés par la loi 58/05 relative à la protection et la promotion de la santé.

La religion musulmane n'interdit pas le don d'organes dans le but de sauver d'autres vies et la gratuité du don est un principe cardinal.

Sonia B.

## GREFFE À PARTIR DE DONNEUR CADAVÉRIQUE Aucune opération depuis 3 ans !

Le Directeur de l'Institut national du Rein, le Pr Tahar Rayane, a déploré la situation «stagnante» du don et de la greffe d'organes, à partir de donneur cadavérique ou en mort encéphalique, en indiquant qu'aucune opération n'a été effectuée dans ce cadre depuis ces trois dernières années en Algérie. «Il y a actuellement 9000 insuffisants rénaux en attente d'organe. Le nombre de greffe effectué, (exclusivement à partir de donneurs apparentés) ne dépasse pas les 150 opérations alors que les besoins immédiats sont de 1000 greffes par an. A ce rythme-là, il nous faudrait 60 ans pour greffer tous les patients. Le développement de la transplantation à partir de donneur cadavérique constitue une solution idéale pour régler ce problème» a indiqué le Pr Rayane.

R. R.

## 1 dialysé sur 2 est diabétique

D'après le Pr Benabadjia, un malade sur deux qui finit en dialyse est diabétique. «Les diabétiques atteints d'une insuffisance rénale chronique sont pris en charge et suivis au même titre que les autres patients. Ils sont tout d'abord dirigés vers la dialyse péritonéale pendant une période allant de 2 à 5 ans, puis ils sont intégrés dans l'hémodialyse». Pour rappel, il y a actuellement 20 000 insuffisants rénaux chroniques en Algérie dont 800 enfants.

R. R.

## La chute des cours de pétrole met sous pression l'ensemble des matières premières

La chute des prix du pétrole a mis sous pression l'ensemble des matières premières, entraînée par la décision jeudi de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) de laisser inchangé son plafond de production, malgré la surabondance d'offre sur le marché.

Cette dégringolade a laissé de marbre l'ensemble des matières premières, les investisseurs décidant de se délester de leurs positions dans ce secteur. Les prix du pétrole ont fini la semaine sur une nette baisse après la décision de l'Opep de ne pas réduire sa production. Le baril de Brent échangé à Londres est passé sous la barre symbolique des 70 dollars pour la première fois depuis quatre ans et demi, tombant vendredi jusqu'à 69,78 dollars le baril sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, son niveau le plus faible depuis le 26 mai 2010, contre 79,56 dollars une semaine plus tôt.

Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en janvier sur le New York Mercantile Exchange (Nymex) s'est établi à 66,15 dollars, son plus bas niveau depuis 2010, contre 75,80 dollars le vendredi précédent.

Les prix du cacao et du café ont légèrement progressé tandis que le sucre s'est un peu affaissé, lors d'une semaine marquée par de faibles volumes d'échanges en raison des congés de la fête de Thanksgiving aux Etats-Unis. Les prix du sucre ont évolué dans une fourchette étroite, terminant en très légère baisse dans un marché souffrant toujours de la surabondance d'offre.

Le marché mondial du sucre a connu quatre saisons consécutives d'excédent d'offre, entre 2010/11 et 2013/14, ce qui a porté les stocks mondiaux à des niveaux très élevés. Toutefois, le marché devrait être presque équilibré cette saison (léger surplus de 473.000 tonnes) avant d'entrer en déficit la saison prochaine (2015/16), selon les estimations de l'Organisation internationale du sucre (ISO).

A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en mars valait 413,80 dollars, contre 417,50 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en mars valait 15,91 cents, contre 15,96 cents sept cours auparavant.

Les cours du café ont évolué dans une fourchette étroite s'orientant tout de même à la hausse dans un marché toujours inquiet de l'apparition d'un déficit d'offre sur le marché mondial. A Londres, la tonne de Robusta pour livraison en janvier valait 2.094 dollars, contre 2.070 dollars vendredi précédent. A New York, la livre d'Arabica pour livraison en mars valait 192,80 cents, contre 188,85 cents sept jours auparavant.

Les cours du cacao, qui s'étaient stabilisés à la suite d'une forte chute, sont repartis en légère hausse cette semaine, atteignant vendredi des plus hauts depuis deux semaines. Sur le Liffe de Londres, la tonne de cacao pour livraison en mars valait 1.901 livres sterling vendredi, contre 1.869 livres sterling le vendredi précédent. Sur le ICE Futures US de New York, la tonne pour livraison en mars valait 2.862 dollars, contre 2.821 dollars sept jours plus tôt.

Les cours du blé ont été tirés vers le haut à Chicago par des conditions météorologiques en Russie, en Ukraine ou aux Etats-Unis faisant craindre des dommages sur les récoltes. Les prix du maïs ont aussi progressé tandis que ceux du soja ont reculé.

Le boisseau de blé pour la même échéance, le contrat le plus actif en ce moment, s'est établi à 5,7850 dollars contre 5,5350 dollars en fin de semaine dernière (+ 4,51%). Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en mars, le plus échangé désormais sur le marché, a terminé vendredi à 3,8875 dollars contre 3,8525 dollars vendredi dernier (+ 0,91%).

Le boisseau de soja pour livraison en janvier, le contrat le plus échangé, a clôturé à 10,1600 dollars contre 10,3900 dollars il y a une semaine (-2,21%). L'or a bénéficié en début de semaine de signes encourageants pour la demande de métal jaune en Asie, mais a ployé vendredi alors que le marché parie sur un "non" au référendum sur l'or de la banque centrale suisse.

Les électeurs suisses doivent se prononcer dimanche sur une initiative visant à interdire à la BNS de vendre ses réserves d'or et à lui imposer d'en détenir au moins 20% dans son portefeuille (contre 7% actuellement). Sous pression, l'once d'or a atteint vendredi sur le London Bullion Market, 1.182,75 dollars vendredi, contre 1.203,75 dollars le vendredi précédent. L'once d'argent a clôturé à 15,97 dollars, contre 16,30 dollars il y a sept jours. Les prix des métaux industriels échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont brutalement chuté en fin de semaine, entraînés entre autres par la baisse des cours de l'or noir. Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 6.427,50 dollars vendredi, contre 6.739,75 dollars le vendredi précédent, l'aluminium valait 2.025 dollars la tonne, contre 2.061,25 dollars, le plomb valait 2.030 dollars la tonne, contre 2.063 dollars, l'étain valait 20.140 dollars la tonne, contre 20.295 dollars, le nickel coûtait 16.240 dollars la tonne, contre 16.463 dollars et le zinc valait 2.221,25 dollars la tonne, contre 2.302 dollars.

# Tassili Airlines admise à l'Association internationale du transport aérien

La compagnie aérienne nationale Tassili Airlines (TAL) est devenue, depuis jeudi dernier, membre de l'Association internationale du transport aérien (IATA), a appris hier l'APS auprès de TAL. L'IATA (International Air Transport Association) "a accepté l'adhésion de TAL en tant qu'opérateur mondial, l'introduisant sur la scène des organisations aéronautiques internationales", souligne le responsable de la communication auprès de cette compagnie, Karim Bahard. Filiale à 100% du groupe Sonatrach, Tassili Airlines est, désormais, "membre du prestigieux cercle des compagnies aériennes internationales à travers son adhésion à l'IATA regroupant quelques 240 compagnies aériennes dans le monde, soit 84% de l'ensemble du trafic mon-



dial", précise le même responsable.

Début novembre en cours, TAL avait aussi obtenu son certificat d'adhésion à l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRA), lui conférant une dimension africaine, et avait également adhéré, en 2012, à l'Organisation arabe des

transporteurs aériens (AACO). Elle a renouvelé, récemment et pour la troisième fois, sa certification au label international de qualité IOSA délivré par l'IATA.

L'obtention de l'accord de la Direction de l'aviation civile et de la météorologie (DADM) auprés du ministère des Trans-

## PROJET DE LOI SUR LA PÊCHE Réorganisation de la profession et durcissement des sanctions

Par Meriem Chraïdia



Un projet de loi sur la pêche a été élaboré pour réorganiser la profession et durcir les sanctions liées à la pêche illicite dont essentiellement celle du corail, dans le but de mettre de l'ordre dans ce secteur et préserver les ressources halieutiques. Ce projet de texte, dont l'APS a obtenu une copie, introduit de nouveaux instruments pour le développement des activités de pêche et d'aquaculture dans le cadre du principe d'une «pêche responsable» et de la protection de la ressource et de l'environnement marins. Ces instruments concernent la mise en place des plans d'aménagement et de gestion des pêcheries, l'action participative des professionnels dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques du secteur, les systèmes de surveillance à distance des navires de pêche par la géolocalisation ainsi que l'aménagement des zones d'activités aquacoles. Les concepteurs du projet de loi, qui sera présenté prochainement en séance à l'APN, insistent particulièrement sur le corail dont la haute valeur marchande sur le marché international et les moyens de pêche rudimentaires utilisés par les braconniers ont démultiplié sa pêche illicite.

Les nouvelles dispositions de ce texte, qui modifie et complète la loi de juillet 2001 relative à la pêche et à l'aquaculture, «interviennent dans la perspective de la reprise des activités de pêche au corail dès 2015 et contribuent à réglementer les activités d'exploitation», explique à l'APS le directeur des

études et d'investissements au ministère de la Pêche et des ressources halieutiques, Brahim Roudane. A ce propos, il assure que cette adaptation du cadre législatif facilitera la mise en œuvre du programme aquapêche 2020 qui prévoit de doubler la production actuelle à 200.000 tonnes et de créer plus de 30.000 emplois productifs dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture.

Quant aux sanctions prévues par le projet de loi, elles vont d'un emprisonnement de trois à cinq ans et des amendes variant entre 200.000 DA et 20 millions de DA selon le degré de gravité de l'infraction.

### Les plus lourdes peines appliquées aux infractions à la pêche au corail

Les plus lourdes peines concernent les infractions liées à la pêche au corail s'appliquant aux personnes qui le pêchent sans concession ou celles qui ne tiennent pas de registre de plongée, ou qui dépassent le quota annuel autorisé ou qui n'importe le corail à l'état brut ou semi fini.

Ces peines vont d'un emprisonnement de 6 mois à 5 ans et d'une amende oscillant entre 10 millions et 20 millions de DA. Pour ce qui est des sanctions applicables à la pêche

du poisson et à l'aquaculture, le texte prévoit un emprisonnement de 3 à 5 ans et/ou une amende de 500.000 DA à 2 millions de DA quiconque détient, à bord du navire, des substances chimiques, des matières explosives, notamment la dynamite, l'appât毒ique et des procédés d'électrocution, pouvant affaiblir ou détruire les ressources biologique et les milieux aquatiques.

Une amende de 500.000 DA à 1 million de DA est prévue pour qui, quiconque pêche à l'aide d'une arme à feu. Le projet de loi interdit aussi la capture, la détention, le transport, la mise en vente, l'entreposage ou le traitement de produits de pêche n'ayant pas atteint la taille marchande.

Est également puni d'une amende de 500.000 DA à 1 million de DA quiconque n'équipe pas son navire de pêche d'une balise de positionnement, et porte atteinte à cette balise. Le ministère de la Pêche et des ressources halieutiques oeuvre actuellement à mettre en vigueur 14 plans d'aménagement des pêcheries pour les wilayas du littoral et 29 zones d'activités aquacoles ainsi que la réalisation de 350 projets d'aquaculture marine et continentale, et à tripler le chiffre d'affaires de ces activités, avance M. Roudane.

Selon lui, le ministère accompagnera la réalisation de près de 5.000 projets d'investissements privés dans les différentes filières, et envisage de réaliser 18 projets de développement de ports et abris de pêche ainsi que 7 plages d'échouages.

APS

# La décision de l'Opep compromet l'expansion du schiste mais affecte les producteurs

**La décision de l'Opep de maintenir le plafond de sa production pour préserver ses parts de marché, compromet l'expansion du pétrole de schiste, met à mal les producteurs d'hydrocarbures dont les réserves de change dépendent fortement de leurs revenus pétroliers mais relève de 0,7% le Produit intérieur brut mondial, selon les analystes.**

La décision de l'Opep, prise jeudi à l'issue d'une réunion à Vienne, a remis radicalement les choses en cause pour le marché pétrolier mondial, souligne la banque Barclays dans une note d'analyse. Elle va permettre à la hausse des stocks mondiaux de se poursuivre grâce à une augmentation de 1,49 million de barils/jour de la production des producteurs non-Opep.

La production de pétrole et de gaz liquide de schiste américaine a en effet explosé ces dernières années, imposant une nouvelle donne au marché mondial: les Etats-Unis se retrouvent maintenant concurrents directs de l'Arabie saoudite et de la Russie pour la place de premier producteur mondial d'hydrocarbures.

«L'Opep lance clairement le signal qu'elle ne portera pas toute seule le fardeau de l'ajustement du marché et cette décision place la responsabilité sur les épaules des autres producteurs, y compris Américains», affirme Barclays, en ajoutant «à vous de jouer l'Amérique!».

Le vice-président de l'Association des producteurs de pétrole indépendants américains (IPAA), Fred



Lawrence, concède que les producteurs américains vont devoir baisser leur production face à la nouvelle situation sur le marché et que les nouveaux projets pourraient tomber à 200/300 au lieu des quelque 1.500 envisagés.

«Beaucoup de compagnies vont ajuster leur dépenses d'exploitation dans les deux prochaines semaines», prévoit-il. Les forages les plus coûteux vont être mis en veilleuse dans les régions de production de schiste comme le gisement Bakken dans le Dakota du Nord et celui de Tuscaloosa Trend en Louisiane.

Mais dans d'autre cas, comme celui du bassin Permian à cheval sur le Texas et le Nouveau-Mexique, les producteurs indépendants ont les reins financiers plus solides que ce qui est généralement admis. Beaucoup d'entre eux tirent aussi leurs ressources de la production de gaz naturel qui n'est pas concerné par les décisions de l'Opep. Les coûts de production baissent également en raison des progrès technologiques, souligne-t-il.

«C'est un défi qui va rendre nos producteurs encore plus solides», lance-t-il. La décision de l'Opep affecte néanmoins, les pays dont les ressources financières dépendent de leurs recettes pétrolières. Pour l'analyste de la banque HSBC, «c'est la

moitié du monde émergent qui est concernée» par l'effet négatif de la baisse du prix du baril.

«Le Brésil a lourdement investi dans les infrastructures pétrolières qu'il sera plus difficile d'amortir». Certains pays producteurs comme la Russie et le Venezuela vont vivre des moments difficiles.

«La vraie victime, aujourd'hui, c'est le Venezuela», estime Christopher Dembik, économiste chez Saxo Banque à Paris. Tous les signaux sont au rouge au Venezuela, déjà asphyxié financièrement et dont 96% des ressources en devises proviennent du pétrole.

Après la décision de leur maintien, le président vénézuélien Nicolas Maduro a annoncé vendredi qu'il avait ordonné des coupes budgétaires dans son pays.

La Russie, déjà accablée par les sanctions occidentales et les fuites de capitaux provoquées par la crise ukrainienne, voit sa monnaie tirée vers le bas par la chute vertigineuse des cours du pétrole, dont l'Etat russe tire la moitié de ses revenus. Mais la baisse du prix du pétrole constitue un transfert de richesse des pays producteurs vers les pays consommateurs, à savoir les poids lourds de l'économie mondiale (Etats-Unis, zone euro, Japon, Chine).

Nick Kounis, économiste chez ABN Amro, évalue le coup de pouce aux pays importateurs à 0,7% du Produit intérieur brut mondial. Sur le long terme, le patron de Belaco Capital, prévoit un phénomène d'ajustement exactement inverse, c'est-à-dire un ralentissement des investissements dans les capacités nouvelles et puis une reprise de la demande grâce à des prix sensiblement moins élevés.

## VENEZUELA

### Maduro ordonne des coupes budgétaires suite à la réunion de l'Opep

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a ordonné vendredi des coupes budgétaires après la décision de l'Opep de maintenir ses quotas de production, provoquant un effondrement des prix du pétrole au niveau mondial. J'ai ordonné un certain nombre de coupes dans le budget de la nation", a déclaré le président durant une réunion avec des salariés. Nicolas Maduro a également demandé de "procéder à un examen des traitements et salaires de tous les em-

ployés des ministères, des entreprises publiques, à commencer par le président" et a ajouté qu'il en attendait "une proposition de réduction substantielle des salaires et traitements de la haute direction, des ministres et ministres délégués, des présidents et vice-présidents des entreprises d'Etat". Le Venezuela abrite les plus importantes réserves de brut au monde et est fortement dépendant de ses revenus pétroliers qui représentent 96% de ses rentrées en devises. La

chute du prix du pétrole vénézuélien, qui a perdu un tiers de sa valeur au cours du deuxième trimestre 2014, affecte les rentrées fiscales du pays alors que le poids de sa dette extérieure ne cesse de s'alourdir. Le président a annoncé par ailleurs que son ministre de l'Economie Rodolfo Marco Torre, allait effectuer une visite d'une semaine en Chine pour "approfondir les accords économiques et financiers" existants dans le but de compenser "le manque à

gagner des recettes pétrolières en baisse". M. Maduro a répété vendredi que le Venezuela considérait de manière "ferme" qu'un prix juste du pétrole sur le marché mondial ne devait "pas passer en dessous de la barre des 100 USD" le baril. Cette semaine, le prix moyen des dérivés de pétrole brut vénézuélien s'est établi à 68,08 USD le baril. Pour l'année, le prix moyen a été de 92,76 USD, soit 5,42% de moins qu'en 2013, quand il s'échangeait à 98,08 USD.

### L'euro termine la semaine en baisse face au dollar

L'euro repartait en légère baisse face au dollar vendredi, affecté par la crainte qu'un éventuel plongeon des cours du pétrole n'accentue les pressions déflationnistes dans la zone euro. La monnaie européenne valait 1,2443 dollar vendredi soir, contre 1,2467 dollar jeudi soir. Elle progressait face à la monnaie nippone, à 147,74 yens contre 146,75 yens jeudi, comme le dollar, qui s'échangeait à 118,73 yens contre 117,71 yens. La chute des cours de l'or noir, qui ont dégringolé de plus de 7 dollars à New York et sont passés à Londres sous la barre des 70 dollars le baril, "attire aussi l'attention des cambistes", a souligné un de Wells Fargo. "Le rouble russe, la couronne norvégienne et le dollar canadien, des devises très sensibles aux fluctuations du pétrole, sont toutes plus faibles", a-t-il remarqué. Le rouble est notamment descendu à des niveaux jamais vus face à

l'euro et au dollar. Par ailleurs, "avec des prix du pétrole qui ne semblent pas vouloir cesser leur descente, les pressions déflationnistes vont s'accentuer, renforçant l'hypothèse d'une action de la Banque centrale européenne en décembre ou en janvier", a relevé l'analyste de Western Union Business Solutions. L'euro restait ainsi pénalisé par les inquiétudes persistantes sur la santé de l'économie de l'Union monétaire, alors que les responsables de la BCE multiplient ces dernières semaines les commentaires sur la possible mise en place d'un programme de rachats d'actifs qui pourrait viser des obligations d'Etat de la zone euro. Par ailleurs, le marché était aussi marqué par l'absence vendredi d'une grande partie des investisseurs américains qui profitait du jour férié pour Thanksgiving jeudi pour prolonger leur weekend.

### Poutine juge inévitable la chute des prix du pétrole après la décision de l'OPEP de maintenir le niveau de production

La chute des cours du pétrole brut est une réponse inévitable du marché suite à la récente décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) de maintenir la production à son niveau actuel, a estimé le président russe Vladimir Poutine vendredi.

"Nous avons participé à la réunion de l'OPEP. Il était très clair pour nous que le marché réagirait à l'annonce de l'OPEP sur le maintien de sa production", a déclaré M. Poutine. La Russie n'a pas été surprise par la récente décision de l'OPEP de ne pas réduire ses quotas de production de pétrole, a fait remarquer le président au cours d'un entretien avec les responsables du géant pétrolier français Total, actuellement en visite en Russie.

Lors de leur réunion le 27 novembre, les ministres des pays membres de l'OPEP ont décidé de maintenir le niveau de production de l'organisation à 30 millions de barils par jour, ce malgré la plongée des cours du brut, qui sont à leur plus bas niveau depuis quatre ans. "Aucun grand producteur de ressources énergétiques, Russie compris, n'a insisté [au cours de la réunion de l'OPEP] sur des mesures particulières pour ajuster les prix, pour l'essentiel, nous sommes satisfaits, et nous ne voyons rien d'exceptionnel en cela", a indiqué M. Poutine, cité par l'agence de presse Interfax.

Selon le président russe, le marché pétrolier mondial devrait se stabiliser en 2015, dès le premier trimestre ou d'ici le milieu d'année. Malgré le contexte difficile actuellement au niveau mondial pour le secteur de l'énergie, la Russie ne prévoit pas de changements inattendus dans la coopération avec Total, a assuré M. Poutine.

Il a ajouté que Moscou avait de grands projets avec Total, tels que l'exploration des réserves de gaz dans le district autonome de Iamalo-Nénétie, qui "peuvent sans aucun doute avoir une influence sur l'énergie en Europe et dans le monde".

### Les Bourses européennes terminent la semaine en légère hausse

Les principales Bourses européennes ont effacé leurs pertes initiales vendredi en clôture après avoir été affectées dans la journée par le plongeon des valeurs de l'énergie, au lendemain de la décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) de ne pas réduire sa production malgré la chute des cours du brut.

Parmi les grandes places européennes, Londres est la seule en baisse avec un Footsie en recul très limité de 0,01 pc, conséquence essentiellement de la chute des valeurs de l'énergie. A Paris, l'indice CAC 40 a terminé en hausse de 0,18% à 4.390,18 points. Le Dax allemand a gagné 0,06%, tandis que l'Indice Euro Stoxx 50 a pris 0,19% et le FTSEurofirst 300 0,03%. Sur l'ensemble de la semaine l'indice parisien a progressé de 0,99%.

La décision de l'OPEP de ne pas modifier sa production signifie que le cartel a renoncé, faute de consensus, à exercer son rôle de régulateur, estiment dans une note les analystes de la Société générale.

À la clôture en Europe, les grands indices boursiers américains étaient en légère hausse, entre 0,02% et 0,30%, les marchés étant relativement calmes pour une séance écourtée en raison du "Black Friday", jour suivant Thanksgiving et période qui donne le départ des fêtes de fin d'année outre-Atlantique. L'indice sectoriel européen de l'énergie, qui réunit des géants tels que BP, Royal Dutch Shell et Total, a reculé de 20% sur les cinq derniers mois et a fini en baisse de 3,5%.

Aux valeurs, à Paris, Total abandonne 1,98%, signant la plus forte baisse du CAC, devant le parapétrolier Technip (-1,88%). Ailleurs en Europe, Statoil a plongé de 7,34% et Galp Energia de 5,77%. Sur le marché des changes, le dollar s'est renforcé face à un panier de devises de référence (+0,80%), en réaction à la décision de l'OPEP qui a entraîné le recul de monnaies liées aux matières premières comme la couronne norvégienne, tombée à son niveau le plus bas depuis cinq ans face à l'euro.

Les rendements des obligations de la zone euro se sont maintenus près de leurs niveaux les plus bas, la baisse des prix de l'énergie pesant sur les prix à la consommation de l'ensemble de la zone et renforçant l'hypothèse de nouvelles mesures de soutien à la croissance de la Banque centrale européenne (BCE).

## KHENCHELA

### Ouverture lundi du 8<sup>e</sup> Salon national des arts plastiques

La 8<sup>e</sup> édition du salon national des arts plastiques de Khencela sera ouverte demain sous le slogan "Les couleurs du spectre", a appris l'APS, hier, auprès du président de la section locale de l'Union nationale des arts plastiques, Djamel Boutebba.

Selon M. Boutebba dont l'association organise ce salon avec la collaboration de la direction de wilaya de la culture de la Perle des Aurès, cette manifestation de trois jours, à laquelle participeront des artistes de plusieurs wilayas, sera dédiée au plasticien Daoud Sebaâ, disparu le mois d'août dernier.

Deux commissions chargées, pour la première, de l'organisation du salon, et, pour la seconde, de l'évaluation des travaux exposés, sont déjà à pied d'œuvre en prévision de l'ouverture de la manifestation qu'abritera la maison de la culture Ali-Souâï, selon la même source.

Une aile spéciale sera réservée aux œuvres du défunt Daoud Sebaâ dont les toiles se caractérisent par des déclinaisons entre le noir et blanc, a encore indiqué M. Boutebba.

Des conférences sur les arts plastiques en Algérie et des ateliers de formation encadrés par des enseignants des instituts des beaux-arts seront organisés en marge du salon, a-t-il ajouté.

## Alger :

### Formation technique au profit de 960 notaires à l'UFC

Une formation technique au profit de 960 notaires de la région centre du pays a débuté hier à l'université de la Formation continue (UFC) d'Alger.

"960 notaires vont bénéficier d'une formation technique dans le cadre d'une convention avec l'UFC", a indiqué à la presse le président de la Chambre régionale des notaires du centre, Me Makhlouf Aggal.

Cette formation se déroule dans quatre centres de l'UFC situés à Alger, Bouira, Laâghouat et Médéa, a-t-il ajouté. "Nous avons choisi comme premier programme tout ce qui touche au métier de notaire d'un point de vue technique pour que le notaire puisse fournir une meilleure qualité de service", a-t-il expliqué. Me Aggal a fait savoir qu'actuellement quelque 18.000 notaires sont répartis à travers le territoire national.

Ces notaires vont tous bénéficier d'une formation technique portant notamment sur les principes fondamentaux du métier de notaire et sur les l'éthique et la déontologie du métier de notaire.



## CONSTANTINE

### Le contournement de Djebel Ouahch à livrer impérativement avant l'été 2015

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, a insisté hier à Constantine sur le caractère impératif de la réception et de l'ouverture à la circulation du contournement de Djebel Ouahch "avant l'été prochain".

Le ministre a exigé des quatre entreprises algériennes en charge de ce projet de 13 km de redoubler d'efforts en s'organisant en 3 x 8 heures de travail et de renforcer les moyens matériels pour achever ce contournement "dans les délais et dans le strict respect des normes techniques".

Cette voie d'évitement qui a nécessité un investissement public de 7 milliards de dinars, et dont le lancement en travaux avait été décidé à la suite de l'affaissement d'une partie du tunnel de Djebel Ouahch, alors en chantier dans le cadre de la construction de l'autoroute Est-Ouest, est un projet "exceptionnel et stratégique", a estimé M. Kadi, avant d'insister à nouveau sur "l'accélération des travaux".

Le contournement permettra également, à terme, de désengorger de manière "notable" la circulation à Constantine en canalisant, notamment,



le déplacement des poids-lourds, ont rappelé les responsables locaux du secteur des travaux publics.

Le ministre qui effectuait une visite de travail dans la wilaya de Constantine a également inspecté les travaux de réhabilitation de l'axe urbain reliant la cité Kouhil-Lakhdar (Djenane Ezzitoune) à l'aéroport international Mohamed-Boudiaf.

Les travaux de réhabilitation qui s'inscrivent dans le cadre de l'organisation de la circulation automobile dans le centre de Constantine affichent à

l'heure actuelle un taux d'avancement de l'ordre de 45%. M. Abdelkader Kadi devait, après avoir assisté à l'université, à une partie des travaux d'un séminaire international sur "l'architecture et les défis du 21<sup>e</sup> siècle", inspecter les travaux de doublement de la RN5 entre la cité Boussouf et la commune d'Aïn Smara, le projet de construction d'une gare de péage de l'autoroute dans cette même commune, la réalisation d'une trémie à Hamma-Bouziane, et inaugurer un accès de 1 km du pont géant Salah-Bey.

## AGRICULTURE

### 2.000 jeunes porteurs de projets en formation à Constantine

Une session de formation ciblant 2.000 jeunes porteurs de projets se rapportant au secteur agricole vient d'être lancée dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris, hier, auprès de Chemseddine Kadri, secrétaire général de la Chambre de l'agriculture.

Cette formation de courte durée, initiée dans le cadre des dispositifs de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et de la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), est le fruit d'une convention entre la chambre de l'agriculture, la direction de la formation professionnelle et les antennes locales des deux dispositifs de soutien à l'emploi cités. Les jeunes porteurs de projets bénéficient, à ce titre, d'un stage d'une se-



maine dans les différentes filières agricoles dont l'élevage ovin, l'apiculture, l'aviiculture et la production céréalière, a précisé M. Kadri à l'APS.

Les «méthodes de gestion des micro-entreprises spécialisées dans les métiers de l'agriculture» constituent l'axe principal de cette formation qui se poursuivra à travers l'ensemble des centres de formation professionnelle

jusqu'à la fin du mois de mai prochain, selon le même responsable.

La formation dispensée par des cadres et des techniciens des instituts techniques des petits élevages et de l'arboriculture fruitière, ainsi que de l'institut national de recherche agronomique de Constantine, vise à «donner une qualification et à accompagner les jeunes porteurs de projets au plan, notamment,

des techniques de gestion, a-t-il expliqué.

La bonne utilisation des engrains et des produits phytosanitaires, l'irrigation d'appoint, l'arboriculture fruitière et les techniques de production de semences sont autant de thèmes qui seront aussi traités lors de ce stage, destiné également à améliorer le niveau de maîtrise technique dans les diverses filières agricoles avec, pour finalité, de booster la production agricole, a encore ajouté le secrétaire général de la chambre de l'agriculture.

Quelque 1.900 jeunes porteurs de projets agricoles avaient bénéficié d'une formation similaire au titre de la campagne agricole 2013-2014, a également rappelé la même source.

## JIJEL

### 590 PME créées en 2014

Pas moins de 588 petites et moyennes entreprises (PME) ont été créées dans la wilaya de Jijel au cours de l'année 2014, a indiqué hier le directeur du développement industriel et de la promotion de l'investissement, Mohamed-Adnane Zehniti.

Ce chiffre représente un taux d'évolution de 6,46 %, a précisé ce responsable, soulignant que 9.690 entreprises sont déclarées auprès de la caisse nationale d'assurances sociales (CNAS).

Ces entreprises emploient 22.693 personnes dont 21.500 actif dans le secteur privé, ce qui représente un taux de 94,74 % par rapport aux tra-

vailleurs émargeants dans le secteur public, selon M. Zehniti.

Le tissu des PME a connu, ces dernières années dans la wilaya de Jijel, une «vraie dynamique», a-t-il fait savoir, relevant que si le nombre d'entreprises publiques est resté stable (7 entités économiques), celui des PME de statut privé a connu évolution «appréciable».

Le nombre d'entreprises est appelé à augmenter au regard des efforts déployés dans le cadre de la promotion de l'investissement par le biais du Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (CALPI-

REF) qui a validé, à ce jour, 93 projets pour un montant d'investissement global de 60 milliards de dinars avec des prévisions de création de 9.444 emplois, a ajouté la même source.

Selon M. Zehniti, «tous ces efforts seront soutenus par la concrétisation du projet de réalisation du complexe sidérurgique de Bellara (El Milia) dont le lancement des travaux est prévu durant le premier trimestre 2015». Ce complexe permettra la création de 2.000 postes d'emplois directs et entraînera une dynamique économique accrue aux niveaux local et régional, a-t-il affirmé.

SÉTIF : VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

# La situation passée au peigne fin

Azzeddine Tlouri

Pour endiguer un peu le phénomène de la violence faite aux femmes, qui prend de plus en plus d'ampleur dans notre société, la direction de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya de Sétif a mis les bouchées doubles pour informer et sensibiliser sur sa cruauté et des conséquences néfastes qui en découlent. Un riche programme a été arrêté et élaboré par la Dass afin de toucher le maximum de citoyens.

Durant quatre jours, des portes ouvertes ont été organisées par la Dass à la salle des fêtes de Sétif, coïncidant avec la Journée mondiale de lutte contre la violence faite aux femmes. Durant ces journées qui se sont étalées jusqu'au week-end, des expositions de photos montrant ce phénomène de la violence subie par les femmes publiées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), aux côtés de celles fournies et réalisées par les associations féministes et celles à caractère humanitaire, afin de contribuer pleinement à la sensibilisation de cette action dans tous les domaines. Dans la même salle, une cellule d'écoute a été mise en place par la Dass. Constituée de spécialistes, de psychologues, de sociologues et de médecins, cette cellule a pour rôle d'être à



l'écoute des femmes et de leurs préoccupations dans ce contexte précis, suite aux instructions données par le ministère de tutelle pour les aider. C'est ainsi que 102 femmes ont été entendues et accueillies, dont 67 prises en charge pour être installées aux établissements prévus à cet effet, 37 ont reçu de l'aide financière et 13 ont bénéficié d'une insertion familiale. Selon Tarfaya Sebtii, le directeur de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya de Sétif, ces journées, qui ont connu un grand succès, ont permis de sensibiliser sur le phénomène de la violence faite aux femmes. Cela a permis aussi d'exposer différentes réalisations de la femme algérienne, qui a su relever le défi, malgré les difficultés qu'elle a traversé. Ce qui est intéressant, c'est que cette manifestation a reçu toutes les franges de la société, hommes, femmes, jeunes adolescents, y compris des femmes battues qui étaient très nombreuses à se présenter comme telles et reçues par

les cellules d'écoute, créée à cet effet et composées de psychologues, de sociologues, de juristes et de médecins. Ces journées d'information et de sensibilisation ont été ponctuées par la tenue d'une journée d'étude au Musée national d'archéologie de Sétif, qui a permis à plusieurs intervenants de cerner et de débattre du phénomène. Le moment plus émouvant et le plus touchant durant cette rencontre a été la projection d'un documentaire sur la vie d'une femme, prénommée Safia, âgée de 40 ans, maltraitée et qui raconte le calvaire vécu de la violence physique faite par son époux à son encontre, et qui a fini par succomber à la suite d'une maladie grave provoquée par ces mauvais traitements, laissant deux enfants de bas âges. Lors de cette journée, la commissaire, représentante de la Sureté de wilaya de Sétif donnera lecture de certains chiffres et statistiques ou l'on a enregistré en 2010, 279 femmes battues et cas de violence faite

## LE PROGRAMME «UN SECOURISTE PAR FAMILLE» 2.019 secouristes formés dans la wilaya d'Alger depuis 2011

Le programme «Un secouriste par famille» a permis la formation, dans la wilaya d'Alger, de 2019 secouristes depuis son lancement en octobre 2011 à ce jour, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Protection civile.

Le programme de formation, d'une durée de 21 jours, comprend des cours théoriques et pratiques d'initiation aux premiers secours à prodiguer à des personnes en cas de danger, dispensés à des stagiaires par des officiers et des médecins de la Protection civile.

Depuis son lancement, le programme a suscité un vif engouement des personnes souhaitant acquérir une formation dans le secourisme, le nombre de stagiaires étant passé de 398 en 2011 à 482 en 2012, pour atteindre 555 stagiaires l'année dernière, contre 536 en 2014. Quant au niveau d'instruction des 2019 stagiaires formés, 744 ont un niveau universitaire, 543 un niveau secondaire, contre 632 et 396 respectivement pour les niveaux moyen et primaire. Les bénéficiaires de cette formation sont en majorité des hommes (1693), contre 654 femmes. Il s'agit également de 1096 stagiaires âgés entre 18 et 30, contre 923 âgés de plus de 30 ans.

Le programme d'initiation aux techniques élémentaires de secourisme concernant les cas de brûlures, d'asphyxie, de noyade et autres accidents représentant

un danger pour la vie de l'individu. Les services de la Protection civile avaient annoncé récemment la formation à ce jour, de plus de 63.000 secouristes bénévoles des deux sexes. La seconde phase du programme, consistant en la formation d'équipes de secouristes bénévoles de proximité dans les quartiers des différentes agglomérations du pays, a été lancée. Les équipes qui seront constituées de secouristes bénévoles déjà formés par la Protection civile, pourraient être sollicitées dans les interventions rapides en cas de catastrophe, avant l'arrivée des secouristes spécialisés.



## Création d'une unité de prise en charge des AVC à l'EHU d'Oran

Une unité de prise en charge des accidents vasculaires cérébraux (AVC) vient d'être créée au sein de l'Etablissement hospitalier universitaire "1er novembre d'Oran", a-t-on appris, hier, auprès de la chargée de communication de cet établissement hospitalier. Cette unité a pour mission la prise en charge 24h/24 des patients présentant une pathologie neuro-vasculaire aiguë ou compliquée. Elle assurera également le traitement médical et la rééducation à la phase aiguë et organisera le retour au domicile ou le transfert vers une unité de soins. "Cette unité contribuera à la diminution de 30% le taux de mortalité de 20%", ajoute la même source. Dans le sillage de la mise en place de cette structure, la seconde du genre à l'échelle nationale après celle

de Blida, une formation sur la prise en charge des AVC vient d'être dispensée au profit des médecins généralistes de l'EHU d'Oran et l'équipe du SAMU d'Oran. Les accidents vasculaires cérébraux (AVC) dont 30% provoquent des décès. Cette maladie touchant de plus en plus de sujets jeunes dont la tranche d'âge est inférieure à 55 ans, représente la première cause d'handicap chez l'adulte et la 3ème cause des décès, précise-t-on. L'AVC survient lorsque la circulation sanguine vers ou dans le cerveau est interrompue : soit par un vaisseau sanguin bouché (on parle d'AVC ischémique ou d'infarctus cérébral), ou bien par l'éclatement d'un vaisseau sanguin provoquant une hémorragie dans le cerveau (on parle d'AVC hémorragique ou d'hématome).

LUTTE CONTRE LE SIDA

## La Radio algérienne lance une campagne de sensibilisation

La Radio algérienne a lancé hier à Alger une campagne de sensibilisation et d'information, intitulée "Main dans la main, contre le sida" en collaboration avec d'autres partenaires et des représentants de la société civile. "Main de main, contre le sida", se veut être une campagne de sensibilisation contre la "stigmatisation" et "l'exclusion" dont font l'objet les personnes atteintes de cette maladie particulièrement entourée de tabous, a expliqué l'organisateur et représentant du média public, Yazid Aït Hamadouche.

Organisée à la veille de la Journée internationale de lutte contre le sida, soit le 1er décembre, la manifestation s'articule autour de deux aspects. Le premier a consisté ce matin en la constitution d'une chaîne humaine sur l'esplanade du Maqam Echahid (sanctuaire du martyr) de Riadh El-Feth, ayant formé le ruban rouge, signe universel dédié à la lutte contre la maladie. "A travers le choix de ce lieu particulier, c'est toute une symbolique et un message forts que nous voulons lancer. Nous voulons dire que l'Algérie doit lutter contre ce fléau et que la menace est réelle", a expliqué M. Aït Hamadouche. L'autre volet de cette campagne se poursuivra le jour J, à savoir le 1er décembre, par un gala à la salle Atlas de Bab-El-Oued, qui sera animé par des jeunes impliqués dans l'initiative, alors que d'autres présenteront des spectacles d'humour, des shows, etc. Outre la Radio nationale, "Main dans la main, contre le sida" a aussi impliqué les représentations à Alger d'Onusida, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), du Fonds des Nations unies pour l'Enfance (Unicef), du Fonds des Nations unies pour la Population (FNUAP) et enfin, du Centre d'Information des Nations unies. Y ont également contribué des représentants de la société civile, dont des associations activant dans le domaine, les scouts musulmans, etc. "Il s'agit à travers cette initiative de sensibiliser la société sur l'acceptation du malade tout en luttant contre la maladie. D'où le choix du slogan à travers lequel nous voulons rappeler que le mode de transmission est autrement que celui de serrer la main", a précisé, de son côté, le représentant d'Onusida Algérie, Adel Zedam.

APS

## ACCIDENTS DE LA ROUTE À AÏN DEFLA

# 2 personnes décédées et 13 autres blessés durant les dernières 24 heures

Deux (2) personnes ont trouvé la mort et treize (13) autres ont été blessées dans 4 accidents de la route survenus durant les dernières 24 heures sur le territoire de la wilaya de Aïn Defla, a-t-on appris vendredi auprès de la direction locale de la protection civile.

Le premier accident s'est produit à la sortie est de la commune d'El Attal lorsque deux véhicules utilitaires roulant en sens inverse sont entrés en collision, causant des blessures graves à 5 personnes dont l'un âgé de 25 ans est décédé suite à son admission au service des urgences de l'hôpital, a indiqué la même source.

Le deuxième accident, qui s'est produit sur la RN 4 dans la région de Dhaïda, à la sortie ouest de la ville de Aïn Defla, a vu deux jeunes tomber d'une camionnette, provoquant la mort à l'un d'entre eux, âgé de 18 ans, et des fractures diverses aux second, a signalé la même source.

Dans un troisième accident survenu à la sortie est de la ville de Aïn Defla, 3 personnes ont été blessées suite au dérapage du véhicule dans lequel elles se trouvaient.

Le dernier accident est survenu sur l'autoroute Est-Ouest au lieu-dit El Hadadjdj, près de la commune de Tiberkanine, lorsqu'un véhicule a dérapé avant de se retourner sur lui-même occasionnant des blessures graves à 5 personnes se trouvant à son bord, a-t-on précisé.

Les personnes blessées ont été évacuées au service des urgences de l'hôpital de Aïn Defla.

## INCENDIE DANS UN DOMICILE À SIG (MASCARA): 4 personnes secourues

Quatre personnes dont deux handicapés ont été secourues, d'un incendie qui s'est déclaré vendredi soir dans leur domicile familial à Sig, a-t-on appris samedi auprès de la cellule d'information de la direction de la protection civile de Mascara.

L'incendie dont les causes restent inconnues, s'est déclaré dans un appartement à la cité "350 logements" de la ville de Sig, provoquant l'asphyxie de quatre personnes, qui ont été secourues par les éléments de la protection civile et transférées au service des urgences de l'hôpital de Sig où elles ont reçu les premiers soins et gardées sous surveillance médicale, a-t-on indiqué. Les victimes sont une vieille femme de 80 ans, une femme (35 ans), une autre handicapée (32 ans) et un jeune handicapé (29 ans). Les services de la sûreté de daira de Sig ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident ayant causé des dégâts matériels.

APS

## INTEMPIÉRIES À BECHAR

# Deux disparus à la suite des crues des oueds de la région

Deux personnes sont portées disparues samedi matin à la suite des crues des oueds de la région de Bechar, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

«Les recherches pour retrouver ces deux personnes ont été lancées dès que leurs proches ont avisé la protection civile», a-t-on indiqué de même source.

Les fortes chutes de pluies enregistrées à travers la région depuis jeudi dernier ont provoqué des crues des oueds et des inondations.

Des éléments de la protection civile ont également secouru un bus transportant une vingtaine de voyageurs, des crues de l'oued «Kaloum», à proximité de la localité de Béni-Ounif, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Bechar, a-t-on fait savoir. En outre, deux bus ont été mobilisés samedi pour



acheminer les passagers d'un train en provenance d'Oran.

Par ailleurs, une soixantaine de personnes en danger à la suite des intempéries que connaît la wilaya ces dernières quarante huit heures, ont été également secourues, a déclaré le wali de

Bechar, Mohammed salamani, lors d'une intervention sur les ondes de la radio locale.

Plusieurs axes routiers sont également coupés à la circulation depuis samedi suite aux intempéries qui affectent actuellement la wilaya.

## BAB EZZOUAR

# 15 ans de prison pour l'assassin

A.Ferrag

Une dispute entre deux jeunes hommes, Lotfi âgé de 35 ans, et Rachid âgé de 40 ans, coûtera malheureusement la vie à l'un d'eux. Les passants sont alarmés par les éclats de voix de deux hommes qui hurlent. Soudain avec un bâton Rachid frappe Lotfi de toutes ses forces, il frappe et il ne s'arrête que lorsqu'il constate avec effroi que Lotfi nageant dans une mare de sang ne se défendait plus. Il ne bouge plus, Lotfi est mort. Le criminel s'enfuit

et rentre chez lui, les policiers se déplacent à l'endroit indiqué. Rachid est arrêté.

Une année après le dramatique événement, Rachid répond du meurtre perpétré sur la personne de Lotfi devant un tribunal criminel. En ce mois de novembre 2014.

Tout au long de son interrogatoire par la présidente, il ne cessera de réitérer ses regrets. «Je ne savais pas ce que je faisais, je ne voulais pas le tuer».

Le représentant du ministère public requiert une peine de 16 ans de prison, mettant en exergue la gravité des faits

: « L'accusé n'a aucune excuse, il a bel et bien attenté à la vie de sa victime et devra payer cher »

L'avocat de la défense intervient à son tour : « Mon client a reconnu avoir frappé avec un bâton je demande en conséquence des circonstances atténuantes. »

Auparavant, pour son dernier mot, le prévenu avait demandé à la cour d'être clémenté à son égard.

Après quelques heures de délibérations, le tribunal criminel rend son verdict : l'accusé est condamné à 15 ans de réclusion criminelle.

## BIR EL ARCHE (SÉTIF) : DES MALFAITEURS LIGOTENT

# Une femme et s'emparent de ses bijoux

De Sétif : Azzedine Tiouri

Profitant de la présence d'une femme seule, une bande de malfaiteurs composée de trois individus pénètre dans son domicile situé dans la localité d'Ouled M'henna, dans la commune de Bir El Arche, situé à une quarantaine de km à l'Est du chef-lieu de wilaya, Sétif, pour s'emparer de ses bijoux. Les faits se sont déroulés, jeudi, lorsque cette bande de malfaiteurs a fait irruption dans le domicile de S.B. âgée de 53 ans, qui après l'avoir attachée, lui a volé des bijoux pour une valeur estimée à 40 millions de centimes avant de prendre la poudre d'escampette. Selon des sources bien informées, ce n'est

qu'au retour de son fils du travail, le soir qu'il trouvera sa mère ligotée des mains et des pieds, abandonnée dans un coin d'une chambre. Elle lui raconta qu'un groupe de trois jeunes individus, après avoir escaladé le mur de l'enceinte de la maison, se sont pris à elle en la menaçant de couteaux à cran d'arrêt et la ligotèrent afin de leur remettre de l'argent et des bijoux. Après avoir mis à sac la maison, ils emportèrent des bijoux estimés à 40 millions de centimes et d'autres objets de valeur.

Un dépôt de plainte a été déposé auprès de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la commune qui a procédé à l'ouverture d'une enquête pour la recherche des trois malfaiteurs.

## ORAN (AÏN EL TURCK)

# 5 hectares de forêt ravagés par les flammes à Bousfer

Quelque 5 hectares de forêt entre maquis et broussailles, situés à Bousfer, une localité relevant de la daira d'Aïn El Turck (Oran), ont été la proie des flammes, jeudi tard dans la soirée, a-t-on appris vendredi auprès de la protection civile. "Des vergers et des maisons situés sur les hauteurs de Oued Eddis, une montagne surplombant la localité de Bousfer, qui étaient encerclés par le feu ont été sauvés par les éléments de la

protection civile qui ont réussi à éteindre le feu après quatre heures de lutte contre les flammes difficilement maîtrisées en raison de la violence des vents", a-t-on indiqué de même source.

Une dizaine de camions anti-feux et autres moyens de lutte contre les incendies ont été mobilisés par la protection civile pour venir à bout des flammes, a-t-on ajouté.

IL A ETE RETROUVE MORT DANS SON HOTEL LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2014  
**Ses deux assassins arrêtés par la police**

Les enquêteurs de la brigade de recherche et d'investigation de la police de Tizi-Ouzou viennent de mettre la main sur les assassins du propriétaire d'un hôtel sis à la nouvelle ville de Tizi-Ouzou. Plus d'une année après leur crime, les deux assassins âgés respectivement de 35 et 36 ans ont été appréhendé suite à une enquête menée par les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) déclenchée la matinée du 1er janvier 2014 lorsque les membres de la famille de la victime victime, Mohand Ameziane âgé de 74 l'ont retrouvé gisant dans une marre de sable dans une suite de son hôtel, a indiqué un communiqué de la cellule de communication.

Présenté au parquet, les deux présumés assassins ont été mis en détention préventive en attendant de comparaître pour homicide volontaire avec prémeditation.

K.N.A

APS

## ONU - SIDA

# L'UNICEF appelle à renforcer la lutte contre le VIH/sida chez les enfants

**Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), a appelé la communauté internationale à renforcer les efforts pour la lutte contre le virus VIH/Sida chez les enfants, et faciliter l'accès au traitement pour "sauver et améliorer leurs vies", selon un rapport publié vendredi par l'agence onusienne.**



"Près de 1,1 million d'infections au VIH chez les enfants de moins de 15 ans ont été évités", a indiqué le rapport, soulignant que "la disparité dans l'accès au traitement risque d'entraver les progrès vers la réalisation de l'objectif mondial de réduire de 90% les nouvelles infections chez les enfants".

"Le nombre de nouveaux cas d'infections au VIH a diminué de plus de 50% entre 2005 et 2013, après que l'accès aux services pour la prévention de la trans-

mission mère-enfant ont été assurés pour des millions de femmes enceintes séropositives", a affirmé l'UNICEF dans le rapport.

"Si nous avons pu éviter 1,1 million de nouvelles infections du VIH chez les enfants, nous pouvons protéger tous les enfants contre le VIH - à condition que nous réussissons à atteindre tous les enfants", a déclaré le Directeur général de l'UNICEF, Anthony Lake, dans un communiqué de presse.

"Nous devons combler l'écart, et investir davantage pour atteindre chaque

mère, chaque nouveau-né, chaque enfant et chaque adolescent avec des programmes de prévention et de traitement du VIH qui peuvent sauver et améliorer leur vie", a-t-il ajouté.

L'agence onusienne a souligné que l'objectif mondial de réduction de nouvelles infections au VIH chez les enfants de 90% entre 2009 et 2015 est encore hors de portée.

En 2013, seulement 67% des femmes enceintes vivant avec le VIH dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ont reçu les médicaments antirétroviraux les plus efficaces pour la prévention de la transmission mère-enfant. L'UNICEF a souligné que les tendances de la mortalité due au sida pour les adolescents sont également une préoccupation majeure. Alors que tous les autres groupes d'âge ont connu une baisse de près de 40% des décès liés au SIDA entre 2005 et 2013, les adolescents âgés de 10 à 19 ans sont le seul groupe d'âge où les décès liés au sida ne diminuent pas.

## PAYS-BAS

## Un avion transportant plusieurs victimes du MH17 arrive à Eindhoven

Un avion militaire néerlandais transportant les restes des victimes du crash du vol MH17 de la Malaysian Airlines est arrivé vendredi à la base aérienne d'Eindhoven, dans le sud des Pays-Bas.

Après une cérémonie hommage à laquelle assistaient le Premier ministre néerlandais Mark Rutte et les proches des victimes, six cercueils à bord de l'avion ont

été transférés vers une base de Hilversum pour identification.

"Nous sommes ensemble, nous pleurons avec tous un chacun et les Pays-Bas montrent tout particulièrement leur empathie à l'égard de ceux qui ont été touchés par ce terrible drame", a déclaré M. Rutte avant de quitter la cérémonie. Le MH17, un vol international reliant Ams-

terdam à Kuala Lumpur, s'était écrasé le 17 juillet de cette année, tuant 298 personnes, dont 196 ressortissants néerlandais.

Selon un précédent décompte du ministre néerlandais de la sécurité et de la justice, un total de 289 victimes ont été identifiées.

Les dépouilles ramenées à Eindhoven ont été trouvées par les membres de la

mission néerlandaise de récupération et de rapatriement, qui ont pu récupérer l'épave du MH17 le 23 novembre.

Suite à l'arrivée de ce vol vendredi, aucun autre vol n'est prévu pour l'instant alors que la mission de récupération est achevée et que l'hiver approche dans l'est de l'Ukraine, selon une source néerlandaise.

## Les Pays-Bas souhaitent que 60% des publications scientifiques soient en accès libre dans 5 ans

Les Pays-Bas espèrent que 60% des publications scientifiques néerlandaises soient en accès libre d'ici cinq ans et 100% dans dix ans, a affirmé le secrétaire d'Etat néerlandais de l'Education, de la Culture et des Sciences, Sander Dekker. Dekker a tenu ces propos en réaction à la signature récemment par l'Association des universités néerlandaises (VSNU) et le groupe allemand Springer Science+Business Media dans une version longue, d'un accord en matière de l'Open Access.

Il est important qu'un éditeur majeur comme Springer réalise que l'Open Access est le futur des publications scientifiques, a souligné le responsable néerlandais, cité par la presse. En-

viron 50.000 articles scientifiques sont publiés chaque année en Hollande.

Cet accord intervient au terme de plusieurs mois de négociations avec les éditeurs scientifiques dont Springer et le groupe néerlandais Elsevier. Les pourparlers avec ce dernier n'ont pas abouti.

Les scientifiques des Pays-Bas pourront publier en open Access dans les journaux existants de Springer, avec cet accord. Parallèlement, ils auront toujours accès à ces magazines, pour y lire des articles, a souligné un négociateur de la VSNU, qui s'est félicité de l'accord signé entre les deux parties.

## SYRIE

## La Syrie frappée par la myiase, preuve de détérioration des conditions de vie

Trois cas de myiase ont été rapportés près de Damas, première apparition en Syrie de la maladie mutilante due aux mauvaises conditions d'hygiène, ont annoncé vendredi des experts de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). La myiase est une affection causée par des mouches qui déposent leurs œufs dans des plaies. Elle n'est pas mortelle pour l'homme mais son apparition dans une région est le signe de la dégradation des conditions de vie dans ce pays ravagé par la guerre, a souligné l'OMS. L'organisation onusienne a déjà lancé l'alerte pour une réapparition de la polio dans le nord de la Syrie où la tuberculose, la typhoïde et la gale sont à

nouveau endémiques. "Trois cas de myiase ont été rapportés le 19 novembre en Syrie", a annoncé le porte-parole de l'OMS Christian Lindmeier cité par l'AFP. Les trois cas ont été repérés à Douma, un bastion des rebelles dans la région au nord-est de la capitale contrôlé par un groupe salafiste, attaqué depuis plus d'un an par les forces gouvernementales qui veulent le récupérer et dont les habitants doivent faire face à une pénurie de produits alimentaires et une rarefaction des matériaux médicaux. "Cette maladie n'est pas elle-même un danger, mais il faudrait plutôt la voir comme un indicateur pour le très mauvais approvisionnement en eau, en matériaux

sanitaires et en produits d'hygiène ainsi que pour les circonstances socio-économiques dans des zones occupées et difficiles d'accès", a ajouté M. Lindmeier. Il a notamment indiqué que la ville de Damas, qui dispose habituellement de 350.000 m<sup>3</sup> d'eau potable par jour "a perdu les deux tiers de cet approvisionnement en eau potable". L'OMS va lancer une campagne d'information sur les conditions d'hygiène et de rationalisation de l'utilisation de l'eau en Syrie pour aider les populations à éviter des comportements pouvant conduire à de nouveaux cas de myiase et d'autres maladies provoquées par le manque d'hygiène.

## MALI

## Bamako annonce la guérison d'un malade d'Ebola, une première au Mali



Le gouvernement du Mali a annoncé vendredi qu'une personne atteinte de fièvre Ebola avait été traitée avec succès sur le sol malien, premier cas de guérison dans ce pays où un autre cas confirmé était soigné.

"Nous annonçons le premier cas de guérison d'une personne porteur du virus Ebola. Cette personne a été soignée efficacement. Elle a été testée à deux reprises, elle est négative" désormais, a déclaré le ministre de la Santé Ousmane Koné lors d'une conférence de presse. M. Koné s'exprimait en présence du chef de la Mission des Nations unies pour l'action d'urgence contre Ebola (UNMEER) au Mali, Dr Ibrahima Socé Fall.

Par ailleurs, un cas suspect avait été testé négatif au virus, a encore indiqué Ousmane Koné.

Au total, 285 personnes ayant pu avoir des contacts avec les porteurs du virus étaient sous surveillance sanitaire, a-t-il ajouté.

Le Mali, dernier pays touché par l'épidémie en Afrique de l'Ouest, a enregistré sept décès sur son territoire dus à Ebola: une fillette de deux ans venue de Guinée voisine, qui n'a entraîné aucune propagation, et un imam arrivé également de Guinée, qui a contaminé directement ou indirectement sept personnes, dont cinq sont mortes.

## HIER À 21H10

## Tunisie: un séisme d'une magnitude de 3,4 secoue Teboursouk



Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,4 degrés sur l'échelle Richter a été enregistrée, vendredi à 21h10 (heure locale), au nord de la délégation de Teboursouk (gouvernorat de Béja) Tunisie.

La secousse a été ressentie par les habitants de la ville, selon un communiqué de l'institut tunisien de météorologie.

L'épicentre du séisme se situe à 36,54 degrés de latitude et à 9,23 degrés de longitude, dans le gouvernorat de Béja, à 9 km au nord de Teboursouk, précise la même source.

## CHINE

## 4 morts dans l'incendie d'un restaurant

Quatre personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un incendie survenu dans la nuit de vendredi à samedi dans un restaurant dans l'est de la Chine, ont indiqué les autorités locales.

L'incendie s'est déclaré dans un restaurant de la ville de Cixi, de la province de Zhejiang tôt le matin, selon le gouvernement municipal. Trois femmes et un homme, tous membres d'une même famille, ont trouvé la mort dans l'incendie.

Les autorités ont ouvert une enquête pour déterminer la cause de l'incident.

APS

# HYPERTENSION ARTÉRIELLE (HTA)

## UNE HYGIÈNE DE VIE À OBSERVER

*L'hypertension artérielle (également appelée hypertension artérielle essentielle de l'adulte ou HTA) est l'un des principaux facteurs de risque des maladies cardiaques, de l'insuffisance rénale et des accidents vasculaires cérébraux (attaques). Présentant peu de symptômes, elle apparaît généralement avec l'âge, souvent accompagnée d'un excès de poids. Une meilleure hygiène de vie permet de la prévenir ou d'en limiter les complications.*

### La tension artérielle, qu'est-ce que c'est ?

Les artères acheminent le sang du cœur vers les organes. La pression artérielle (ou tension artérielle) mesure la pression exercée par le sang sur la paroi des artères. Un niveau minimal de pression est nécessaire pour que le sang circule dans tout l'organisme : on parle d'hypertension artérielle quand cette pression est en permanence trop élevée. La pression artérielle se mesure par deux valeurs. La première correspond à la pression au moment de la contraction du cœur : c'est la pression systolique ou pression maximale. La deuxième correspond au relâchement du cœur : c'est la pression diastolique ou minimale. En pratique, ces pressions sont mesurées avec un tensiomètre placé autour du bras. Les deux valeurs de la pression artérielle sont habituellement comprises entre 10 et 14 pour la pression systolique, et 6 et 8 pour la pression diastolique. Par exemple, une tension de 12/8 est considérée comme normale. La pression artérielle augmente naturellement avec l'âge. En moyenne, tous les 10 ans, la pression systolique s'élève de 0,5 et la pression diastolique de 0,2. Chez plus de la moitié des personnes ayant passé 60 ans, même en bonne santé, on observe une élévation de la pression systolique (le premier chiffre) au-dessus de 14. On estime que 25 % des hommes et 18 % des femmes sont hypertendus, soit 14,5 millions de personnes en France. Beaucoup n'en ont pas conscience car l'hypertension artérielle provoque peu de symptômes.

### Quels sont les symptômes de l'hypertension artérielle ?

Très souvent, l'hypertension ne donne aucun signe clinique et on la découvre lors d'une consultation pour un autre motif. Elle se manifeste quelquefois par des maux de



tête, des vertiges, des bourdonnements d'oreille, des troubles de la vision ou des saignements de nez. Un diagnostic précoce permet une prise en charge dans les meilleures conditions pour traiter la maladie et éviter du mieux possible les complications.

### Quelles sont les causes de l'hypertension artérielle ?

Dans plus de 95 % des cas, l'origine de l'hypertension n'est pas identifiée. Le traitement consiste alors à faire baisser la tension sans s'attaquer aux causes. Dans les autres cas, elle est secondaire à une maladie : un mauvais fonctionnement des reins, des glandes surrénales ou de la thyroïde, par exemple.

En revanche, les facteurs qui aggravent l'hypertension artérielle sont connus : une trop grande consommation de sel ;

- Le stress ;
- Le tabac ;
- L'obésité ;

### L'inactivité physique

L'hypertension artérielle apparaît plus précocement chez les hommes. Les femmes en âge de procréer sont relativement préservées grâce aux effets protecteurs de certaines hormones sexuelles, les estrogènes. À la ménopause, la fréquence de l'hypertension chez les femmes rejoint celle des hommes.

L'excès de poids, l'obésité et le diabète de type 2 sont de plus en plus souvent présents chez les personnes qui souffrent d'hypertension artérielle.

Elle est deux fois plus fréquente chez les patients en surpoids et on compte une fois et demi plus d'hypertendus chez les personnes âgées obèses que chez celles de poids normal.

Dans une étude menée auprès de patients ayant un diabète de type 2, l'hypertension artérielle touchait un tiers des hommes et la moitié des femmes. De plus, certains médicaments ou substances peuvent

favoriser ou aggraver une hypertension artérielle ou encore déséquilibrer une hypertension traitée : estrogènes, vasoconstricteurs nasaux (pulvériseurs pour déboucher le nez), anti-inflammatoires non stéroïdiens (aspirine, ibuprofène, ketorolac, etc.), glucocorticoïdes (cortisone, dexaméthasone, etc.), alcool, régisse et boissons anisées de type pastis, etc.

### Quelles sont les complications de l'hypertension artérielle ?

Lorsqu'elle n'est pas traitée, l'hypertension expose à plusieurs types de problème artériel grave : des accidents vasculaires cérébraux (AVC ou attaques), des infarctus du myocarde, de l'insuffisance cardiaque, des hémorragies intracrâniennes, des lésions des reins pouvant provoquer une insuffisance rénale, ou des lésions de la rétine entraînant parfois la perte de la vue.

## Comment dépiste-t-on l'hypertension artérielle ?



**Le dépistage de l'hypertension se fonde sur la mesure de la pression artérielle. Elle se mesure à l'aide d'un tensiomètre : un brassard gonflable relié à un cadran (ou à une colonne de verre contenant du mercure) qui indique la tension. Celle-ci augmente notamment au cours d'un effort physique. C'est pourquoi la tension doit idéalement être mesurée sur un patient allongé depuis au moins 15 minutes. L'hypertension est confirmée si la pression artérielle dépasse 14 pour la pression systolique ou 9 pour la pression diastolique sur plusieurs mesures. En effet, pour être certain qu'il ne s'agit pas d'une élévation temporaire due au stress par exemple, deux mesures par consultation au cours de trois consultations successives, sur une période de**

**trois à six mois, sont nécessaires pour confirmer un diagnostic d'HTA. Parce que l'hypertension est souvent silencieuse, cet examen est fait régulièrement lors des visites chez le médecin. Lorsqu'une élévation modérée est observée chez un patient par ailleurs en bonne santé, il est recommandé de mesurer la pression artérielle hors du cabinet médical (chez soi ou chez son pharmacien, par exemple) : certaines personnes sont sensibles à l'effet « blouse blanche ».**

**En cas d'hypertension artérielle, le médecin recherche aussi d'autres facteurs de risque de maladie cardiaque comme, par exemple, des antécédents familiaux, un diabète, l'obésité, le tabagisme ou un taux de cholestérol élevé.**

# QUELLES SONT LES BONNES HABITUDES À ADOPTER ?

*Dans la lutte contre l'hypertension, les mesures d'hygiène de vie et de diététique jouent un rôle essentiel. Elles préviennent ses complications et permettent d'alléger le traitement médicamenteux. La pratique régulière d'une activité physique, l'arrêt du tabac et certains choix alimentaires sont importants.*



## Réduire la consommation de sel : sodium et hypertension

Le sodium (sel) contribue à provoquer l'hypertension, à un degré variable selon la sensibilité de chacun. Les personnes qui souffrent d'obésité ou de diabète de type 2, ainsi que les personnes âgées, sont plus sensibles aux effets négatifs d'une alimentation trop salée.

En Finlande, on a dénombré moitié moins de cas d'hypertension lorsque la consommation moyenne de sel a été réduite d'un tiers grâce à des mesures réglementaires telles que la substitution partielle du chlorure de sodium par du chlorure de potassium. En France, la consommation moyenne de sel est de 8 à 10 g par jour, bien au-dessus des 5 g recommandés. Dix à 20 % d'entre nous consomment plus de 12 g par jour, soit deux fois et demi les quantités conseillées ! Les personnes qui souffrent d'insuffisance cardiaque doivent souvent suivre un régime contre l'hypertension artérielle très pauvre en sel (de 4 à 6 g par jour, voire moins de 4 g par jour).

Le sel que nous ingérons est générale-

ment apporté pour un tiers par le pain (une baguette parisienne contient 5 à 6 g de sel), par les charcuteries, les fromages, le sel de table, mais aussi les plats cuisinés.

Prenez garde aux plats cuisinés industriels et aux conserves, souvent trop salés.

Apprenez à lire les étiquettes et partez à la chasse aux aliments riches en sodium (sel). Sachez traduire : 400 mg (0,4 g) de sodium correspondent à 1 g de sel.

Salez vos plats une fois dans l'assiette ou pendant la cuisson. Pour donner du goût, utilisez des herbes aromatiques, des épices, du jus de citron, par exemple.

Manger plus équilibré

## Manger plus de fruits et de légumes frais

Les fruits et les légumes sont riches en potassium qui s'oppose aux effets nocifs du sodium. Privilégiez les bananes, les fruits séchés, le raisin, entre autres.

Limitez votre consommation de matières grasses d'origine animale.

Mangez des produits laitiers demi-écrémés. Ils sont riches en calcium, en magnésium et en potassium, qui diminuent les effets du sodium sur l'hypertension artérielle.

Buvez au moins un litre et demi d'eau chaque jour. Attention aux eaux minérales riches en sodium (plus de 200 mg/l), telles qu'Arcens, Arvie, Chateldon, Quézac, Vernière, Vichy Saint-Yorre ou Vichy Célestins.

Limitez votre consommation de caféine. Essayez de ne pas boire plus de trois boissons caféinées par jour telles que café, colas, cacao ou thé, car la caféine peut augmenter la pression artérielle.

Diminuez votre consommation d'alcool. Les boissons alcoolisées augmentent la pression sanguine et nuisent à l'efficacité des traitements contre l'hypertension. De plus, l'alcool est riche en calories. Consommez au maximum trois verres par jour si vous êtes un homme et deux verres par jour si vous êtes une femme.

## Bouger

L'activité physique soutenue contribue à réduire la pression sanguine et aide à contrôler le stress. L'entraînement optimal pour garder la forme consiste à pratiquer trois fois par semaine une activité d'endurance pendant environ 45 minutes (marche rapide, vélo, natation, etc.). Lorsqu'on pratique une activité physique

d'endurance, il existe une petite astuce pour identifier le niveau d'intensité idéal : vous devez pouvoir continuer à parler (ralentissez si vous êtes trop essoufflé pour cela), mais vous ne devez pas pouvoir chanter (accélérez si vous y parvenez). Un essoufflement exagéré, des palpitations ou une douleur inhabituelle (en particulier au niveau de la poitrine) doivent impérativement entraîner l'arrêt de l'exercice et justifient une consultation médicale.

## Arrêter de fumer

Le tabac augmente la pression artérielle et endommage les vaisseaux sanguins. Lorsqu'on souffre d'hypertension artérielle, il est essentiel de cesser de fumer même si cela demande plusieurs tentatives. Votre meilleur allié pour arrêter de fumer est votre médecin.

## Réduire son niveau de stress

Dormez suffisamment, pratiquez un hobby, un sport ou une activité de relaxation (yoga, tai-chi, méditation, sophrologie, etc.). Prenez le temps de vous détendre et de profiter de la vie.

## Surveiller soi-même sa tension

Environ un quart des personnes traitées ont choisi de s'équiper d'un appareil pour surveiller elles-mêmes leur tension. Ces tensiomètres homologués ne fonctionnent pas exactement sur le même principe que les appareils utilisés par les médecins. Si vous possédez un tensiomètre, pensez à le prendre lors de votre prochaine consultation. Vous pourrez ainsi comparer ses valeurs à celles observées par votre médecin.

## LA PRISE EN CHARGE DE L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE CHEZ LA FEMME ENCEINTE

Si vous souffrez d'hypertension artérielle et que vous envisagez une grossesse, vous devez en informer votre médecin traitant. Il existe un risque d'élévation de la pression artérielle pendant la grossesse qui peut provoquer un décollement du placenta ou des troubles de la coagulation sanguine (voir l'article Pré-éclampsie).

Attention, certains médicaments antihypertenseurs sont déconseillés chez la femme enceinte. Il est possible que votre médecin





## Le patrimoine culturel de la Hodna (M'sila) mis en valeur à Hassi El-Gara (Ghardaïa)

Les multiples facettes du patrimoine culturel, matériel et immatériel, de la région de la Hodna (wilaya de M'sila), sont mis en valeur à Hassi El-Gara, à l'occasion de la tenue à Ghardaïa d'une semaine culturelle.

Aux sons de la troupe folklorique de Hamma El-Dalaïa et entrecoûps de youyous stridents, a été inaugurée mercredi cette manifestation, au centre culturel "Chahid Abdellah Benhaoud", en présence des autorités locales et d'un public nombreux.

Organisée dans le cadre des festivals de la culture et des arts populaires, initiés par le ministère de la Culture, cette semaine culturelle constitue "un espace et une passerelle" de rapprochement entre les citoyens des différentes régions du pays, a indiqué à l'APS le directeur de la culture de Ghardaïa, Brahim Addoun.

Il a souligné, de même, que cette manifestation permet aux habitants de la région de se divertir et d'échanger les expériences entre associations portées sur les produits de l'artisanat, l'art culinaire traditionnel et la musique bédouine.

A travers une exposition riche et variée du patrimoine, dans toute sa diversité, de la région du Hodna, le public des Oasis de Hassi El-Gara et El-Menea (voisine) découvrent les multiples facettes culturelles, l'histoire, les costumes traditionnels, les bijoux et les arts plastiques de la région du Hodna (M'sila et Boussaâda).

Cette manifestation culturelle comporte également des expositions de photographies et de documents retraçant l'histoire de Boussaâda et M'sila ainsi que leurs sites touristiques et archéologiques, telle la prestigieuse Qalâa des Béni-Hammad, et les produits artisanaux, particulièrement les tapis traditionnels, signale-t-on.

Des troupes de danses, de chants folkloriques et de poésie populaire, propre aux régions de Boussaâda et M'sila animeront durant quatre jours des soirées, à la satisfaction du public de Hassi El-Gara et El-Menea.

## Signature d'un accord-cadre sur l'entrepreneuriat culturel

Un accord-cadre sur la création et l'accompagnement des PME activant dans le secteur de la culture au moyen d'un dispositif d'aide à ces entreprises a été signé jeudi à Alger entre la direction de la wilaya d'Alger de la Culture et celle du développement industriel et de la promotion de l'investissement.

L'accord-cadre, signé à l'occasion d'une journée d'étude organisée par la direction de la Culture de la wilaya d'Alger, vise à encourager l'entrepreneuriat dans le secteur de la création et de la production artistique par l'octroi de prêts publics de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej).

Les experts économiques et représentants des différents organismes d'aide à la création d'entreprises présents à cette journée, ont exposé les possibilités offertes par ce dispositif et expliqué les conditions d'accès aux aides financières qu'il prévoit à l'attention des entrepreneurs potentiels dans le secteur des arts et de la culture.

Des créneaux comme le théâtre, la production cinématographique, l'édition ou encore les arts plastiques sont désormais "pris en charge" par cet accord, a indiqué le directeur de la Culture de la wilaya d'Alger, Mokhtar Khaldi, qui a déjà retenu, entre autres, un projet de création d'un orchestre.

La problématique de la formation spécialisée dans différents domaines de l'industrie culturelle et de l'artisanat ont été longuement abordées par les participants à cette rencontre où de rares artistes étaient présents contrairement aux artisans, nombreux à assister.

Devant l'absence du public souhaité (artistes et créateurs), la direction de la Culture de la wilaya d'Alger prévoit une tournée d'information dans les établissements de formation aux métiers des arts, prochainement.

## L'OSN anime la cérémonie de clôture du 2<sup>e</sup> Festival culturel arabo-indien

Le 2<sup>e</sup> Festival culturel arabo-indien s'est achevé jeudi soir à Alger avec un concert animé par l'Orchestre symphonique national (OSN) qui a établi de belles passerelles entre les cultures à travers un florilège de pièces issues du classique universel et du patrimoine musical algérien, sous la direction du maestro Amine Kouider.



Dans une belle fusion des genres, l'OSN, a ravi les spectateurs nombreux du Palais de la Culture Moudfi Zakaria, interprétant dans la rigueur académique la 5<sup>e</sup> symphonie du compositeur russe, Piotr Ilitch Tchaïkovski (1840-1893), suivie de la musique composée par le Français Maurice Jarre, pour le film "Arisala" (Le message, réalisé en 1977 par Mustapha El Akad).

Les pièces, "Poème symphonique, ballade pour violon", écrite et arrangée par l'Algérien Sid Ahmed Belli, "Aâleki mimi salem", arrangée par Rabah Kadem, "Kalbi ya bladi" de Mustapha Sahnoun et "Ya rayeh" du regretté Dahmane El Harrachi, ont été entonnées ensuite, au plaisir d'une assistance homogène et recueillie.

La pièce "Carmina Burana" de Carl Orff, (montée sur un texte de Rabah Kadem), marquant la fin de la soirée, a été rendue dans une interprétation solennelle pleine de détermination.

Les instrumentistes de l'OSN, soutenus par une trentaine de membres de la Chorale polyphonique d'Alger (qui était dirigée par le regretté Azizi Hamouli, disparu le 5 octobre dernier)

ont brillé de maîtrise et de technique, dans une prestation de haute facture.

Les mélodies du territoire algérien et les sonorités orientales des pièces choisies ont empreint le récital de hauteur et de noblesse que le public a pu notamment apprécier dans "Rihla", un enchaînement des rythmes Gouabhi, Zendali, Chaoui, Kabyle, Targui et Tindi, savamment travaillé et distribué.

Différentes représentations diplomatiques accréditées à Alger, celles des pays participants à ce festival notamment, accueillies par Nadia Labidi, ministre de la Culture, ont pu saisir des instants de pureté durant lesquels Amine Kouider et l'OSN, ont judicieusement élevé le patrimoine culturel algérien au rang de l'université.

Né en 1967 à Alger, Amine Kouider a dirigé plusieurs grands orchestres de par le monde, dont l'Orchestre du Kirkov d'Opéra de Saint-Pétersbourg, l'Orchestre international de Paris (France- de 1998 à 2004) et l'Orchestre philharmonique du Qatar (2010). Nommé, entre autre, "artiste pour la Paix" par l'Organisation des

Nations unies pour l'Education la Science et la Culture (Unesco), Amine Kouider est également directeur artistique du Chœur et Orchestre philharmonique international en résidence à l'Unesco.

Créé en 1992, l'Orchestre symphonique national a été lancé en 1997 sous la direction du regretté maestro Abdelwahab Salim, disparu le 26 novembre 1999.

Regroupant actuellement plus de 80 musiciens, l'OSN est dirigé depuis 2001 par le maestro Abdelkader Bouazzara.

Le 2<sup>e</sup> Festival culturel arabo-indien (événement itinérant accueilli cette année par l'Algérie), tenu du 20 au 27 novembre, a connu la participation de huit pays, en plus de l'Algérie et de l'Inde, dont la Palestine, l'Egypte, la Tunisie, le Maroc et le Soudan.

Des spectacles, de danse et de musique, ainsi que des expositions et projections cinématographiques, ont été programmés dans plusieurs salles algériennes en plus des salles des maisons de la culture des wilayas d'Anabia, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Médéa, Tipaza, Ain Defla et Tlemcen.

## TIZI OUZOU

## Le chanteur Ali Amrane, la star du folk-Rock kabyle, enflamme la scène

Le chanteur Ali Amrane, la star du Folk-Rock kabyle a enflammé la scène jeudi à Tizi Ouzou à l'occasion d'un spectacle animé à la maison de la culture Mouloud Mammeri.

De sa voix chaude et suave, au timbre profond, qui a résonné dans une salle pleine et devant un public chauffé à blanc, le chanteur Ali Amrane a interprété pendant deux heures des chansons puissées dans un répertoire riche caractérisé par mélange harmonieux de mélodies folk-Rock avec des notes de blues et de pop.

Ali Amrane a fait plaisir à ses fans, qu'il a retrouvés après quatre ans d'absence de la scène de Tizi Ouzou, en interprétant les tubes qu'ils réclamaient.

Le public composé de jeunes et de moins jeunes a repris en cœur toutes les chansons de leur star, auteur compositeur, apprécié pour ses textes soignés à la thématique tirée du vécu de sa société et habillés d'une musique épurée.

L'interprétation du premier succès du chanteur Matoub Lounès "Al Farhiw" dans une version Rock, un des défis que le chanteur aime s'imposer, a comblé le public.

La piste de danse n'a pas désempli tout au long du spectacle, hommes et femmes se sont lâchés emportés par le rock aérien du maître, tandis que la salle entière était illuminée de cen-



taines de petites lumières de téléphones portables que des fans euphoriques agitaient pour le fond de la salle pour soutenir leur star.

Quitter la scène et ce public fabuleux s'est avéré difficile pour Ali

Amrane, qui après avoir annoncé la dernière chanson du concert "Tavalizi" (la Valise) a gratifié ses admirateurs de deux autres interprétations, dont la fameuse chanson "Akhal Slimane" tant attendue par le public.

Rencontrée à la fin du concert, Ali Amrane a livré ses impressions à l'APS en remerciant le public et déclarant que "c'était extraordinaire, il y avait de l'énergie à en revendre, du partage, de la chaleur, soit tous ce qu'il

faut pour un spectacle extraordinaire. Je suis content et comblé", dira t-il.

Ali Amrane, qui a fait trois concerts à Bouira, Bejaia et Tizi Ouzou, travaille sur un nouvel album, après une année et demi qu'il avait consacrés au film "Fadhma Nsoumer" de Belkacem Hadjadj, où il campe son premier rôle dans le 7<sup>e</sup> art, "une expérience intéressante" qu'il est prêt à renouveler "si des propositions se présentent" a-t-il dit au passage.

"Le travail sur ce nouvel album avance bien, je reste dans mon style que j'ai construit après un travail de longue haleine, quant aux thématiques il y aura certainement du nouveau" a-t-il ajouté.

## OUGANDA Pour Museveni, l'Ouganda a "de la chance" de l'avoir comme président



Le président Yoweri Museveni, au pouvoir depuis 1986 et en lice pour l'élection de 2016, en est sûr: "L'Ouganda a de la chance" de l'avoir.

Les propos du président, tenus lors d'une rencontre avec des responsables locaux, ont été repris vendredi par le journal Uganda's Observer. "L'Ouganda a de la chance de m'avoir. Il est donc inacceptable que qui-conque remette en cause l'unité que nous avons construite", a lancé Yoweri Museveni. Le parti, Mouvement national de résistance (NRM), qui l'a déjà choisi comme candidat, doit tenir un congrès national le 15 décembre à Kampala, capitale de ce petit pays d'Afrique des Grands Lacs. Une rivalité oppose Yoweri Museveni à Amama Mbabazi, ancien Premier ministre. M. Mbabazi, 65 ans, ancien compagnon d'armes de M. Museveni durant la rébellion, a indiqué vendredi au journal Daily Monitor qu'il assisterait au congrès du parti en décembre.

## SÉNÉGAL-CANADA Aide de 500 millions de dollars du Canada pour des vaccins pour les pays pauvres

Le Canada a promis vendredi d'allouer 500 millions de dollars canadiens (plus de 350 millions d'euros) pour permettre à un opérateur international du secteur de la santé d'acheter des vaccins en faveur de pays pauvres, a-t-on indiqué de sources officielles à Dakar.

L'annonce a été faite lors de la cérémonie de lancement d'un nouveau vaccin dans le plan national d'immunisation du Sénégal présidée par le chef du gouvernement sénégalais Mahammed Bou Abdallah Dionne et son homologue canadien Stephen Harper, arrivé à Dakar jeudi soir.

Dans le cadre des efforts continus du Canada pour favoriser la santé dans les pays en développement grâce à des immunisations qui sauvent des vies", M. Harper a annoncé vendredi "que le Canada fournirait 500 millions de dollars (canadiens) en soutien supplémentaire destiné à des vaccins pour sauver la vie d'enfants du monde entier", a indiqué son entourage.

De même source, cet appui "est fourni par l'intermédiaire de l'Alliance Gavi" (Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination), un partenariat public-privé visant à diffuser des vaccins dans les pays pauvres.

L'octroi de ce financement a été confirmé à l'AFP par le directeur exécutif de Gavi, Seth Berkley, qui a salué une annonce "très importante". Dans un communiqué,

Gavi a précisé que ce financement allait lui permettre d'appuyer la vaccination dans 73 pays pauvres à travers le monde. Pour la période 2016-2020, "Gavi espère vacciner 300 millions d'enfants supplémentaires, et prévenir le décès de cinq à six millions d'enfants", a déclaré M. Berkley.

# ATTENTAT À LA GRANDE MOSQUÉE DE KANO NIGERIA Au moins 120 morts

Au moins 120 personnes ont été tuées et 270 blessées vendredi dans un attentat à la grande mosquée de Kano, dirigée par l'un des plus hauts dignitaires musulmans du Nigeria, qui avait appelé à prendre les armes contre Boko Haram, selon un nouveau bilan annoncé par des médias locaux.

Le précédent bilan faisait état de 92 morts. Un double attentat-suicide, suivi de tirs d'hommes armés: l'attaque d'une extrême vio-



lence commise dans la principale ville du nord du pays a visé la mosquée en pleine prière du vendredi. Il y a

d'abord eu deux attentats commis par des kamikazes devant la grande mosquée, a déclaré à l'AFP le porte-parole de la police nigériane, Emmanuel Ojukwu. Puis "des hommes armés ont ouvert le feu sur ceux qui tentaient de fuir". Sur une quinzaine d'hommes armés, quatre ont été tués par la foule en colère et les autres ont réussi à s'enfuir, a précisé la police.

Au moins 120 morts, 270 blessés: c'est le bilan, encore provisoire, donné par les secours.

## SUITE À UNE ATTAQUE DU GROUPE BOKO HARAM (HCR)

## 3000 Nigérians forcés de fuir au Niger

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a rapporté vendredi qu'une attaque de Boko Haram cette semaine contre la ville de Damassak au Nigeria avait fait 50 morts et forcé au moins 3000 personnes à fuir vers la région de Diffa au Niger voisin.

"La ville de Damassak se trouve à seulement quelques kilomètres de la frontière avec le Niger. Boko Haram en aurait pris le contrôle le 24 novembre", a déclaré le porte-parole du HCR, Adrian Edwards, lors d'une conférence de presse à Genève.

"Selon nos équipes à Diffa, l'afflux continue au Niger depuis le Nigeria suite à cette attaque".

Selon le personnel du HCR sur le

terrain, des Nigérians attendent des bateaux pour franchir la rivière Kourdaougo Yobé qui sépare les deux pays. Par ailleurs, d'autres tentent de traverser à la nage dans leur quête désespérée de sécurité. Les habitants de la région ont déclaré avoir vu des personnes se noyer durant leur tentative de traversée à la nage.

D'autres auraient été abattus par Boko Haram qui les a pourchassés jusqu'aux rives du fleuve. Selon les nouveaux arrivants, de nombreux déplacés, pour la plupart des femmes, des enfants, des personnes âgées - dont certains sont blessés - attendent encore du côté nigérian de la rivière pour rejoindre le Niger. Les nouveaux arrivants ont déclaré que de nom-

breux civils ont été tués lors de l'attaque commise contre Damassak, surtout de jeunes hommes. Les insurgés ont également tiré sur des femmes et des enfants. Certains ont expliqué qu'ils pensaient que l'attaque était en représailles à l'enrôlement de jeunes hommes dans des groupes d'auto-défense, qui ont été formés pour combattre les insurgés.

La violence au Nigeria a également poussé plus de 39.000 Nigérians à fuir au Cameroun ces deux derniers mois ainsi que 2800 autres vers le Tchad. Au Nigeria, quelque 700.000 personnes sont déplacées à l'intérieur des Etats de Borno, Yobé et de l'Adamawa, selon les statistiques gouvernementales.

## Le président Goodluck Jonathan déterminé à traquer les auteurs de l'attentat de Kano

Le président nigérian Goodluck Jonathan a promis samedi de tout faire pour traquer les auteurs de l'attentat contre la mosquée de Kano qui a fait plus d'une centaine de morts vendredi.

M. Goodluck a demandé, dans un communiqué diffusé dans la nuit, aux forces de sécurité de "lancer une enquête complète et de remuer ciel et terre jusqu'à ce que tous les auteurs d'actes de terrorisme qui savent le droit de chaque citoyen à la vie et à la dignité soient retrouvés et traduits en justice".

Qualifiant l'attentat suicide suivi de tirs contre les fidèles d'acte "haineux" et "méprisable", M. Goodluck a appelé les Nigérians "à ne pas désespérer en ce moment de grande épreuve dans l'histoire de notre nation mais de rester uni pour affronter l'ennemi commun".

Au moins 120 personnes ont été tuées et 270 blessées vendredi dans un attentat à la grande mosquée de Kano, dirigée par l'un des plus hauts dignitaires musulmans du Nigeria, qui avait appelé à prendre les armes contre Boko Haram.

Un double attentat-suicide, suivi de tirs d'hommes armés: l'attaque d'une extrême violence commise dans la principale ville du nord du pays a visé la mosquée en pleine prière du vendredi.

Sur une quinzaine d'hommes armés, quatre ont été tués par la foule en colère et les autres ont réussi à s'enfuir, selon la police.



## LE PORTE-PAROLE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, ABDELAZIZ BENALI CHERIF L'Algérie condamne le triple attentat

L'Algérie a condamné le triple attentat perpétré, ce vendredi, contre la Grande mosquée de l'émir de Kano dans le nord du Nigeria, qui a fait plusieurs dizaines de morts, a indiqué vendredi le Porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaiz Benali Cherif dans une déclaration à l'APS. "Le triple attentat perpétré contre la Grande mosquée de l'émir de Kano dans le nord du Nigeria, montre une fois de plus le visage hideux, haineux et abject du terrorisme qui continue de s'attaquer aveuglément et sauvagement aux civils innocents, dont plusieurs dizaines sont tombées, ce vendredi, à l'intérieur et aux alentours de la Grande mosquée de Kano", a souligné le Porte-parole.

"Tout en condamnant ce crime innommable, nous présentons nos condoléances aux familles éprouvées et réitérons notre soutien et notre solidarité avec le peuple et le gouvernement nigérians dans leur lutte contre le terrorisme et l'extrémisme", a-t-il ajouté.

## EGYPTE

## L'ex-président Moubarak acquitté de l'accusation de complicité de meurtres...

L'ex-président égyptien Hosni Moubarak a été acquitté samedi par un tribunal du Caire de l'accusation de complicité de meurtres après la mort de centaines de manifestants durant la révolte de 2011.

Âgé 86 ans, M. Moubarak a été également blanchi d'accusations de corruption, notamment dans le cadre de la vente de gaz naturel égyptien à Israël qui se serait faite en dessous des prix du marché.

Sept hauts responsables de la sécurité, dont l'ex-ministre de l'Intérieur de Moubarak, Habib al-Adly ont été également acquittés dans un procès pour complicité de meurtres de centaines de manifestants durant la révolte de 2011.

Le tribunal, situé au cœur de l'académie de police du Caire, a déclaré "innocents" l'ancien ministre de l'Intérieur et les six hauts responsables de la sécurité.

## ...trois morts dont un général au Caire

Les violences liées à des manifestations islamistes et une fusillade ont fait trois morts, dont un général d'armée, et au moins 26 blessés, vendredi en Egypte, ont indiqué des forces de sécurité et des responsables sanitaires.

Les manifestants répondaient à l'appel de mouvements islamiste qui n'ont toutefois pas réussi à mobiliser. Seules quelques marches regroupant des dizaines d'islamistes ont eu lieu en début d'après-midi. Elles ont été rapidement dispersées par les forces de sécurité, qui mènent depuis la destitution de M. Morsi, une sanglante répression contre ses partisans. A Matariya, point central des manifestations en début d'après-midi au Caire, une personne a été tuée avant que les forces de sécurité ne dispersent un rassemblement, ont indiqué les forces de sécurité.

Quelques heures avant les manifestations, un général avait été tué et deux soldats blessés par des inconnus dans le faubourg de Gesr al Suez au Caire. Plusieurs hommes dans une voiture banalisée ont ouvert le feu sur une aile de stationnement, rapporte l'agence de presse officielle Mena qui cite un communiqué de l'armée. L'un des deux militaires a ensuite succombé à ses blessures. Les agresseurs ont réussi à prendre la fuite. Le ministère de l'Intérieur a également annoncé avoir déjoué une dizaine d'attentats à la bombe et l'arrestation de 224 personnes dans toute l'Egypte.

Un officier a été blessé par un tir d'arme à feu à Alexandrie tandis que quatre policiers étaient blessés par une bombe improvisée à Charkiya dans le delta du Nil.

Al Arich, localité située dans le nord du Sinaï, six policiers ont été blessés par une mine.

Des heurts se sont également produits à Beni Soueif, dans le sud du pays, et à Kafr Cheikh, dans le delta du Nil.

Depuis que l'armée égyptienne a renversé en juillet 2013 le président Mohamed Morsi issu du mouvement des Frères musulmans, des groupes islamistes armés mènent des opérations meurtrières à travers le pays, notamment au Caire et dans la péninsule du Sinaï.

Le "Front salafiste" avait appelé la jeunesse islamiste à manifester "dans le calme" ce vendredi contre le pouvoir. Les rassemblements devaient se poursuivre dans la soirée. Le Front salafiste a publié un communiqué demandant aux manifestants de rester calmes.

## RAPATRIEMENT DE NIGÉRIENS

## Niamey précise qu'il ne s'est jamais agi d'expulsion par l'Algérie

Le gouvernement du Niger a précisé, vendredi dans un communiqué, à propos de ses compatriotes se trouvant en situation irrégulière en Algérie, qu'"aucun moment, il ne s'est agi d'expulsion", se félicitant de l'"excellente collaboration" des autorités algériennes dans le cadre de cette opération humanitaire.

"Le gouvernement de la République du Niger précise qu'en aucun moment, il ne s'est agi d'expulsion par les autorités algériennes de nos compatriotes même en situation irrégulière dans ce pays voisin et frère", précise le communiqué.

Le gouvernement nigérien "s'félicite de l'excellente collaboration des autorités algériennes et de l'appui substantiel qu'elles apportent dans le cadre de cette opération de rapatriement humanitaire de ces compatriotes pour la plupart ne disposant même pas de carte consulaire qui délivrent les services consulaires nigériens à Alger et à Tamanrasset", souligne la même source.

"Ces deux dernières années, des populations, en particulier des femmes et des enfants ont pris l'habitude de se rendre en masse en Algérie, pour se livrer, à la mendicité dans plusieurs villes de la côté



méditerranéenne de ce pays frère", a-t-on rappelé, ajoutant que "le déplacement de ces populations très vulnérables, se fait dans des conditions périlleuses occasionnant des pertes en vies humaines par le fait de la soif notamment".

"Fortement préoccupé par l'ampleur du phénomène", le gouvernement nigérien "a décidé d'organiser, en concertation avec les autorités algériennes et avec l'assistance technique de l'Organisation internationale des Migrations (OIM), une opération de rapatriement humanitaire de ces nigériens en situation de vulnérabilité extrême et sans emploi en Algérie", a-t-on précisé de même source.

Dans cette perspective, le ministre

nigérien de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de la Décentralisation et des Affaires coutumières et religieuses a effectué du 08 au 10 novembre 2014 une visite en Algérie à l'effet de convenir avec les autorités algériennes, des modalités de ce rapatriement humanitaire de plus de 3.000 personnes constituées à 76% d'enfants.

Le gouvernement du Niger saisit l'occasion pour "saluer l'hospitalité et la fraternité témoignées à l'endroit de ces femmes, enfants et personnes en situation de handicap par les populations et les autorités algériennes".

Il a ajouté que "sur instruction du président de la République, Issoufou Mahamadou, un comité interministériel ad hoc a été mis en place et toutes les dispositions d'ordre logistique, financier, matériel, sanitaire et administratif sont en train d'être prises, en vue de l'accueil et de la réinsertion sociale et économique de ces femmes, enfants et personnes en situation de handicap, à leur retour dans leurs localités respectives", conclut la même source.

## SAHARA-OCCIDENTAL-MAROC

## Amnesty International dénonce des "restrictions" sur ses activités au Maroc

Amnesty International (AI) a dénoncé des "restrictions" sur ses activités au Maroc, au moment où ce pays accueille un forum mondial des droits de l'homme dans la ville de Marrakech.

Pour la première fois depuis 1993, les autorités marocaines ont essayé, ces derniers mois, de limiter les activités d'Amnesty International en faveur des droits humains dans leur pays. Ces restrictions qui concernent nombre de groupes de défense des droits humains dans le pays jettent une ombre sur le Forum mondial des droits de l'homme, qui s'est ouvert jeudi à Marrakech", dénonce cette ONG dans un communiqué rendu public vendredi.

Depuis le lancement de sa campagne mondiale pour l'abolition de la torture en mai 2014, Amnesty International est confronté à une série de restrictions de ses activités dans le pays", selon la même source, qui rappelle qu'en septembre 2014, "le camp de jeunesse organisé annuellement par Amnesty International à Bouz-

nika, près de Rabat, a été interdit par les autorités, bien que l'organisation ait effectué toutes les démarches requises pour les informer".

En octobre dernier, les autorités marocaines "ont refusé de laisser entrer sur leur territoire une délégation d'AI qui souhaitait recueillir des informations sur la situation de migrants et de réfugiés, alors qu'en novembre, une mission d'enquête a été annulée après que les autorités eurent sollicité la tenue de réunions préalables à Rabat afin de définir les paramètres de cette mission", a dénoncé Amnesty International.

Selon cette ONG, "deux membres de l'Association marocaine des droits humains (AMDH) se trouvent toujours derrière les barreaux pour avoir signalé qu'ils avaient été agressés après avoir pris part à des manifestations pacifiques".

En juin et juillet, Oussama Ousnane et Wafae Charaf ont été déclarés coupables d'affirmations mensongères. Ils avaient

déclaré que des inconnus les avaient précédemment enlevés et torturés. Ils ont été condamnés à trois et deux ans de prison respectivement", rappelle la même source.

D'autres groupes de défense des droits humains au Maroc rencontrent des difficultés à se faire enregistrer. Parmi eux, plusieurs branches de l'AMDH, ainsi que Freedon Now", note Amnesty International.

"Les tentatives des autorités marocaines visant à renforcer leur contrôle sur ceux qui critiquent le bilan du pays en matière de droits humains ne feront qu'éveiller la suspicion qu'elles ont quelque chose à cacher", a-t-elle asséné.

L'ONG relève, d'autre part, que "la crédibilité du forum des droits de l'homme qui se tient à Marrakech, se trouve entamée par la décision de huit groupes, parmi lesquels des associations importantes de défense des droits, de ne pas participer à l'événement, afin de protester contre la série d'interdictions visant des activités publiques qu'elles organisaient".

## Le Parlement sahraoui s'est engagé dans une grande œuvre d'édification des institutions

Le Conseil sahraoui s'est engagé dans "une grande œuvre d'édition des institutions, en dépit des difficultés et des défis du combat de libération", a déclaré le vice-président du Conseil national sahraoui (CNS), Moussa Salama, vendredi au siège du Parlement sahraoui. Dans une allocution à l'occasion de la célébration du 39e anniversaire de la fondation du CNS, à laquelle assiste une délégation de parlementaires.

Algeriens, M. Salama a indiqué que l'institution constitutionnelle sahraouie assume son rôle, tout comme les autres parlements du monde, dans la prise en charge des attentes des peuples et la concrétisation du développement.

Le vice-président du CNS a mis l'accent, à ce titre, sur "les responsabilités historiques devant être assumées par ces parlements ainsi que sur l'efficience de leur rôle dans le développement des Nations et leurs institutions".

M. Salama a, en outre, qualifié la présence de la délégation de parlementaires algériens, venus partager avec leurs homologues sahraouis la célébration de l'anniversaire de la fondation de leur édifice institutionnel, de "nouvelle manifestation de solidarité envers le peuple sahraoui", et atteste la "confirmation de la continuité de la coopération et de l'échange d'expériences entre les par-

lements des deux pays". Le chef de la délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN), Djamel Bouras, a, de son côté, situé cette visite dans le cadre du programme de l'APN qui consacre "la poursuite du soutien à la cause (du peuple) du Sahara Occidental".

L'action menée actuellement par l'APN, à travers les activités du groupe d'amitié et de fraternité Algérie-Sahara Occidental, est orientée essentiellement vers "le soutien au peuple sahraoui et à sa cause juste et à la recherche de nouveaux soutiens à travers le monde", a souligné M. Bouras.

La célébration du 39e anniversaire de la fondation du CNS a été marquée par l'élection du président du conseil national sahraoui de l'enfant et des présidents des cinq commissions de ce conseil regroupant 53 enfants parlementaires, ainsi que par la projection de documentaires retraçant les différentes étapes traversées par le CNS.

Dans le même cadre, sont prévues aussi des tribunes d'information animées par des parlementaires sahraouis et algériens au niveau de certains camps de réfugiés sahraouis, outre la visite de certains établissements socio-éducatifs.

## CONFLIT ISRAÉLO-PALESTINIEN

# L'OLP salue le rôle "constructif" de la France

Une haute responsable palestinienne a salué le rôle "constructif" que Paris entendait jouer dans la résolution du conflit israélo-palestinien après la proposition française d'une conférence internationale et d'une échéance de deux ans pour conclure des négociations.

"Le fait que les Français veuillent jouer un rôle aussi constructif est encourageant", a dit à l'AFP Hanan Achrawi, membre du Comité exécutif de l'OLP, qui chapeaute l'Autorité palestinienne.

Mme Achrawi a précisé ne pas avoir été informée directement par les Français de leurs propositions, "mais quelque chose est en train de bouger,



assurément", a-t-elle dit. Le ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius a proposé vendredi à Paris la tenue d'une conférence internationale pour tenter de résoudre le

conflit israélo-palestinien. Il a indiqué que la France travaillait à un texte de résolution pour le Conseil de sécurité de l'ONU qui pourrait limiter à deux ans la durée de négociations.

### AL ARABI

## Des signes positifs en faveur de la reconnaissance de l'Etat palestinien par d'autres pays

Le secrétaire général de la Ligue arabe Nabil Al Arabi a indiqué vendredi qu'il y a des signes positifs en faveur de la reconnaissance de l'Etat de Palestine par d'autres pays.

Dans une déclaration à l'issue d'une rencontre avec le président Mahmoud Abbas au Caire, Al Arabi a précisé avoir abordé avec le président palestinien la situation en Palestine et les efforts des Palestiniens pour réclamer une date-butoir pour la fin de l'occupation israélienne.

Al Arabi a dénoncé les tentatives des autorités palestiniennes d'établir le statut "de judaïcité de l'Etat d'Israël", affirmant que ce dernier était discriminatoire et consa-

crait la politique de l'"Apartheid".

Il a souligné que les pays arabes sont prêts à apporter leur pleine contribution pour faire triompher la cause palestinienne.

Il a en outre indiqué que la réunion des ministres arabes des Affaires étrangères d'hier revêt une grande importance, ajoutant que le président Abbas informera les ministres arabes des derniers développements et de la démarche des dirigeants palestiniens au plan international pour réclamer une date-butoir pour la fin de l'occupation israélienne et l'instauration d'un Etat palestinien indépendant.



### CISJORDANIE

## Un militant italien sérieusement blessé par l'armée israélienne

Un militant pro-palestinien de nationalité italienne a été sérieusement blessé par balles par les forces de sécurité israéliennes vendredi lors d'affrontements dans le nord de la Cisjordanie, ont indiqué des sources de sécurité palestiniennes.

Patrick Corsi, 30 ans et membre du Mouvement de solidarité internationale (MSI), a été blessé lors de la manifestation hebdomadaire à Kafr Qaddoum contre les expropriations israéliennes, selon les mêmes sources.

Un communiqué du MSI a indiqué qu'un militant italien avait été "touché à la poitrine par des tirs à balles réelles de calibre 22" et qu'il était dans un état sérieux mais stable. Un manifestant palestinien a également été touché par balles à une main et à la poitrine, selon le MSI.

Patrick Corsi a été hospitalisé à Ramallah, a indiqué une source médicale palestinienne. Selon des témoins, l'italien filtrait la manifestation quand il a été touché par des tirs.

### JORDANIE

## Un millier de Frères musulmans manifestent à Amman contre les atteintes israéliennes sur Al-Aqsa



Plus d'un millier de sympathisants des Frères musulmans jordaniens ont manifesté vendredi dans le centre d'Amman pour protester contre les atteintes israéliennes sur Al-Aqsa, l'emblématique mosquée de la Vieille ville d'El-Qods.

"Al-Aqsa est en danger", "Nous sommes tous prêts à nous sacrifier" pour cette mosquée, indiquaient des pancartes brandies dans le cortège, selon des correspondants de presse.

Les quelque 1500 manifestants ont scandé des slogans comme "les musulmans sont déterminés à défendre les lieux saints musulmans" et "Nous serons toujours les gardiens d'Al-Aqsa".

De violents heurts ont eu lieu en octobre et novembre à El-Qods entre la police israélienne et des Palesti-

nins lorsque des dizaines de juifs ultra-religieux ont manifesté pour le droit de prier sur l'esplanade des Mosquées, un site considéré par les musulmans comme leur troisième lieu saint.

La situation autour de l'esplanade des Mosquées est l'une des raisons majeures des vives tensions régnant à El-Qods occupé.

Lors de précédentes manifestations de soutien à Al-Aqsa, les dirigeants des Frères musulmans jordaniens avaient exhorté le gouvernement d'Amman à renoncer à l'accord de paix avec Israël.

La Jordanie, qui a conservé la gestion de l'esplanade après l'occupation de la ville d'El-Qods par Israël en 1967, est le seul Etat arabe avec l'Egypte à avoir signé un traité de paix avec Israël, en 1994.

## L'UNRWA préoccupé par les inondations à Gaza

L'Office de travaux et de secours des Nations unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient (UNRWA), a exprimé vendredi sa préoccupation concernant la situation dans la ville de Gaza, à la suite des conditions météorologiques extrêmes et de graves inondations au cours des dernières 48 heures.

"Nous sommes particulièrement inquiets pour les familles qui cherchent toujours un logement convenable et qui se préparent à l'hiver, et de l'impact des inondations sur les enfants qui ne peuvent pas se rendre à l'école", a déclaré le directeur des opérations de l'UNRWA à Gaza, Robert Turner, dans un communiqué de presse.

Aucune victime ni blessure n'a été signalé, mais des centaines de résidents dans les zones inondées autour de la lagune des eaux pluviales Sheikh Radwan ont dû évacuer leurs maisons.

L'Agence a mis en place une salle des opérations d'urgence dans la ville de la région de Gaza après la planification d'urgence entrepris la semaine dernière.

En tant que la plus grande agence de l'ONU à Gaza, l'UNRWA utilise son approvisionnement et sa capacité logistique pour fournir un soutien d'urgence aux autorités locales, notamment en fournissant de l'eau potable, du carburant, des services d'assainissement et de santé.

### RUSSIE

## Le recours aux sanctions est inacceptable

Le recours aux ultimatums et aux sanctions dans les négociations avec la Russie est "inacceptable et vain", a déclaré vendredi le président russe Vladimir Poutine.

"Les sanctions occidentales sont illégitimes et menacent la stabilité internationale", a insisté le chef d'Etat russe lors d'une interview accordée à l'agence de presse officielle turque Anatolie, et ce avant sa visite en Turquie prévue pour le 1<sup>er</sup> décembre.

"Nous demandons à l'Occident d'abandonner la logique déformée de restrictions et de menaces et de rechercher des solutions mutuellement acceptables aux problèmes en suspens", a indiqué M. Poutine cité par l'agence de presse Interfax.

A cette occasion, il a affirmé que son pays continuera à soutenir les gouvernements de Syrie, d'Irak et d'autres pays de la région dans la lutte contre les extrémistes.

"Contenir cette menace doit se faire sur la base des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et du strict respect du droit international, de la souveraineté des Etats et de la non-ingérence dans les affaires intérieures, et sans arrière-pensée", a conclu M. Poutine.

### TURQUIE

## Violents affrontements dans l'Est kurde

Des affrontements ont opposé vendredi dans la province turque à majorité kurde de Tunceli (est) les forces de sécurité à des manifestants qui s'opposaient à la visite d'un responsable politique nationaliste turc, ont rapporté des médias.

Armés de pierres, des centaines de protestataires ont défié la police antiémeute, qui a riposté en faisant usage de canons à eau et de gaz lacrymogènes. Aucun blessé n'a été signalé dans l'immédiat. Chef du Parti de l'action nationaliste (MHP), Devlet Bahceli n'était pas le bienvenu dans cette province de l'est de la Turquie à majorité kurde. Partisan de l'unité absolue de la nation turque et opposé à toute forme d'autonomie pour les minorités, M. Bahceli a pu prononcer un discours dans lequel il a dénoncé les "sécessionnistes" mais a dû écourter sa visite en raison des troubles.

Au pouvoir depuis 2002, le Parti de la justice et du développement (AKP) a officiellement présenté ses excuses aux victimes, alors que le MHP s'y est vigoureusement réfusé. Le Premier ministre Ahmet Davutoglu avait mis au défi le chef du MHP de se rendre dans la région.

Les tensions restent vives dans l'est et le sud-est de la Turquie après les violentes émeutes prokurdes qui ont fait plus de 30 morts début octobre pour dénoncer le refus d'Ankara d'intervenir militairement au profit des Kurdes qui défendent la ville syrienne de Kobané.

## BAHREIN

**Les Bahreinis aux urnes pour le 2<sup>e</sup> tour des législatives**

Les Bahreinis votaient hier dans le cadre du second tour des élections législatives pour élire 34 députés restés en ballotage au premier tour du scrutin. Les bureaux de vote ont ouvert leurs portes à 05h00 GMT et doivent fermer à 17h00 GMT. Lors du premier tour des législatives tenu samedi dernier, seulement 5 députés de la Chambre des députés ont été élus, alors qu'un siège a été remporté par un candidat chiite après le retrait de l'unique concurrent dans sa circonscription.

Pour assurer le bon déroulement du scrutin, des mesures de sécurité ont été mises en place, selon les autorités. Un deuxième tour des élections municipales se déroulait parallèlement aux législatives. Le premier tour du scrutin a été boycotté par l'opposition chiite.

## CHINE

**15 morts dans un attentat dans la province du Xinjiang**

Quinze personnes ont trouvé la mort et 14 autres ont été blessées dans un attentat perpétré dans la province chinoise du Xinjiang (ouest), a rapporté hier l'agence de presse officielle Chine nouvelle.

L'attentat a été perpétré vendredi par un «groupe de terroristes» qui a attaqué des civils dans la région de Shache, faisant quatre morts et 14 blessés, selon la télévision d'Etat CCTV. Lors de cette attaque, 11 «terroristes» ont été tués par balle. Ce bilan a été confirmé par l'agence Chine nouvelle qui a cité un communiqué des autorités locales. Aucune information n'a été donnée sur l'identité des assaillants.

## YÉMEN

**Rencontre entre chiites et sunnites pour tenter d'apaiser les tensions**

Les deux rivaux yéménites, la milice chiite d'Ansaruallah et le parti Al-Islah, se sont rencontrés jeudi pour tenter d'apaiser les tensions dans le pays, ont annoncé les deux parties.

La rencontre a eu lieu dans la soirée de jeudi à Saada (nord) entre le chef d'Ansaruallah, Abdelmalek al-Houthi et une délégation d'Al-Islah pour tenter de «tourner la page du passé et de rétablir la confiance» entre les deux rivaux, a annoncé la milice chiite dans un communiqué publié sur internet.

Les deux parties «ont exprimé la volonté de coopérer et de coexister conformément aux préceptes de l'islam préconisant la fraternité, l'amour et la paix», a-t-on précisé dans le communiqué également diffusé par Al-



Islah sur son site internet. Faisant état de «dangers qui menacent le Yémen», les deux rivaux ont «convenu de poursuivre les contacts pour mettre fin à la tension et contenir les retombées des derniers événements», selon le texte.

Un responsable d'Al-Islah, cité par l'AFP, a affirmé samedi que son parti et

Ansaruallah «négociaient un projet d'accord» qui, selon une source proche des négociateurs, devrait «désamorcer le risque d'un conflit confessionnel» au Yémen. Cette rencontre est la première entre Ansaruallah et Al-Islah.

Les miliciens d'Ansaruallah se sont emparés de nombreuses localités de l'ouest et du centre du Yémen depuis qu'ils ont pris le contrôle de Sanaa, le 21 septembre, mais il n'étaient pas entrés à Taëz, ville située à 250 km au sud-ouest de la capitale, en vertu d'un accord avec les autorités locales.

Dans leur progression, les milices chiites se sont heurtées à la résistance de tribus sunnites et des éléments du réseau terroriste d'Al-Qaïda, fortement implantés surtout dans le sud du Yémen.

## HAÏTI

**Le président Martelly forme une commission pour une sortie de crise**

Le président haïtien Michel Martelly a annoncé vendredi soir la formation d'une commission composée de «personnalités crédibles et honnêtes» pour étudier une solution de sortie de crise alors que des milliers de personnes ont manifesté le même jour pour demander sa démission. «Mes frères et mes soeurs, le pays est divisé, les problèmes sont nombreux et compliqués», a reconnu le président haïtien dans une adresse à la nation diffusée par la télévision nationale d'Haïti (TNH). «J'ai mis sur pied une commission de consultations avec des personnalités crédibles et honnêtes pour faire des recommandations au président qui doit prendre la meilleure décision pour débloquer la crise», a notamment déclaré M. Martelly.

Vendredi, plusieurs milliers de personnes ont manifesté, bloquant plusieurs artères dans la capitale d'Haïti pour exiger la démission du président et du Premier ministre Laurent Lamothe. Depuis deux mois, le président Martelly a ouvert une série de consultations où il a rencontré des représentants de plusieurs secteurs pour recueillir leurs points de vue sur la crise politique née de la non tenue à temps d'élections pour le renouvellement des deux chambres du Parlement et des municipalités. M. Martelly qui reconnaît que les opinions sont partagées sur une sortie de crise, a désigné 11 personnes pour étudier les différentes propositions dégagées des consultations qui ont été bouclées par l'opposition.

## PUBLICITÉ

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:05 Franklin  
06:20 Franklin  
06:30 TFou  
08:30 Télésurf samedi  
10:15 L'affiche de la semaine  
10:30 Nos chers voisins  
11:00 Tous ensemble  
12:00 Les douze coups de midi  
12:48 Météo  
12:50 L'affiche du jour  
13:00 Journal  
13:55 Les feux de l'amour  
15:15 Disparitions suspectes  
16:20 Les experts : Manhattan  
17:10 Les experts : Manhattan  
18:05 Sept à huis  
19:50 Toi toi mon toit  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:30 Du côté de chez vous  
20:40 Là où je t'emmènerai  
20:45 Météo  
20:55 Le prénom  
23:05 Esprits criminels  
23:50 Esprits criminels

11:20 Consomag  
11:25 Météo  
11:30 La voix est libre  
12:00 Journal régional  
12:25 Journal national  
12:55 30 millions d'amis  
13:25 Les grands du rire  
15:00 En course sur France 3  
15:25 Samedi avec vous  
16:45 Expression directe  
16:50 Un livre toujours  
17:00 Du côté de chez Dave  
17:55 Questions pour un super champion  
19:00 19/20 : Journal régional  
19:30 19/20 : Journal national  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport  
20:15 Météo régionale  
20:20 Zorro  
20:45 Les enquêtes de Murdoch  
21:30 Les enquêtes de Murdoch  
22:20 Les enquêtes de Murdoch  
23:05 Les enquêtes de Murdoch  
23:50 Météo  
23:55 Soir 3

**CANAL+**

06:05 Coeur Océan  
06:30 Coeur Océan  
06:55 Journal  
07:00 Télématin  
10:00 Thé ou café  
10:50 Motus  
11:20 Les Z'amours  
11:55 Tout le monde veut prendre sa place  
12:40 Point route  
12:55 Météo 2  
13:00 Journal  
13:20 13h15, le samedi...  
13:50 Météo 2  
13:57 Expression directe  
14:00 Mon Envoyé spécial  
14:45 Faîtes entrer l'accusé  
16:25 Grandes nature  
17:30 Stade 2  
18:50 Vivement dimanche prochain  
19:55 Météo 2  
20:00 Journal  
20:30 20h30 le dimanche  
20:40 Parents mode d'emploi  
20:43 D'art d'art  
20:44 Qui m'aime m'écoute  
20:47 Météo 2  
20:48 De rouille et d'os  
22:50 Un jour, un destin

**M6**

06:00 EuroNews  
06:35 C'est bon !  
06:39 Les Podcats  
06:49 LoliRock  
06:56 Les Tortues Ninja  
07:18 Wakfu  
07:23 Les Tortues Ninja  
07:51 Super 4  
08:07 Wakfu  
08:51 Wakfu  
08:57 Scooby-Doo : Blue Falcon le retour  
10:16 Les lapins crétins : invasion  
10:23 Les lapins crétins : invasion  
10:29 Les lapins crétins : invasion  
10:35 Les lapins crétins : invasion  
10:46 LoliRock  
11:09 C'est bon !  
11:15 Expression directe

06:00 M6 Music  
08:20 M6 boutique  
10:35 CinéSIX  
10:40 Les reines du shopping, l'intégrale  
12:40 Météo  
12:45 Le 12.45  
13:05 Scènes de ménages  
15:05 Le meilleur pâtissier, à vos fourneaux !  
16:10 D&CO, une semaine pour tout changer  
17:15 66 minutes  
18:40 66 minutes : grand format  
19:40 Météo  
19:45 Le 19.45  
20:05 E=M6  
20:40 Sport 6  
20:50 Zone interdite  
23:00 Enquête exclusive

## La sélection

20h55

**LE PRÉNOM**

Vincent, riche agent immobilier, est invité à dîner, avec Claude, un ami, chez sa sœur Elisabeth et son mari Pierre. Sa compagne Anna, enceinte, doit les rejoindre un peu plus tard. Amis d'enfance, Vincent et Pierre ont pris des voies très différentes et se taquinent beaucoup. Très vite, Vincent annonce à ses amis le prénom de son enfant à naître. Choqué, Pierre ne comprend pas son choix. Et la soirée dégénère...

**2**

20h45

**DE ROUILLE ET D'OS**

Dans le Nord, Ali doit élever seul son fils de 5 ans. Il décide de partir vivre chez sa sœur, qui vit sur la Côte d'Azur, à Antibes. Un soir, par hasard, il fait la connaissance de Stéphanie dont le charme ne le laisse pas insensible. La jeune femme est dresséeuse d'orques au parc aquatique Marineland. Suite à un terrible accident professionnel, elle perd ses deux jambes et se retrouve en fauteuil roulant.

**3**

20h45

**LES ENQUÊTES DE MURDOCH (SÉRIE TV)**

20h45 (45 mn)Petit Scarabée  
Saison 7 - Episode 16 sur 18  
21h30 (50 mn)Plongée dans les bas-fonds  
Saison 5 - Episode 7 sur 13  
22h20 (45 mn)Plongée dans les bas-fonds  
Saison 5 - Episode 8 sur 13  
Saison 2 - Episode 11 sur 13

**CANAL+**

20h55

**SAINT-ETIENNE / LYON - FOOTBALL. CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE 1. 15EJ**

Le traditionnel derby entre les Verts et les Gones s'annonce crucial dans la course aux premières places. Les Stéphanois, et leur buteur Mevlut Erding, s'attendent à un match difficile face à l'OL, porté par Alexandre Lacazette, meilleur buteur de la Ligue 1 à l'issue de la 13e journée. Après un début de saison difficile, les Lyonnais ont trouvé leur rythme de croisière et talonnent au classement le PSG et l'OM dans la course au titre. Les hommes d'Hubert Fournier s'avanceront sur la pelouse de Geoffroy-Guichard, escortés par la confiance.

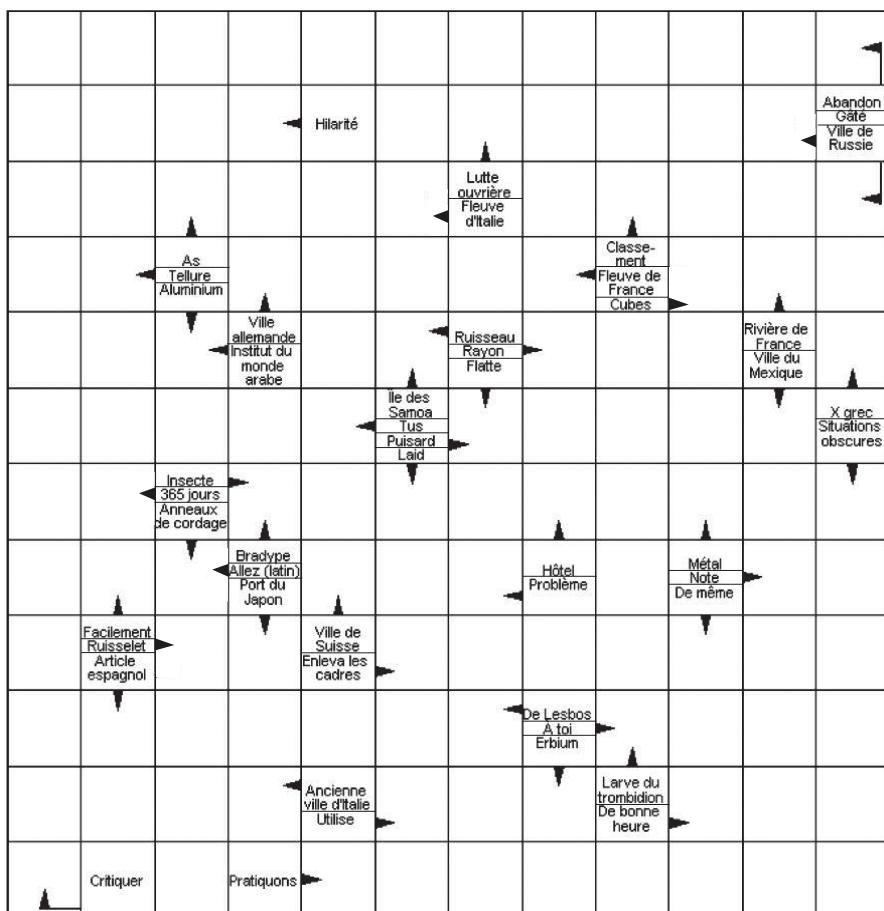
**M**

20h50

**ZONE INTERDITE TSUNAMI,**

Le 26 décembre 2004, un tsunami balayait les côtes de l'océan Indien, frappant notamment l'Indonésie, la Thaïlande, l'Inde et le Sri Lanka. Des vagues de 10 à 15 mètres emportent tout sur leur passage, faisant plus de 200 000 victimes. Parmi elles, des touristes venus passer les fêtes de fin d'année au soleil, et notamment des Français. Flore, en Thaïlande au moment du drame, raconte les difficultés qu'elle a rencontrées pour retrouver ses proches. Pierre-André, en vacances sur l'île de Phuket, n'est pas parvenu à sauver sa femme. Quant à Denis, il perdu toute sa famille au Sri Lanka. Gravement blessé, il a dû se résoudre à rentrer en France sans elle. Certains ont reconstruit leur vie sur les lieux mêmes de la catastrophe.

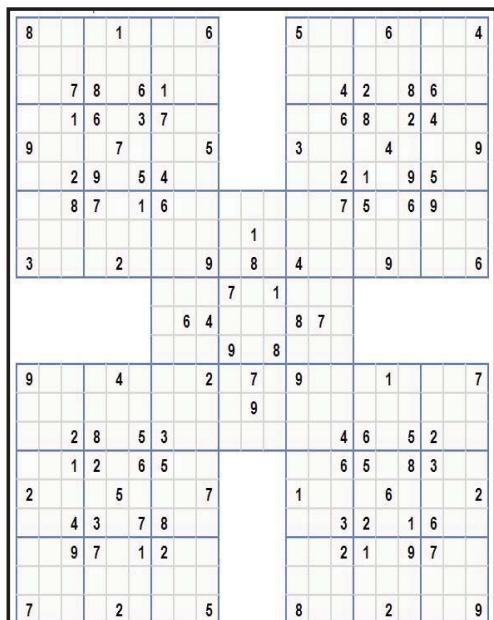
## Mots fléchés n°790



## Samouraï-Sudoku n°790

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



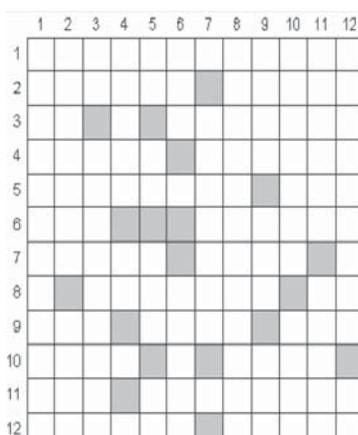
## Mots croisés n°790

## ► Horizontalement:

1. Immunisé contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immun-Deficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hangar
7. Qui se meut avec agilité - Fille de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille principière d'Italie.
11. Solution - Ecrivain français
12. Coupée - Haler

## ► Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porteraient un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éc lat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux - Sujet
12. Caches qqch - Infinité



## 7 erreurs



## Proverbes

Si tu rencontres ton ami, monté sur un bâton, félicite-le pour son cheval.

## Proverbe algérien

Un petit nez, pour le nif ça suffit pour akhloul ce n'est pas la peine

## Proverbe berbère

Chez le potier, on sert de l'eau dans un pot ébréché.

## proverbe arabe

Le temps, c'est de l'argent

## Proverbe français

## C'est arrivé un 30 Novembre

1700 : bataille de Narva.

1808 : bataille de Somosierra.

1853 : bataille de Sinope.

1939 : début de la guerre d'Hiver.

1958 : victoire de l'UNR aux élections législatives françaises.

1961 : élection de U Thant à la fonction de secrétaire général des Nations unies.

1966 : indépendance de la Barbade

1967 : indépendance de la République populaire du Yémen du Sud.

1975 : le Dahomey adopte le nom de République populaire du Bénin.

1998 : Hun Sen est nommé premier ministre du Cambodge.

## Célébrations :

- Cities for Life Day commémorant la première abolition permanente de l'époque moderne de la peine de mort en Toscane par Léopold II en 1786.

- Afrique du Sud : Journée Regina Mundi.

- Barbade : Fête de l'indépendance, commémore l'indépendance vis-à-vis du Royaume-Uni en 1966.

- Écosse : St-Andrew's Day.

- Yémen : Jour de l'indépendance.

## MONDIAL-2015 DE HANDBALL/ ALGÉRIE

**Réda Zeguili : «Nous jouerons nos chances à fond»**

**La sélection algérienne de handball jouera ses chances à fond pour décrocher une place au deuxième tour du Mondial-2015 prévu au Qatar du 15 janvier au 1er février, malgré le repêchage de l'Islande pour remplacer les Emirats arabes unis dans le groupe C, a assuré l'entraîneur national, Réda Zeguili.**

«Notre objectif est toujours d'atteindre le deuxième tour au Mondial pour confirmer notre statut de champion d'Afrique et améliorer notre classement par rapport à la précédente édition. Maintenant avec le retrait des Emirats arabes unis et le repêchage de l'Islande nos chances se sont amoindries mais je vous assure que nous les jouerons à fond», déclaré Zeguili à l'APS. Sur le programme des Verts durant la compétition, le coach algérien a estimé que le match face à l'Egypte sera déterminant pour la suite du tournoi.

«Le premier match face à l'Egypte sera la clé de notre parcours au Mondial, une victoire nous permettra d'aborder sereinement les autres rencontres et pourquoi pas arracher un succès face à une des équipes européennes», a souligné Zeguili.

Au Mondial-2015, l'Algérie jouera dans le groupe C en compagnie de la France, de la Suède, de la République tchèque, de l'Egypte et de l'Islande, repêchée pour remplacer les Emirats arabes unis qui ont décidé de se retirer.

A quelques semaines du début de la compétition, l'entraîneur national est également revenu sur la préparation de l'équipe et la série de mauvais résultats obtenus lors de sa participation au tournoi du Brésil fin octobre et au stage pré-competitif en Tunisie il y a deux semaines.

«Depuis notre sacre en coupe d'Afrique, la fédération a mis tous les moyens de notre côté pour effectuer une bonne préparation au Mondial, nous avons tracé un programme qui nous permet de regrouper l'effectif malgré la difficulté de rassembler tous les joueurs notamment



les professionnels et la cascade de blessés», a expliqué Zeguili.

**Penser à l'avenir**

Pour les revers essayés par le Sept national, notamment face à l'Argentine et l'Egypte au tournoi du Brésil, le coach national a expliqué que l'objectif a été de voir la réaction de son groupe qui s'est présenté avec 40% de son effectif pour des raisons de blessures de plusieurs joueurs cadres.

«Notre stratégie a été de ne pas divulguer notre jeu et voir la réaction de l'équipe égyptienne qui sera notre premier adversaire au Mondial», a-t-il ajouté.

Les professionnels ont répondu à la convocation, mais les joueurs locaux nous ont donné beaucoup de satisfaction. Il ne faut pas oublier qu'à un certain moment, nous n'avons évolué qu'avec 8 joueurs», a dit Zeguili.

«Notre stratégie a été de ne pas divulguer notre jeu et voir la réaction de l'équipe égyptienne qui sera notre premier adversaire au Mondial», a-t-il ajouté.

Le sélectionneur algérien a également fait part de l'état d'espri qui règne au sein de son groupe, affirmant que les joueurs sont soudés et motivés pour représenter de la meilleure des façons le handball algérien.

Pour conclure, Réda Zeguili a souhaité que l'effervescence qu'a suscitée le sacre de l'Algérie en coupe d'Afrique-2014 après 18 ans de disette, soit encadré à travers une stratégie à long terme qui permettra aux jeunes joueurs d'émerger et renforcer les rangs de la sélection seniors.

«L'Algérie va organiser le Mondial des U-21 en 2017, nous avons une équipe des U-17 d'un très bon niveau avec un effectif d'un gabarit hors du commun. Il faut encadrer cette équipe car elle représente l'avenir du handball algérien», a dit le coach national. «Si nous travaillons à long terme en organisant des stages à longueur d'année avec des compétitions internationales à la clé, et surtout en donnant la chance aux jeunes joueurs qui montent en puissance, l'Algérie aura un bel avenir devant elle», selon Zeguili.

Ce dernier, lié à la Fédération algérienne de handball (FAHB) par un contrat jusqu'au Mondial-2015, n'a pas voulu trop s'étaler sur son avenir avec les Verts : «Ce sera avec ou sans moi, l'essentiel, c'est que le travail soit poursuivi à long terme», a-t-il esquivé.

**HANDISPORT****Large opération de remaniement à la tête des différentes sélections algériennes**

La Fédération algérienne handisport (FAH) a procédé à un large remaniement à la tête des différentes sélections nationales, à l'exception de celles d'athlétisme et de powerlifting, en prévision des prochaines échéances internationales au menu de ses sélections, a-t-on appris, samedi auprès du directeur technique national (DTN), Zoubir Aichaïne.

Le remaniement opéré sur demande du bureau exécutif a touché les disciplines collectives de goal-ball, handibasket, volleyball et le judo, l'unique sport individuel.

«Après une analyse du travail effectué par l'ensemble des staffs techniques nationaux, durant les deux précédentes saisons, et à la lecture des résultats enregistrés, la fédération a jugé utile d'opérer un changement à la tête des équipes pour essayer de donner un nouveau souffle à nos différentes sélec-

tions», a indiqué Zoubir Aichaïne. Pour le goal-ball, l'ancien sélectionneur national des garçons, Mohamed Bettahar devient entraîneur de la sélection féminine, alors que l'équipe nationale des garçons sera dirigée par Aissa Soualmi qui sera assisté d'Ahmed Mohamed Ferdjouni. «L'équipe nationale filles est en pleine construction, donc il est important de lui attribuer un technicien d'expérience qui maîtrise bien la discipline, pour essayer de mettre en place une équipe compétitive et Bettahar, de par son expérience avec la sélection des meilleurs qu'il a portée au sommet, est le mieux indiqué», a expliqué le directeur technique national. Les sélections de goal-ball (garçons et filles) auront, comme principale échéance, les championnats d'Afrique des nations, qualificatifs aux Jeux Paralympiques de Rio-2016. La compétition, chez les

deux sexes, aura lieu en Algérie en novembre 2015. La sélection de volley-assis sera entraînée par El Hadj Kaddour Bensouma qui sera assisté d'Hanou Bachki. Dirigée auparavant par l'entraîneur Abdelkader Kefis, l'équipe nationale avait pris part, pour la première fois de son histoire au Mondial d'Elblag en Pologne et avait terminé bon dernier.

La sélection féminine d'handibasket a son propre entraîneur en la personne de Djawed Zigh, qui sera assisté de Mohamed Tahar Kisrane. Par contre, la sélection masculine d'handibasket connaît dans les jours à venir, son nouvel entraîneur, après la mise à l'écart de l'ex-coach Toufik Meddour, tout en maintenant l'adjoint Mustapha Brahim, ancien international.

Concernant les sports individuels, Rezki Belkacem qui avait conduit la sélection nationale de judo pour mal-voyants au dernier

championnat du monde au Colorado (USA), a été promu entraîneur national des seniors hommes et dames.

L'ancien champion paralympique Messaoud Nine sera son adjoint. Pour sa part, l'ancien entraîneur des seniors, Mohamed Oulhadj Ouiddir est devenu sélectionneur des juniors (garçons et filles).

Le sélectionneur national de powerlifting Salaheddine Benatta est maintenu dans son poste, tout comme, Mohamed Allek (entraîneur national adjoint) et les douze entraîneurs d'athlétisme déjà en poste.

«Avec ces changements, la Fédération algérienne handisport espère booster les différentes sélections nationales, pour de meilleurs résultats, surtout que d'importantes échéances pointent à l'horizon», a conclu Zoubir Aichaïne.

APS

**S o l u t i o n****Sudoku N°789**

7	3	2	9	8	4	5	6	1
1	5	8	6	3	2	4	9	7
6	9	4	5	1	7	2	8	3
9	4	6	3	7	6	8	1	2
3	8	5	2	6	1	7	4	9
2	1	7	8	4	9	3	5	6
8	2	9	7	5	6	1	3	4
5	6	1	4	2	3	9	7	8
4	7	3	1	9	8	6	2	5

9	4	7	1	3	6	2	8	5
1	2	6	9	7	8	3	4	6
8	6	3	2	5	4	9	7	1
6	5	9	7	4	1	8	3	2
7	3	1	8	6	2	5	9	4
4	8	2	3	9	5	1	6	7
8	6	7	9	4	3	8	5	1
5	1	9	7	8	2	4	6	3
4	8	3	1	6	5	9	2	7

2	6	7	9	4	3	8	5	1
5	1	9	7	8	2	4	6	3
4	8	3	1	6	5	9	2	7
2	6	7	9	4	3	8	5	1
5	1	9	7	8	2	4	6	3
4	8	3	1	6	5	9	2	7
2	6	7	9	4	3	8	5	1
5	1	9	7	8	2	4	6	3
4	8	3	1	6	5	9	2	7

**Mots Croisés N°789**

SCRIPTURAIRE  
AIOLI■SAUNER  
LAPINE■IXODE  
INA■SOUL■CUI  
FORMOL■LATIN  
I■TENERE■ART  
COZES■PRIVEE  
AL■S■BRAVO■R  
TYR■MAIE■M■  
IMAGERIE■VIN  
OPTERIONS■EU  
NESLE■STABLE

**Mots Fléchés N°789**

LARMOIEMENTS  
ORAISON■NOE■  
UTILE■SOEURS  
FURENT■BRERA  
OSE■TEC■VRAI  
Q■NS■NENE■IN  
ULTIMES■SENT  
EU■REBUS■RE  
RESSERRES■OS  
ISE■REEL■BI■  
E■TOUS■OSONS  
■CHUT■ENRAGE

## MATCH AVANCÉ DE LA LIGUE 1 MOBILIS, USM HARRACH 1 - MC ALGER 0

# La série noire du Mouloudia continue !

Saïd Ben

Décidément, le stade Mohammadia d'El Harrach ne sied vraiment pas au Mouloudia d'Alger qui, depuis 23 ans, n'a pu effacer le signe indien qui le poursuit dans la perspective d'un bon résultat face à cette coriace formation de l'USM El Harrach.

Ainsi, donc, les joueurs du coach Iaïche ont bien exploité la mauvaise passe que traverse le MC Alger pour lui infliger sa sixième défaite de rang (1-0) pour le compte d'un match avancé de la 12e journée de la ligue 1 Mobilis. La série noire continue pour cette formation du MCA qui s'est séparé de son coach principal, Boualem Charef et ce, malgré la présence de Boualem Laroum, ex-DTN, et actuel DTS du club qui assure l'intérim en attendant la venue du nouveau coach le Portugais Arthur Georges.

D'aucuns constatent que les joueurs du Mouloudia d'Alger connaissent un certain « blocage » sur le plan moral qui ne leur a toujours pas permis d'enregistrer le moindre point depuis la 4e journée où ils ont battu la JS Saoura.

Depuis, les Vert et Rouge ont enregistré pas moins de six défaites. Du jamais vu dans l'histoire de ce prestigieux club algérois.

Vendredi dernier, les joueurs du coach Laroum ont certes bien négocié leur première mi-temps où ils se sont créées plusieurs occasions sans, pour autant, réussir à les concrétiser par faute de mauvais finish.

De retour des vestiaires, les gars d'El



Harrach jouent la prudence avant que le coaching de Iaïche ne soit fructueux après l'incorporation de Abid qui se fait un plaisir de marquer ce qui devrait être l'unique but de la partie à 8 minutes du temps réglementaire. Ce qui a « scié » les jambes des Vert et Rouge qui se sont trop dépensés inutilement. On sentait que la coordination et surtout l'« entente » entre les joueurs n'était vraiment pas au rendez-vous. D'ailleurs, d'aucuns spécialistes et observateurs constatent que le problème du Mouloudia d'Alger n'est pas dans le changement du coach, mais bel et bien au sein des joueurs. Le vestiaire du Mouloudia lui fait défaut et c'est ce qui explique en grande partie les résultats négatifs de l'équipe depuis la 4e journée. Sinon, comment expliquer les bonnes prestations de l'équipe avec le même Charef au début de la saison ?

Cette victoire permet aux Harrachis de s'installer provisoirement en tête du

classement avec un total de 21 points, alors que le MCA qui a enregistré sa 6e défaite de rang, reste bon dernier avec 9 points.

Ainsi donc le Mouloudia d'Alger est en train d'effectuer un véritable parcours de relégable. Sur le plan des statistiques, on notera que les Vert et Rouge n'ont pas inscrit le moindre but depuis exactement 540 minutes au moment où leur défense a encaissé, jusque là, pas moins de 19 buts !

C'est dire que rien ne va plus au sein de l'équipe et un très grand travail attend le nouveau staff technique sous la houlette du Portugais Arthur Georges.

Enfin, à noter que les autres matchs de la 12e journée de la ligue 1 Mobilis se déroulaient hier au moment où on mettait sous presse.

S. B.

Résultat du match avancé :  
USM Harrach - MC Alger 1-0

USM ALGER  
La Tunisie  
ou la France au  
menu des Algérois  
durant la trêve



L'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), effectuera un stage en Tunisie ou en France, lors de la période de trêve que va observer le championnat à l'issue de la phase aller de la compétition, a appris l'APS hier auprès du club algérois.

Ce stage qui devrait s'étaler sur 10 jours, sera ponctué par « un ou deux matchs amicaux », précise la même source.

La direction, en concertation avec le staff technique, devra trancher le lieu de déroulement de ce stage prochainement, soit avant la 15e journée qui marquera la fin de la première partie de saison.

Les coéquipiers d'Abdelkader Laifaoui avaient effectué un stage en Tunisie lors de la saison précédente.

Après un début de saison en demi-teinte, le club de Soustara a réussi à se ressaisir en enchaînant les bons résultats, ce qui lui a permis de remonter à la 3e place au classement avec 18 points, en compagnie du CS Constantine. L'USMA, sous la houlette du technicien français Hubert Velud, accueillait hier la JS Saoura (18h00) au stade Omar-Hamadi, en match comptant pour la 12e journée.

## LIGUE 2 MOBILIS (12E J.)

### Le MC Saïda piégé et la JSM Béjaïa accrochée

Le leader de la Mobilis-Ligue 2 de football, le MC Saïda, battu à la surprise générale à domicile par le WA Tlemcen 1-2, lors de la 12e journée du championnat, ne compte plus qu'un seul point d'avance sur un quatuor composé notamment du promu DRB Tadjenane, tandis que la JSM Béjaïa confirme sa baisse de régime en concédant un nouveau nul sur sa pelouse.

Le Mouloudia d'Abderrahmane Mehmaoui qui restait sur une belle série et surtout invaincu sur sa pelouse a perdu une bonne occasion de conforter sa place en tête en essayant son premier échec à domicile devant le WAT dans le derby de l'Ouest.

Deux buts de l'ex-Saïdi Boukhari (7', 66') ont mis fin à la belle marche des locaux. En dépit de cette défaite, le MCS conserve sa tête au classement avec une longueur d'avance sur ses quatre poursuivants directs dont le DRB Tadjenane, la bonne surprise de cette phase aller.

Mené au score sur un but de Zerquine (41'), le CRBD a réussi à renverser



son adversaire grâce à un doublé de Boulaânine dans le temps additionnel de chaque mi-temps.

L'autre grand bénéficiaire de cette journée est incontestablement l'US Chaouia qui a disposé facilement de l'AS Khroub (2-0) grâce notamment à un nouveau but de son baroudeur Lamhal. De son côté, l'USM Blida de Kamel Mouassa est revenu avec un précieux point de son déplacement à Merouana face à l'ABM (0-0) et confirme ainsi sa belle forme de moment.

En revanche, la JSM Béjaïa est en pleine crise de confiance après le nouvel échec sur sa pelouse devant le CRB

Aïn Fekroun (1-1). La première du nouvel entraîneur Mustapha Heddan sur le banc de l'équipe n'a pas eu l'effet escompté par la direction.

Surpris par un but précoce de Yaaoui (2'), les Bougiotes ont rapidement égalisé par Zeghlî (7') mais n'ont jamais réussi à inscrire ce fameux deuxième but et restent sans victoire depuis cinq journées.

La journée a été marquée également par le nouveau semi-échec de l'OM Médéa, incapable de s'imposer à domicile face au CA Batna (0-0) malgré le changement d'entraîneur avec l'arrivée de El Hadi Khezzar. Avec ce nul, l'OM glisse à la sixième place à deux unités du leader mais devant le WA Tlemcen, auteur de la bonne opération de la journée, et le RC Relizane qui a obtenu un précieux point à Kolea face à l'ESMK (1-1). En bas du tableau, les journées se suivent et se ressemblent pour le trio : ESM Koléa, USM Hadjout et AB Merouana, lesquels n'arrivent toujours pas à s'extirper de la zone rouge. Les trois équipes ont été contraintes au nul.

### Résultats et classement

Résultats et classement à l'issue de la 12e journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 Mobilis de football, disputée vendredi :

A. Boussaâda - USMM Hadjout	0-0
O. Médéa - CA Batna	0-0
US Chaouia - AS Khroub	2-0
ESM Koléa - RC Relizane	1-1
MC Saïda - WA Tlemcen	1-2
JSM Béjaïa - CRB Aïn Fekroun	1-1
DRB Tadjenane - CA Bordj Bou Arréridj	2-1
AB Merouana - USM Blida	0-0

#### Classement :

	Pts	J
1. MC Saïda	21	12
2. USM Blida	20	12
3. US Chaouia	20	12
4. DRB Tadjenane	20	12
5. JSM Béjaïa	19	12
6. O. Médéa	18	12
7. RC Relizane	18	12
8. WA Tlemcen	18	12
9. CRB Aïn Fekroun	16	12
10. AS Khroub	15	12
11. A. Boussaâda	15	12
12. CA Bordj Bou Arréridj	14	12
13. CA Batna	14	12
14. ESM Koléa	12	12
15. USM Hadjout	11	12
16. AB Merouana	7	12

APS

# CAN - 2015 (ORGANISATION)

## Hayatou : «il y aura des problèmes en Guinée équatoriale»

**Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Issa Hayatou a admis que l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2015 pourrait ne pas être parfaite.**

«Si je dis qu'il n'y aura pas de problèmes, je mentirais» a déclaré Issa Hayatou à BBC Sport La Guinée équatoriale a quelques semaines pour préparer le tournoi, qui aura lieu du 17 janvier au 8 février 2015.

«Nous ne pouvons pas réunir tout ce qui est nécessaire en deux mois, sans qu'il y ait quelques imperfections», a-t-il précisé. Hayatou a déclaré à BBC Sport La Guinée équatoriale a quelques semaines pour préparer le tournoi, qui aura lieu du 17 janvier au 8 février 2015.

tou a révélé qu'il a des préoccupations concernant la «restauration, l'hébergement, le transport interne, le transport international et les médias», mais a ajouté: «Nous ferons tout ce que nous pouvons pour avoir l'essentiel».

La Guinée équatoriale a été désignée le 14 novembre dernier comme pays organisateur de la Coupe d'Afrique des Nations 2015 pour remplacer le Maroc.

Le 11 octobre dernier, le Maroc avait demandé le report de la compétition à une date ultérieure en raison de l'épidémie Ebola qui a fait plus de 5.000 morts, principalement en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone.

Issa Hayatou estime qu'il n'y aura pas de menace concernant la sécurité sanitaire des joueurs lors de la CAN et a même suggéré à

ceux qui sont inquiets de ne pas participer.

«Si un joueur est contaminé, il ne pourra pas venir en Guinée équatoriale», a-t-il ajouté.

«Il n'y a eu aucun cas d'Ebola en Guinée équatoriale. Pourquoi ont-ils peur. Ils ne devraient pas».

Le déplacement du tournoi en Guinée équatoriale, qui l'a co-organisé avec le Gabon en 2012, a également suscité la controverse dans le football.

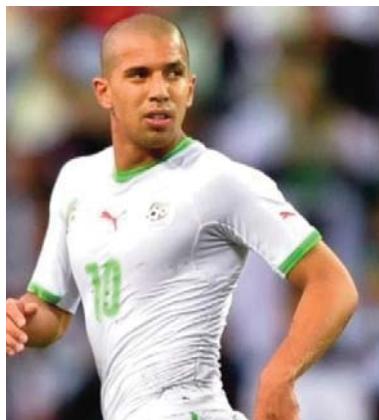
L'équipe nationale du pays a été disqualifiée pour avoir aligné un joueur inéligible en qualifications. Ce qui a conduit à son élimination, mais elle a été réintégree parce qu'en étant le pays hôte.

«La Guinée équatoriale est venue à notre secours. Que feriez-vous à notre place? Organiser un tournoi sans la nation hôte n'est



jamais arrivé», a déclaré Hayatou. CAN 2015 aura lieu le 3 décembre à Malabo, en Guinée équatoriale.

## Feghouli : «Nous ambitionnons d'aller au bout»



L'international algérien du FC Valence, Sofiane Feghouli, a affirmé que la délocalisation de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2015), prévue initialement au Maroc et reprogrammée en Guinée équatoriale en raison du virus Ebola «ne gâche en rien l'ambition de la sélection algérienne d'aller le plus loin possible dans cette compétition», dans un entretien accordé vendredi au magazine *France Football*.

«Nous irons en Guinée-Equatoriale avec un état d'esprit de conquérants et avec la ferme intention d'aller au bout» a déclaré le n°10 des Verts, à désormais quelques semaines du coup d'envoi de l'épreuve, prévu du 17 janvier au 8 février 2015.

Feghouli (24 ans) a avoué, cependant, que personnellement, il aurait préféré que cette CAN se déroule au Maroc, car s'agissant d'un «pays voisin et frère, où sévissent des conditions climatiques identiques à celles qu'on trouve en Algérie».

Le milieu offensif valencien a attiré l'attention sur d'autres «avantages» qui selon lui auraient également fait le bonheur de la sélection algérienne, si la CAN s'était déroulée au Maroc, notamment «la qualité des pelouses, qui convient mieux au style de jeu des Verts, sans oublier le facteur de «la proximité» qui aurait permis à un plus grand nombre de supporters de faire le déplacement, pour encourager leur sélection.

Même du point de vue psychologique des joueurs, l'idéal aurait été de jouer au Maroc, car dans nos têtes, et pendant plusieurs mois, on s'était attendus à jouer dans ce pays», a conclu l'international algérien, qui considère son pays comme un des principaux favoris pour remporter la prochaine Coupe d'Afrique des nations.

L'Algérie a atteint la phase finale de la CAN-2015, en Guinée équatoriale après avoir dominé le Groupe «B», avec cinq victoires en six matchs (15 pts), devant le Mali, 2e qualifié du groupe avec neuf unités.

APS

## Tunisie - Algérie au stade Mustapha Ben Jannet à Monastir



Le match amical Tunisie-Algérie, prévu le 10 ou le 11 janvier prochain se déroulera au stade Mustapha-Ben-Jannet à Monastir après l'accord trouvé entre le ministère de l'intérieur et la Fédération tunisienne de football, rapportent vendredi les médias locaux.

Selon la même source, un accord entre les représentants du ministère de l'intérieur et la Fédération tunisienne de football a été conclu pour que cette rencontre amicale de préparation en vue de la CAN-2015 se joue à Monastir.

Deux stades étaient proposés pour abriter ce duel amical, celui de Rades (Tunis) ou celui de Monastir.

Cette rencontre sera une des dernières étapes de préparation des deux sélections avant la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2015 en Guinée équatoriale.

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua a indiqué mercredi à l'APS, que la date de cette rencontre amicale face à la Tunisie sera fixée après le tirage au sort de la CAN-2015 prévu le 3 décembre prochain à Malabo.

## ES SÉTIF Hadj Aïssa premier libéré au mercato d'hiver

Le milieu de terrain offensif de l'ES Sétif (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football), Lazhar Hadj Aïssa, utilise une seule fois depuis le début de la saison, sera en tête de la liste des libérés lors du mercato d'hiver, a appris l'APS hier auprès de la direction.

Having rejoint l'ESS durant l'intersaison pour un contrat de deux saisons Hadj Aïssa (30 ans), a émis le vœu de mettre fin à son aventure infructueuse avec l'Entente, lui qui n'entre pas dans les plans de l'entraîneur Kheireddine Madoui.

Auparavant, le natif de Batna avait opté pour le MC Alger, après une expérience au sein d'Al-Qadissia (Koweït), mais sans pour autant disputer le moindre match avec le club de la capitale, en raison d'une blessure. Madoui a préféré le mettre hors de la liste des 23 joueurs retenus pour le Mondial des clubs, prévu au Maroc du 10 au 20 décembre, ce qui a poussé le joueur à demander à partir, pour rejoindre l'une des formations qui le convoitent.

Outre Hadj Aïssa, la direction de l'ESS, en concertation avec le staff technique, compte se passer «de deux ou trois autres éléments», qui seront «prêtés ou libérés».

En matière de recrutement, le détenteur de la Ligue des champions, compte se renforcer par «deux à trois éléments», d'autant que le club jouera sur plusieurs fronts cette saison.



## LIGUE 1 MOBILIS (13<sup>e</sup> JOURNÉE) NAHD-USMH avancé au vendredi 5 décembre



Le derby NA Hussein Dey - USM El Harrach, comptant pour la 13<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis est avancé au vendredi 5 décembre au stade du 20-aout-1955 (Alger), a indiqué hier la Ligue de football professionnel

(LFP). Cette rencontre qui se déroulera à partir de 16h00 est avancée pour des raisons de retransmission télévisée.

Les sept autres matchs de cette journée auront lieu le samedi 6 décembre avec au programme plu-

sieurs affiches intéressantes, entre autres MO Béjaïa-USM Alger, ES Sétif-CR Belouizdad, MC Alger-CS Constantine et le derby oranais entre l'ASMO et le MCO.

D'autre part, le match en retard de la neuvième journée entre l'ASO Chlef et l'ES Sétif se déroulera le mardi 2 décembre à 18h00 au stade Boumezrag à Chlef.

### Programme de la 13<sup>e</sup> journée: Vendredi 5 décembre:

NA Hussein-Dey- USM El Harrach 16h00

### Samedi 6 décembre:

JS Saoura- MC El Eulma 15h00

MO Béjaïa- USM Alger 16h00

ASM Oran- MC Oran 16h00

MC Alger- CS Constantine 18h00

à huis clos

ES Sétif- CR Belouizdad 17h45

JS Kabylie- RC Arbaâ 17h00 à huis clos

ASO Chlef- USM Bel-Abbès

### TOTTI : «MIEUX GÉRER LA GESTION COLLECTIVE DU BALLON»

« Nous avons fait une bonne première période mais être une grande équipe est de venir ici, faire le match et gagner. Quand on prend l'avantage, il faut savoir le gérer. Nous n'avons pas réussi à le faire et au dernier instant ils ont égalisé. Aujourd'hui il était très difficile de jouer avec la balle à terre sur un terrain difficile. Mais on ne cherche pas d'excuse, nous avons fait notre match »



## CAVANI POUR REMPLACER FALCAO ?

**Peu convaincant et trop souvent blessé depuis son arrivée, Radamel Falcao ne devrait pas être conservé par Manchester United à l'issue de son prêt.**

A en croire le *Daily Express*, le club anglais ne va pas lever l'option d'achat dont il dispose sur l'attaquant colombien, estimée à 50 millions d'euros. "El Tigre" devrait donc repartir à Monaco l'été prochain. Pour le remplacer, les Red Devils aimeraient piocher en Ligue 1 : Edinson Cavani serait leur cible prioritaire pour renforcer l'attaque en vue de la saison prochaine. Régulièrement annoncé en Angleterre en raison de son positionnement au PSG, sur un côté, l'Uruguayen a balayé ces rumeurs, tout comme son président Nasser Al-Khelaifi.

### MOURINHO : «CHAQUE JOUEUR DE MON ÉQUIPE EST FANTASTIQUE»

José Mourinho aime ses joueurs. Véridique. Le technicien portugais l'a dit en conférence de presse, ce vendredi. "Chaque joueur de mon équipe est fantastique. Et je suis heureux avec chacun d'eux. Le seul risque que nous avons est celui de l'autosatisfaction", a prévenu Mourinho. "Nous nous sommes améliorés sans nous soucier des autres facteurs et des autres équipes. Pour nous chaque compétition est importante. Donc, on ne fait pas reposer nos joueurs. Nous essayons de jouer avec notre meilleure équipe."



## HAZARD L'INVINCIBLE PERSISTE ET SIGHNE POUR SON AVENIR !

« Douze matches sans défaite c'est bien mais nous voulons faire encore mieux. Nous sommes une très bonne équipe cette saison. Tout le monde veut être champion et pourquoi ne pas rester invaincus ? C'est un beau rêve de rester invaincus

jusqu'à la fin de la saison. Mais ce n'est pas la chose la plus importante, nous voulons surtout jouer et gagner les matches et être premiers à la fin », a-t-il confié au *London Evening Standard* avant d'évoquer brièvement son avenir.

### GÜNDOGAN : «LE MATCH LE PLUS IMPORTANT»

« Nous ne pouvions pas mettre notre plan en œuvre et c'est ennuyeux pour nous tous », déclarait Ilkay Gündogan à l'issue de la défaite en Ligue des Champions à Londres, mercredi soir. « Nous voulions vraiment prendre un bon élan avant ce qui est pour nous le match le plus important, à Francfort dimanche. » Jusqu'à présent, le Borussia Dortmund a perdu chacun des matches de Bundesliga qu'il a disputés après un match de Ligue des Champions, tous remportés lors des quatre premières journées européennes. Alors, le BVB espère naturellement que les choses vont se passer autrement cette fois-ci. Après une très longue blessure, Gündogan est de retour en forme et, de l'avis de nombreux observateurs, il a été l'un des meilleurs joueurs du BVB mercredi soir à l'Emirates Stadium. Le milieu de terrain a de gros espoirs pour les semaines à venir : « Nous avons trop peu de points en Bundesliga. Notre objectif jusqu'ici ne nous mettrait pas encore dans une position formidable, mais ce serait un bon tremplin sur lequel rebondir pour préparer la deuxième partie de saison. »

### MANDZUKIC «UN SENTIMENT INCROYABLE»

"C'est un sentiment incroyable que d'inscrire un triplé, mais le plus important est d'avoir gagné et de nous être qualifiés pour le prochain tour, a-t-il jugé en marge de la rencontre. Nous sommes capables de battre n'importe qui. Nous nous faisons plaisir et nous gagnons, c'est l'essentiel."

## NANI VA-T-IL RETOURNER À OLD TRAFFORD ?

Prêté l'été dernier au Sporting de Lisbonne, Nani le joueur portugais de Manchester United ne devrait pas faire long feu dans son nouveau club comme l'indique *The Independent*. La raison, son salaire (5 M€ annuels) est jugé élevé et représenterait même le quart du budget du club.

Retourné au pays en échange de Marcos Rojo, le milieu offensif ne devrait pas revenir à Old Trafford avant la fin de saison. Mais son club actuel ne pouvant plus louer les services du joueur mancunien aurait remis l'affaire pour le mercato d'hiver. Un clin d'œil au FC Porto et au Benfica qui semblent plus prêts pour le joueur de 28 ans. La décision sera beaucoup plus claire au mois de janvier avec l'espérance qu'il y aura d'éventuels prétendants sur le dossier. Ses prestations en League des Champions constitueront un véritable test pour une porte de sortie en fin de saison puisque Louis van Gaal ne semble plus ouvert à son retour à Old Trafford.



## ALGÉRIE - TUNISIE

**M. Lamamra reçu à Dakar par le Chef du gouvernement tunisien**



Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu vendredi à Dakar avec le Chef du gouvernement tunisien Mehdi Jomaa en présence de son homologue tunisien Monji Hamdi, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Les échanges ont porté sur des questions bilatérales ainsi que sur les derniers développements de la situation en Libye et l'état d'avancement des négociations inter-maléliennes dans le cadre du "Processus d'Algérie", ajoute la même source.

Par ailleurs, le Chef du gouvernement tunisien a informé le chef de la diplomatie algérienne des bonnes conditions dans lesquelles se déroulent les élections présidentielles dans son pays.

Pour sa part, M. Lamamra s'est félicité des étapes franchies par la Tunisie pour le parachèvement du processus électoral qui doit marquer la fin de la période transitoire dans ce pays frère.

M. Lamamra a été chargé par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, de représenter l'Algérie, les 29 et 30 Novembre à Dakar, aux travaux du XV<sup>e</sup> Sommet de l'Organisation Internationale de la Francophonie auquel notre pays participe, depuis le Sommet de Beyrouth de 2002, en qualité d'invité.

**L'ONU condamne "l'horrible attaque" contre une mosquée au Nigeria**



Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a condamné l'attaque perpétrée vendredi contre la Grande mosquée de l'émir de Kano dans le nord du Nigeria, et qui a fait des dizaines de morts et des centaines de blessés.

Au moins 120 personnes ont été tuées et 270 blessées vendredi dans un attentat à la grande mosquée de Kano, dirigée par l'un des plus hauts dignitaires musulmans du Nigeria, qui avait appelé à prendre les armes contre le groupe armé Boko Haram.

M. Ban a appelé les autorités à traduire en justice les auteurs de cette "attaque horrible", soulignant qu'aucune motivation ne peut justifier les attaques contre les civils, a indiqué son porte-parole, Stéphane Dujarric, dans un communiqué.

APS

## PRÉSIDENCE

**Parution au *Journal officiel* de plusieurs décrets présidentiels portant nomination de hauts responsables**

Plusieurs décrets présidentiels portant nomination de hauts de l'Etat, ont été publiés au dernier *Journal officiel* (JO).

Il s'agit de l'ancien ministre des Finances, Karim Djoudi, nommé en qualité de conseiller auprès du président de la République, en vertu d'un décret présidentiel du 30 octobre 2014. Il est question également d'un décret dans le même numéro (65) portant nomination de plusieurs chefs de sûreté de wilaya. Il s'agit de El Hadj Krazedi, nommé chef de sûreté de la wilaya d'Oum El Bouaghi, Mohamed Chakour à Blida, Mourad Zenati à Mila, Abdelkrim Ouabri à Constantine, Abdellah Bennacer à Béjaïa, Kamel Toudjine à Tébessa, Nour-eddine Berrachdi à Tiaret, Djamel



Eddine Bessoltane à Tissemsilt et Abdelkrim Alaleï à El Oued. Il a été également procédé, selon un autre décret aux

nominations de Okkache Mekide, chef de sûreté de wilaya de Tamanrasset et Yahia Bousla à Ghardaïa.

## ALGÉRIE - EGYPTE

**Escale technique du Premier ministre égyptien à Alger**

Le Premier ministre égyptien, Ibrahim Mahlab a effectué vendredi une escale technique à Alger avant de se rendre au Sénégal. M. Mahlab a été accueilli à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en présence du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

M. Mahlab a été salué à son départ par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en présence du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.



## FORTES DE 478 ÉLÉMENTS, DONT 86 FEMMES ET 392 HOMMES

**La 25<sup>e</sup> promotion de lieutenants de police et la 9<sup>e</sup> de lieutenants femmes prêtent serment**



La 25<sup>e</sup> promotion de lieutenants de police (hommes) et la 9<sup>e</sup> de lieutenants femmes de l'Ecole supérieure de police Ali Tounsi ont prêté

serment hier à la Cour d'Algier, après un cursus de formation de 24 mois. Fortes de 478 éléments, dont 86 femmes et 392 hommes les promotions

sortantes ont bénéficié d'une formation théorique et pratique.

130 éléments de ces deux promotions (dont 30 femmes) ont bénéficié

durant 9 mois d'une formation militaire de base à l'Académie militaire interarmes de Cherchell (AMIA).